LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Vol. 55—No 11
JEUDI 15 JUIN 1967
PRIX 10c

L'Association d'Education fait une expérience unique

Le Canadien français joue-t-il un rôle inférieur au Manitoba? En a-t-il honte? Est-ce que les grands développements modernes le dépassent? En a-t-il peur?

Le Franco-manitobain peut devenir le Canadien le plus sensibilisé, le plus conscient, le plus éveillé et, éventuellement, le plus apte à assurer l'avenir du Canada. Pour en arriver là, il doit être prêt à s'arrêter un moment, rencontrer ses voisins, définir avec eux ses problèmes, trouver avec eux des solutions, prendre avec eux des décisions et jouer avec eux son rôle. C'est le chemin vers l'épanouissement.

Trente Franco-manitobains se sont rencontrés pour tenter cette expérience à Gimli, le vendredi soir dernier jusqu'au soleil couchant dimanche. Ces trente Franco-manitobains ont été choisis de tous les milieux et dans toutes les occupations. L'agriculteur y était, la mère de famille, le curé, la religieuse. On venait de St-Lazare, de La Broquerie, de St-Boniface, de St-Jean-Baptiste.

On se rendit à Gimli de tous les coins du Manitoba pour faire l'expérience de l'animation sociale avec un professionel en animation. L'animation sociale est la nouvelle méthode de rencontre qui balaie toutes les régions du Canada et qui produit d'extraordinaires résultats.

Pourquoi tenter cette expérience? C'est l'Association d'Education qui a pris l'initiative simplement parce que les Franco-manitobains se disaient de plus en plus que cette organisation ne valait plus rien dans nos temps modernes.

Sous les auspices de ARDA (le bureau de l'Aménagement Rural et du Développement Agricole) et du Ministère de la Citoyenneté, l'Association a pu demander à trente Franco-manitobains de s'arrêter un moment pour réfléchir sur le bien-fondé de toutes les affirmations que l'on entend à tort et à travers au sujet des Franco-manitobains par les Franco-manitobains.

S'arrêter un moment et rencontrer ses voisins. En animation sociale, c'est le premier pas vers la solution d'un problème commun. Voici donc les trente qui se sont rencontrés: de St-Lazare, Arthur Fouillard, commerçant; de Ste-Rose-du-Lac, Emmanuel Maguet; de Somerset, Louis Lemoing, propagandiste; de St-Léon, Raynald Labossière, gérant de Coopérative; d'Elie, Soeur M. Henri, principale; de Headingley, Hubert Préfontaine, mathématicien; de La Broquerie, Roland Laurencelle; d'Otterburne, Frère F. Marion, C.S.V., surintendant; de St-Jean-Baptiste, Albert St-Hilaire, fermier; de St-Norbert, Fernand Paquin, agronome; de LaSalle, René Toupin, gérant de caisse; de Winnipeg, Rita Lemoine, animatrice sociale, et Bruno Lagacé, économiste; de St-Vital, Georgette Forbes, comptable; de St-Boniface, Maurice Gauthier, relations extérieures, Louis Aubry, comptable, Mgr A. Hacault, recteur du Collège St-Boniface, Hubert Gauthier, comptable, Roland Marcoux, animateur social, Maxime Desauiniers, directeur à Radio-Canada, Louise Auger, étudiante, Julie Guilbault, Hélène Côté, garde-malade, l'abbé Louis Laurencelle, Henri Marcoux, docteur, Soeur Anne-Marie, principale, et Jacques Molicard, secrétaire général de l'AECFM.

On s'est donc arrêté pour rencontrer nos voisins. On a ensuite tenté de définir nos problèmes, ce qui a pris toute la soirée du vendredi. En général, on a pu classer les problèmes sous cinq titres spécifiques: le problème national, le problème économique, le problème social et scolaire, le problème de groupes ou associations, le problème d'information. Nous avons donné à ces problèmes et à leur solution possible la journée du samedi et une bonne partie du dimanche.

Nous avons donc rencontré nos voisins, nous avons défini avec eux nos problèmes, nous avons ébauché avec eux des solutions. Tout cela cependant ne veut absolument rien dire si la population franco-manitobaine ne fait pas dans chacune de ses régions la même chose. Trente personnes qui se réunissent sont absolument incapables de définir les problèmes d'une communauté de 80,000 membres. Donc ce que les trente ont fait, plusieurs centaines, sinon plusieurs milliers doivent le faire. A moins de cela, on dira que la réunion à Gimli vaut ce que valent certaines de nos organisations: "Pas grand-chose".

Au niveau du problème national, on se croit inférieurs comme Canadiens français. Il faut une prise de conscience chez les gens de tous les âges que le Canadien français vit. Il faut encourager davantage les boites à chansons, il faut donner aux jeunes plus d'heures à la radio et à la télévision et enlever les programmes désuets. Les journaux doivent représenter davantage les valeurs contemporaines.

Au sujet de l'économique, le problème a été défini comme un problème de désorganisation, de manque de participation, d'éducation et d'information. Le Canadien français est habitué au gratuit, il lui manque le sens de recherche et de prévoyance. Il faut rendre nos cours à l'école plus pratiques, il nous faut des cours d'économique et de droit commercial. Les commerçants doivent apprendre à donner un meilleur service à leurs clients. Tous doivent entreprendre des travaux de groupe pour sensibiliser les gens à leurs besoins communs.

Au niveau du problème social, on voit un manque d'intérêt commercial dans nos villages, on voit trop d'organismes et associations, et trop de représentants au niveau politique qui "pincent la cent". Il faut réaménager nos villages franco-manitobains dans des endroits clefs, il faut réduire le nombre de nos associations et garder seulement celles qui servent le besoin immédiat du milieu, il faut élire des gens qui feront les dépenses nécessaires pour l'avancement de la population.

Le problème d'éducation demeure un problème d'instruction et de religion. Il faut séparer les deux, si on veut pouvoir donner une formation pédagogique bilingue à nos professeurs. Il faut établir des colloques entre le clergé et le laïcat sur l'éducation et la religion, il faut enlever la catéchèse des mains de professeurs qui ne sont pas qualifiés.

L'étude du problème de groupes nous amène à croire qu'il n'y a aucune coopération et coordination au sein des groupes et entre les différents groupes; on fait des personnalités, on s'aime soi-même et très peu les autres. On perd nos chefs à l'Ontario et au Québec, non seulement pour des raisons financières, mais parce qu'on essaie de les détruire. Nos structures d'associations sont archaïques et découragent le développement de choses valables. Ces problèmes seront résolus par l'animation de groupe, par la formation de chefs sans intérêts personnels qui respecteront les autres et seront respectés d'eux. Il faut coordonner et faire des liens entre les groupes dans nos villages, dans la province et même en dehors de la province.

Au niveau de l'information, nous manquons de contacts entre nous, nous ne nous parlons pas assez au niveau des idées. L'information et la publicité sont trop fades et souvent très pauvres. Il n'y a pas assez de télévision locale. Il faut établir un comité central d'information avec un spécialiste-animateur en charge de propager l'information; il faut provoquer un "feed-back" de la population.

Nous nous sommes donc arrêtés un moment, trente Canadiens français, nous avons rencontré nos voisins, nous avons défini les problèmes tel que nous les voyions, nous avons trouvé des solutions.

Il faut maintenant prendre avec nos voisins des décisions et jouer avec eux notre rôle. Trente Franco-manitobains ne peuvent absolument pas prendre de décisions seuls, ni jouer leur rôle seuls entre eux. Il faut que l'expérience d'animation sociale à Gimli se répète à travers la communauté franco-manitobaine. C'est seulement à ce moment-là que les Franco-manitobains sauront s'ils ont vraiment un rôle inférieur à jouer au Manitoba et s'ils en ont honte, c'est seulement à ce moment-là qu'ils sauront si les développements modernes les dépassent et s'ils en ont peur. Allez-vous faire l'expérience de l'animation sociale?

Nouveau délégué apostolique

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté le Pape Paul VI a annoncé lundi, le 12 juin, la nomination de l'archevêque Emanuele Clarizio, nonce papal à la République Dominicaine, comme délégué apostolique au Canada.

Il succède à l'archevêque Sergio Pignedoli, qui retournera à Rome comme secrétaire de la congrégation de la Propagation de la foi.

Mgr Clarizio est âgé de 56 ans et collabora intimement avec le Pape alors que le Souverain pontife était attaché au secrétariat d'état du Vatican. En 1965 Mgr Clairizio fut le médiateur pendant la guerre civile en République Dominicaine.

Club des 200 de l'A.E.C.F.M.

La semaine dernière a été lancée officiellement la campagne annuelle du Club des 200, sous la direction de l'hon. juge A. Monnin.

Dans le journal du 8 juin, la première liste complète des noms a été publiée. Vous trouverez ci-après une liste complémentaire des nouveaux participants, ce qui porte le total à date, à 76 membres.

Nous remercions sincèrement toutes ces personnes qui ont accepté de prendre un engagement financier envers l'Association.

58—Pères Rédemptoristes, Ste-Anne-des-Chênes	25.00
59—Coopérative de St-Léon	25.00
60—Académie St-Joseph, St-Boniface	25.00
61—M. Marcel Roch, Notre-Dame-de-Lourdes	19.00
62—Me R. Bétournay, St-Boniface	25.00
63—Sénateur A.-L. Beaubien, St-Jean-Baptiste	25.00
64—Union Nationale Métisse St-Joseph, St-Vital	25.00
65—M. J.-E. Mireault, Winnipeg	25.00
66—Anonyme	25.00
67—Soeurs Ursulines, Bruxelles	25.00
68—Mgr Maurice Baudoux, St-Boniface	25.00
69—Fouillard Implement, St-Lazare	25.00
70—Dr M. Hamonic, St-Boniface	50.00
71—Mgr Antoine Hacault, St-Boniface	25.00
72—Ligue des Femmes Catholiques, St-Norbert	25.00
73—Dr F. P. Doyle, Ste-Anne-des-Chênes	35.00
74—Soeurs Grises, St-Boniface	25.00
75—Dr R. Champagne, Elie	25.00
76—Pharmacie Mulaire, St-Pierre-Jolys	25.00

Le Musée de St-Boniface

Après de longs délais, beaucoup de transactions, de travail, et souvent de travail désintéressé, enfin le musée!

Le vieux couvent des Soeurs Grises, rénové, astiqué, rempli d'antiquités et fleurant le lilas, deviendra officiellement musée le 23 juin. Venez le visiter, ce sera une grande fête de famille, coincidant avec la St-Jean-Baptiste.

Avant l'ouverture officielle, le soir du vendredi 23 juin, on pourra entendre la fanfare La Vérendrye. A 8 h. l'hymne national (et peut-être la vieille cloche du clocheton du couvent se réveillera-t-elle?) et déclaration du maire, entouré de représentants fédéraux, provinciaux, etc.

A l'intérieur, un tableau vivant présenté par le Cercle Molière évoquera les premières Soeurs Grises arrivées il y a 123 ans. Dans la grande salle qui était la chapelle, les Intrépides, un groupe folklorique de Winnipeg et un violoneux présenteront chants et danses. En plus des objets permanents, on pourra voir exposés des tableaux de trois jeunes peintres de St-Boniface, ainsi qu'une série de peintures du vieux St-Boniface signées Pauline Boutal.

A la tombée de la nuit, les routiers de St-Boniface feront éclater le feu de la St-Jean sur la rivière. Le feu symbolique se trouvera sur un radeau.

La Commission du Musée de St-Boniface a convoqué pour le dimanche 18 juin prochain tous les donateurs d'objets.

Les préparatifs iront bon train jusqu'au 23 juin, alors qu'un projet cher à tout St-Boniface deviendra réalité.



S. H. le maire Joseph-Philippe Guay a promis d'oublier ses tracas de premier magistrat de St-Boniface et de jouir gaiement des activités de l'Exposition de la Rivière-Rouge, du 23 juin au 1er juillet. Par cette promesse il a mérité de devenir membre de l'Ordre du "Fiesta Fun" de l'Expo manitobaine. Ci-dessus il reçoit sa carte de membre de l'Ordre des mains de MM. W. B. Landes (à gauche), président du comité de publicité de l'Expo, et Jim Thompson, président des journées municipales. La journée de St-Boniface à l'Expo: 29 juin. (Photo Frank W. Crockett)

Le fond du problème canadien

LONDON, Ont. — Le fait qu'il existe une nation canadienne-française résume l'essentiel du problème du Canada français, du Québec, et du Canada lui-même, a déclaré le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, à l'Université Western de London, en Ontario, à l'occasion de la collation des diplômes, le 3 juin dernier. Il reçut alors un doctorat honorifique de droit.

C'est à la fois un problème et un défi, a-t-il dit, que la Confédération n'a ni résolu ni relevé jusqu'à ce jour.

"Les Canadiens français possèdent des racines profondes dans le Canada tout entier. Je songe parfois que s'il n'en avait pas été ainsi, le Québec se serait séparé depuis longtemps, ou bien ne serait peut-être jamais entré dans la Confédération."

"Car 1967 n'est pas seulement le centième anniversaire de la Confédération. C'est aussi le 350e anniversaire de l'arrivée à Québec de Louis Hébert, le premier agriculteur au Canada français, et c'est aussi le 325e anniversaire de la Fondation de Ville-Marie, aujourd'hui notre grande métropole."

Confédération

"Lorsque les Canadiens français se remémorent ces faits, et lorsque l'on songe que nous avons vécu sous cinq régimes constitutionnels différents depuis la bataille des Plaines d'Abraham, et dont la Confédération n'est que le régime le plus récent, nous voyons d'une façon plus détachée l'histoire des cent dernières années que ne le font en général, les Canadiens de langue anglaise. Pour nous, la Confédération n'est pas parfaite, et dans certains domaines, elle a perpétué plutôt que résolu les problèmes vitaux auxquels la nation canadienne-française doit faire face.

"On a fait beaucoup de cas, je sais, de notre emploi du mot 'nation' pour décrire la communauté canadienne-française du Canada.

"En français, et également en anglais, le mot 'nation' possède un sens parfaitement légitime sur le plan sociologique, et c'est dans le sens de groupe culturel et linguistique habitant un même territoire que ce mot est employé correctement pour décrire les Canadiens français. L'on peut citer ici à l'appui une autorité comme Lord Durham dans sa référence célèbre aux 'deux nations se faisant la guerre au sein d'un même Etat'."

Aspirations et besoins

Le problème était le suivant: le peuple canadien-français, habitant l'Amérique du Nord depuis 350 ans maintenant, possédait les mêmes aspirations que tout autre peuple de la terre, soit de s'épanouir autant que possible, ce qui veut dire possibilité d'expression et perfectionnement de l'individu dans toutes les sphères de l'activité humaine.

Pour réaliser ceci, un milieu culturel, politique, économique et social convenant à "nos caractéristiques particulières de nation francophone d'Amérique du Nord" était nécessaire.

Le moins que nous ayons pu exiger, c'est un milieu "nous permettant de vivre en français sans souffrir du fait que nous ne sommes pas anglais, et où nous puissions bâtir, développer et diriger nos propres institutions socio-culturelles".

Le dilemme tragique était alors le suivant, assurer ceci au moyen de quel Etat? L'Etat fédéral ou l'Etat provincial? Au moyen des deux, diriez-vous. Mais l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique n'accordait aucun droit à la langue française à l'extérieur du Québec, sauf au Parlement fédéral et dans les Cours de justice.

Et la dure vérité, c'est qu'aujourd'hui la majorité des Canadiens français considèrent le gouvernement du Québec comme leur vrai gouvernement, le gouvernement qui les comprend réellement et s'occupe de leurs problèmes et de leurs besoins, le gouvernement qui "parle vraiment en leur nom".

Malgré de récents changements, et en dépit de toute l'évidente bonne volonté et des louables intentions de beaucoup de gens, les Canadiens français ne peuvent s'empêcher de regarder le gouvernement fédéral comme étant essentiellement un gouvernement anglais, particulièrement au niveau du puissant "establishment" au sein de la fonction publique.

Cette vocation culturelle vitale, qui a été confiée aux provinces par les Pères de la Confédération, en est une à laquelle le Québec entend répondre entièrement au nom de la nation canadienne-française, a dit M. Johnson.



La photo ci-dessus a été prise à Ottawa à l'occasion du congrès (26 au 31 mai) du Conseil Canadien de la Coopération. On y voit les délégués du Manitoba français: de gauche à droite, M. Gilles Hébert, directeur de la Caisse Populaire de St-Malo, Mme Hébert, M. René Toupin, gérant de la Centrale et secrétaire du C.C.M., M. Guy de Margerie, président de la Centrale, M. Gilbert Mignot, président de la Caisse Populaire de Ste-Marie à St-Vital, et M. Joseph Chabalier, inspecteur des Caisses Populaires du Manitoba. Tous les six ont naturellement profité du voyage pour se rendre aussi à l'Expo. Réaction unanime: "Bon congrès à Ottawa et magnifique exposition à Montréal!"

Les revenus de l'Expo: $47,000,000 en un mois

Les revenus d'exploitation de l'Exposition universelle de Montréal ont atteint la somme de $47 millions depuis le jour de l'inauguration jusqu'au 29 mai, a déclaré le directeur de l'exploitation de l'Exposition, M. Philippe de Gaspé Beaubien.

Mais c'est à la vente du passeport de saison à la Terre des Hommes que le directeur de l'exploitation attribue le gros des rentrées du premier mois. En effet, cette astuce géniale a permis à l'Expo 67 d'encaisser des revenus normalement étalés de $21 millions, dont une bonne part fut perçue avant même l'inauguration du 27 avril.

L'Expo a également encaissé $5 millions pour la vente des passeports de sept jours, $8.37 millions pour la vente de billets d'un jour, $310,000 en livrets-boni, $723,000 en billets "éducationnels", et $54,000 en billets à tarif réduit, soit un total de $35,526,672 au poste "entrées à l'Expo".

L'Exposition a encaissé d'autre part $3.3 millions chez les concessionnaires, en redevances de toutes sortes, dont $991,000 pour le stationnement. Elle a en outre reçu $5.3 millions sous forme de revenus divers.

Enfin, le Festival mondial de l'Expo a encaissé $3.3 millions, soit le quart environ des revenus qu'il entend tirer de la vente des billets ces prochains six mois.

La confessionnalité dans les écoles du Québec moderne

QUEBEC — Les règlements de l'ancien Conseil de l'instruction publique qui définissaient encore le caractère confessionnel de l'enseignement catholique et protestant au Québec viennent d'être complètement refondus.

Le ministre de l'éducation a déposé le 8 juin en Chambre un arrêté ministériel promulguant le texte de nouveaux règlements récemment édictés par les deux comités confessionnels du conseil supérieur de l'éducation, conformément aux pouvoirs et aux responsabilités que leur a conférés en 1964 le bill 60.

Les deux comités, catholique et protestant, ont seuls le pouvoir de faire des règlements concernant la reconnaissance des institutions d'enseignement confessionnelles, l'éducation chrétienne, l'enseignement religieux et moral ainsi que la qualification du personnel enseignant au point de vue religieux et moral.

Le rôle du conseil des ministres se limite à une simple sanction.

Chacun des deux comités a édicté trois règlements, qui remplacent complètement les règlements antérieurs des comités du conseil de l'instruction publique concernant les modes de la confessionnalité. La refonte des anciens règlements est la tâche principale à laquelle les comités confessionnels du conseil supérieur se sont attaqués depuis leur création.

Une déclaration du comité catholique, rendue publique en même temps que le texte des nouveaux règlements, stipule que les établissements actuellement reconnus catholiques selon les anciens règlements du défunt Conseil de l'instruction publique continueront d'être considérés, du moins pour un certain temps, comme des institutions d'enseignement catholique. Mais dans les 12 mois suivant la promulgation des nouveaux règlements, le comité catholique entreprendra de reconnaître comme catholique, au sens de la loi du Conseil supérieur de l'éducation, les écoles publiques qui se conformeront aux exigences de ces trois premiers règlements.

Les règlements adoptés par le comité catholique traduisent d'emblée une conception plus "ouverte" et plus respectueuse de la liberté des consciences; ils traduisent aussi le souci de replacer le caractère catholique de l'enseignement dans une perspective qui tient mieux compte de la distinction entre le profane et le sacré.

Un préambule explique d'abord quatre exigences de l'éducation catholique: a) "Le respect et la promotion des valeurs humaines"; b) "Un enseignement profane de première qualité qui respecte l'objet de chaque discipline et la pédagogie qui lui est propre"; c) "Un enseignement religieux conforme à la doctrine de l'Eglise et à la pédagogie de la foi"; d) "Un milieu de vie qui, animé par une organisation scolaire et une pastorale adéquate, favorise l'éducation de la liberté, l'épanouissement de la personnalité, l'ouverture au monde, l'amour des autres et l'accès à l'âge adulte de la foi."

Le premier règlement fixe ensuite les conditions auxquelles devra répondre une institution d'enseignement publique ou privée (de n'importe quel niveau) pour être reconnue comme catholique.

Ces conditions sont au nombre de cinq: a) Inclure à son horaire régulier une catéchèse et (ou) un enseignement des sciences religieuses; b) Suivre les programmes et utiliser le matériel didactique approuvé, au point de vue religieux et moral, par le comité catholique; c) Employer un personnel "qui respecte la confessionnalité de l'institution et les exigences de l'éducation catholique"; d) Assurer un service de pastorale; e) Observer les règlements du comité catholique.

Le règlement précise qu'à certaines conditions, une institution qui ne respecterait pas entièrement ces conditions, pour des raisons pertinentes, pourra néanmoins être reconnue catholique.

Le deuxième règlement concerne l'éducation catholique, l'enseignement religieux et moral et le service religieux dans les établissements catholiques. Il contient 15 articles.

Les plus novateurs, peut-être, sont ceux qui traitent du droit des élèves à être dispensés des programmes d'enseignement religieux et moral catholique. Au niveau élémentaire et secondaire, une telle permission sera accordée sur demande écrite des parents; au niveau secondaire, l'élève qui aura fait lui-même une telle demande pourra être dispensé par la direction de l'institution après consultation avec les parents; au niveau post-secondaire, le programme d'enseignement religieux et moral catholique sera sujet à option libre.

Au niveau élémentaire et secondaire, l'élève dispensé du programme d'enseignement religieux et moral catholique devra suivre un programme d'enseignement de morale naturelle.

Le troisième règlement concerne les qualifications requises, au point de vue religieux et moral, du personnel enseignant et dirigeant des institutions catholiques.

Ce règlement exige du personnel qu'il soit de foi catholique, qu'il jouisse d'une bonne réputation, qu'il assume ses fonctions selon l'esprit de l'éducation catholique défini au préambule des trois règlements, et qu'il respecte la liberté de conscience des élèves, des parents et du personnel de l'institution.

Un article assouplit l'application de cette règle en précisant que des personnes compétentes et non catholiques pourront être engagées dans des institutions d'enseignement catholique pourvu qu'elles respectent le caractère confessionnel de l'institution, et se conforment aux autres conditions posées par le règlement.

Cet assouplissement, de même que le droit de "dissidence" accordé aux élèves à certaines conditions, veut éviter d'enfermer les institutions catholiques dans une rigidité incompatible avec la souplesse nécessaire du système scolaire en raison de la diversité de la population et du droit des élèves et des parents à la liberté de conscience.

Etats généraux: 105 comtés sur 108 ont choisi leurs délégués

MONTREAL — Les Etats généraux du Canada français sont maintenant constitués. 105 comtés sur 108 ont élu 1,575 délégués et 471 suppléants pour la durée des Etats généraux.

Dans un communiqué de presse, M. Rosaire Morin, président de la commission technique, affirme que jamais aucune association n'a atteint un tel degré de représentativité de la nation.

On sait que la commission générale des Etats généraux avait exigé que 40 p.c. du corps électoral exerce son droit de suffrage pour que l'élection soit déclarée valide dans un comté.

Les élections se sont déroulées en deux tours, le premier ayant eu lieu le 16 avril dernier. Lors de ce premier scrutin, seulement 25 comtés avaient atteint et dépassé le 40 p.c. du corps électoral nécessaire.

La commission a donc procédé à un second tour, par correspondance, qui a permis à 80 autres comtés de répondre aux exigences du 40 p.c. Ce qui donne maintenant un total de 105 comtés sur 108 qui ont choisi leurs délégués.

A un deuxième palier, 600 corps intermédiaires, institutions et associations à rayonnement provincial ont désigné leurs représentants. Enfin, à un troisième palier, les Canadiens français des autres provinces envoient 425 délégués, selon l'importance respective de la population canadienne-française de chaque province.

2,593 candidats ont brigué les suffrages. Comparativement aux élections du 13 septembre 1966, le total des candidats est augmenté de 60 p.c. De ce nombre, 1,012 candidats sont des citoyens qui ont posé leur candidature isolément sans être mandatés par une association. Les autres candidats, soit un total de 1,581, représentaient une association ou une institution.

Le corps électoral était composé de 17,824 grands électeurs, représentant les associations et institutions suivantes: toute association locale, syndicale ou autre, toute association régionale ou provinciale, tout homme d'affaires ayant à son service 10 employés ou plus, toute Caisse populaire et toute agence d'une banque canadienne-française, maison d'enseignement, fabrique, commission scolaire, municipalité, journal, radio et télévision.

Caractère représentatif

Au 16 avril dernier, la commission générale a refusé de reconnaître les résultats dans 16 comtés où les participants s'étaient déclarés "élus", même s'ils n'avaient pas obtenu le 40 p.c. minimum du corps électoral. Les élections dans ces seize comtés se sont poursuivies par correspondance également.

Dans l'ensemble des 105 comtés du Québec qui ont élu des délégués, 8,834 électeurs sur 17,372 se sont prévalus de leur droit de vote, soit un pourcentage de 50.8 p.c. Ainsi, dit le communiqué des Etats généraux, on peut affirmer que l'élection qui vient de se dérouler a produit une représentation authentique et valable de la nation canadienne-française.

Les 8,920 grands électeurs qui ont exercé leur droit de suffrage viennent de quatre grands groupes: les classes populaires, le monde institutionnel, le monde des affaires et les associations sociales.

Quatre secteurs

En ce qui concerne les classes populaires, souligne le communiqué, il y a eu 526 votes des syndicats et des unions ouvrières, 305 votes venant de l'U.C.C., des cercles de Fermières et des syndicats coopératifs agricoles. Le minimum de 40 p.c. des électeurs inscrits a été atteint dans ce secteur.

Du côté des institutions, 804 conseils municipaux, 590 commissions scolaires et 473 fabriques paroissiales ont exercé leur droit de vote. Dans le monde des affaires, 866 caisses populaires et coopératives diverses, 881 hommes d'affaires, 275 associations d'affaires et 197 gérants de banque ont voté pour le choix des délégués.

Pour ce qui a trait à la participation des autres organisations sociales, on note celle de 1,447 sociétés historiques, associations culturelles, sections SS-JB, de 762 clubs sociaux, de 643 associations sociales, religieuses et de bienfaisance, de 576 associations d'éducation et maisons privées d'enseignement, de 228 groupes de loisirs, de 133 journaux et postes de radio, de 123 associations d'étudiants et de 91 associations professionnelles.

M. Morin souligne également que la compilation des bulletins et des résultats du vote a été confiée aux comptables Lavallée, Bédard, Lyonnais, Lussier, Gascon, Noiseux et Sénécal.

Pour garantir l'impartialité des résultats, les électeurs qui n'avaient pas voté le 16 avril ont reçu un bulletin de vote d'une dimension et d'une couleur différentes. Afin de vérifier le droit de vote de chaque électeur, l'enveloppe de retour était identifiée. Pour protéger le secret de l'élection, le bulletin était inséré dans une enveloppe blanche non-identifiée, elle-même à l'intérieur de l'enveloppe de retour.

Evêque de St-Hyacinthe

La Délégation Apostolique annonce que Sa Sainteté le Pape Paul VI a accepté, à cause de son état de santé, la démission de Son Exc. Mgr Arthur Douville, comme évêque de St-Hyacinthe.

Mgr Douville qui est âgé de 73 ans, avait été évêque auxiliaire de ce diocèse, de 1940 à 1942, puis évêque coadjuteur, du 21 mars au 27 novembre 1942. A cette date, il devenait évêque du diocèse jusqu'au moment de sa démission.

La Délégation annonce également que Son Exc. Mgr Albert Sanschagrin, O.M.I., 56 ans, administrateur apostolique du diocèse d'Amos depuis 1959, est nommé évêque du diocèse de St-Hyacinthe.

Mgr Sanschagrin avait d'abord été évêque coadjuteur de ce diocèse de 1957 à 1959.

La Délégation annonce aussi que Mgr Gaston Hains, 46 ans, auxiliaire de Mgr Douville à St-Hyacinthe, depuis sa consécration en 1964, est nommé évêque coadjuteur avec droit de succession et administrateur apostolique "sede plena" du diocèse d'Amos.



Michel Chénard, jeune homme de Cadillac et Lac Pelletier, Sask., quitta ses parents et sa région en août 1966 pour entrer chez les Dominicains, province du Saint-Nom, à titre de postulant. Le samedi après-midi 20 mai dernier, en l'église St-Dominique de San Francisco, Californie, en présence du R. P. H. F. Ward, O.P., provincial, il revêtait le saint habit des Dominicains et commençait son noviciat sous le nom de Frère Victor, O.P. Le noviciat dominicain se trouve à Kentfield, Californie.

L'Institut Vanier de la Famille

Les gouverneurs généraux du Canada ont pris l'heureuse habitude de laisser en héritage au pays, en souvenir de leur terme d'office, une institution nationale de valeur permanente. Par exemple, Lady Aberdeen a fait naitre le Victoria Order of Nurses et The Women's Institute, Lord Bessborough nous a laissé le Festival National d'Art dramatique, l'hon. Vincent Massey est l'un des créateurs du Conseil des Arts. Le regretté Georges-P. Vanier et son épouse ont été les instigateurs de l'Institut Vanier de la Famille.

Dès leur arrivée à Rideau Hall, ils circulèrent à travers tout le pays, de l'est à l'ouest, du sud au nord. Tout en apportant partout leur dignité et leur charme, ils observaient les individus, les familles, les institutions. Et bientôt naquit en eux l'impression très forte que "la famille canadienne" manifestait un certain retard dans un monde soumis à des développements industriels, scientifiques et économiques prestigieux. Ils en parlèrent à des intimes, dont le cardinal Léger, le docteur Wilder Penfield, le T. R. Reid, évêque anglican d'Ottawa, le doyen Garrigue, de la faculté des Sciences Sociales de l'Université de Montréal, etc. Tous se rendirent compte que de nombreuses associations s'intéressent à la famille, le plus souvent à la famille anormale, mais qu'il n'y a pratiquement rien en fait d'organisme coordonnateur.

En 1962, une quinzaine de personnes se groupèrent autour des Vanier à Ottawa et décidèrent de préparer une première "Conférence Canadienne de la Famille". Celle-ci eut lieu en juin 1964 à l'Université Carleton d'Ottawa. Pendant 4 jours, plus de 300 personnes apprirent de grands spécialistes ce qui se fait déjà et ce qui devrait se faire pour répondre aux besoins de la famille canadienne. Elles découvrirent surtout qu'on disposait de bien peu pour "faire ce qu'il faut faire", car sauf en Europe et un peu au Québec, on dispose de rares travaux de recherches en ce domaine, et ces travaux de recherches ne sont de fait que des essais ou des thèses abstraites dues aux étudiants et à leurs professeurs des Universités. Cette constatation fit naitre le besoin d'un Institut spécial, qui serait le premier du genre au monde, et donc qu'il faudrait créer de toutes pièces.

Six confessions religieuses (catholique, protestantes, juive) avaient déjà prêté les fonds nécessaires pour la réussite du congrès de 1964. Elles aidèrent aussi, avec la coopération de particuliers et de corporations canadiennes, à la création de l'Institut Vanier de la Famille qui vit le jour au printemps 1965. L'Institut groupa d'abord un exécutif de 20 membres et 80 autres personnes intéressées. On les appela "Les Cent Associés" de notre histoire moderne. Il leur fut difficile au début de déterminer avec précision les buts spécifiques à poursuivre, mais ils s'entendirent sur ce point: il ne s'agit pas de faire double emploi avec les organismes qui s'occupent déjà de la famille sous tel ou tel aspect, mais d'être plutôt comme un agent de coordination entre eux, quitte à combler du même coup les lacunes.

Disons que l'Institut n'est pas resté au niveau des discours et des discussions en table ronde. Déjà un certain nombre de projets ont pratiquement atteint le stade des réalisations: 1) Une enquête auprès des familles canadiennes en vue de mieux connaitre les attitudes vis-à-vis la vie familiale, d'obtenir une meilleure connaissance des conditions des familles canadiennes et de leurs besoins, de tenter d'évaluer aussi bien comment les familles se perçoivent en tant que telles, que les attitudes de la société à leur endroit; 2) Une étude sur l'éducation à la vie familiale; 3) L'établissement, à l'intérieur d'une bibliothèque centrale, d'un centre national de référence et de documentation sur la famille, comprenant tous les documents publiés ou manuscrits; 4) Une étude des familles vivant dans un contexte social particulier telles que les groupes ethniques minoritaires, les familles rurales, les familles habitant les taudis urbains et celles dont les parents sont séparés; 5) Une étude des répercussions qu'ont les changements sociaux et technologiques: travail par équipes de relève, mobilité régionale et occupationnelle, travail de la mère, sur la vie familiale; 6) Un botin sur les recherches et études faites au Canada sur la famille sous différents auspices: organisations, universités, différents niveaux de gouvernements.

L'Institut Vanier, fier de ses premières réalisations mais décidé de les mener à bon terme, a décidé maintenant de se faire connaitre du grand public par une grande campagne d'information. Et en même temps de créer une Caisse de dotation qui lui évitera la nécessité de sollicitations annuelles auprès de ce même public. A ce propos, le général Vanier estimait que chaque Canadien devrait avoir l'opportunité d'apporter, dans la mesure de ses moyens, sa contribution au financement de l'Institut. Il estimait que "le sou de l'orphelin" avait sa valeur particulière. Mais il fallait aussi les "gros" sous. Le gouvernement fédéral a donc pris l'initiative de l'exemple, en contribuant une somme initiale de $2 millions à la Caisse de dotation, et en promettant de doubler les sommes provenant d'autres sources: don personnel, don collectif d'une association d'employés ou d'un groupement social quelconque, etc. (On adresse son chèque ainsi: Caisse de dotation, et on le fait parvenir à: L'Institut Vanier de la Famille, 170, rue Metcalfe, Ottawa.) On espère récolter en fin de compte $10 millions, ce qui assurerait à l'Institut un revenu annuel de quelque $500,000.

Aucun Canadien ne peut rester indifférent. L'Institut Vanier de la Famille répond à ses propres besoins d'aujourd'hui et de demain. Bien entendu, la famille d'hier a ses immenses mérites, et nous devons à nos courageux ancêtres ce témoignage. Mais c'est la famille d'aujourd'hui et de demain qui doit retenir notre attention, cette famille nouvelle soumise aux conjonctures si périlleuses de notre temps et qui inclinera dans le sens des plus dynamiques influences qui s'exerceront sur elle: par exemple, ou bien ce sera le triomphe des campagnes anti-familiales, ou bien ce sera le nouvel essor d'une pensée chrétienne renouvelée, animée par le souffle des avant-gardes du peuple de Dieu, dont la marche évolutive se poursuit à travers les siècles.

Le cardinal Léger résumait ainsi cette marche évolutive: de la défense de la famille à sa promotion, de l'apologétique à la spiritualité, de la morale à la mystique, de la religion du devoir familial à la religion de l'amour conjugal, de la famille société d'autorité à la famille communauté d'amour, de l'épouse mineure à l'épouse égale en dignité, de la procréation instinctive à la régulation des naissances à base de charité et de voeu créateur; bref, de la famille close à la famille ouverte.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Tirage


Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: $4.00 par année
Autres pays: $5.00 par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Sondage intéressant

Le député fédéral indépendant de Trois-Rivières, M. J.-A. Mongrain, a adressé récemment 23,000 cartes-questionnaires à autant de ses électeurs afin de connaitre leur opinion sur différents problèmes du jour.

Des 23,000, seulement 4,000 ont répondu, mais l'échantillonnage n'en demeure pas moins assez représentatif pour qu'on s'arrête à l'analyser quelque peu. Par exemple, le député Mongrain voulait savoir si ses électeurs acceptaient les célébrations du centenaire de la Confédération. 3,234 ont répondu dans l'affirmative, alors que seulement 514 étaient d'avis contraire et que 135 préféraient n'émettre aucune opinion.

Dans le même ordre d'idées, 3,300 électeurs ont estimé que le Québec n'est pas mûr pour une séparation d'avec le reste du pays, tandis que 508 seulement pensaient autrement et que 217 faisaient connaitre leur indécision à ce sujet.

Le questionnaire portait aussi sur d'autres sujets, comme la création de tribunaux du travail et la peine de mort. Les 4,000 électeurs qui ont répondu à ces questions se sont, à une très forte majorité, prononcés en faveur de ces tribunaux et pour le maintien de la peine capitale.

Mais ce sont les réponses aux deux premières questions qui nous intéressent particulièrement, notamment celles qui ont trait aux célébrations du centenaire. A la lumière de ces réponses, il semble bien que cette prétention était pour le moins exagérée. On a probablement confondu la célébration enthousiaste avec la célébration tout court. Qu'il n'y ait pas d'enthousiasme pour cet anniversaire, c'est possible, voire très probable, mais de là à en conclure qu'aucun Québécois ne s'estime justifié de souligner l'événement, c'est autre chose. Il s'en trouve apparemment un bon nombre pour qui ces cent premières années de Confédération ne se résument pas uniquement en des injustices continues. En tout cas, il est évident que tous les Québécois n'ont pas pris au sérieux les déclarations bruyantes de plusieurs sociétés Saint-Jean-Baptiste invitant la population entière à boycotter les fêtes de 1967.

D'ailleurs, on aura noté que le nombre de ceux qui estiment le Québec mûr pour la séparation est fort peu élevé. Si la cause séparatiste n'a pas perdu du terrain depuis les dernières élections, on peut dire également qu'elle n'en a pas gagné beaucoup non plus. L'échéance de 1970 dont a parlé le député Gilles Grégoire apparait pour le moins une prédiction assez fantaisiste.

Evidemment, Trois-Rivières, comté plutôt traditionnaliste ou conservateur, n'est pas toute la province. Il serait dangereux de trop généraliser à partir de ces seules données. Il faudrait souhaiter que d'autres députés imitent M. Mongrain et nous aident ainsi à compléter le tableau. Mais, en attendant, on est sûrement justifié de voir dans les résultats de ce sondage un appel à la modération. Le peuple n'est peut-être pas aussi porté aux extrêmes qu'on le croit. Il tend à demeurer fort réaliste et prudent.

Vincent Prince
Le Devoir

$1,000 pour 10 lignes

HALIFAX — Mme Margaret Rempel, de Fairview, en banlieue d'Halifax, a gagné un prix de $1,000 pour "le meilleur poème en 10 lignes célébrant le centenaire de la Confédération canadienne."

Le commissaire du centenaire, M. John Fisher, a remis le prix à la lauréate à l'Assemblée législative d'Halifax.

Mme Rempel était l'une des milliers de participants à ce concours organisé par Atlantic Advocate, revue mensuelle de Fredericton. L'un des règlements stipulait que les poèmes devaient être présentés en anglais et en français.

Le directeur de la revue, M. Michael Wardell, a déclaré que le poème, intitulé "Flame of our Future", avait été choisi parce qu'il représentait bien les provinces canadiennes.

Mme Rempel, qui est mère de cinq enfants, a déclaré qu'elle écrivait des poèmes depuis plusieurs années. Elle a gagné son premier concours à l'âge de 16 ans.

Version française

Voici la version française du poème primé:

De la glaise au four, cette terre
fut formée par des pionniers,
Reformée et moulée par la roue
du temps;
Trempée par la chaleur de la
conquête et l'effusion de sang,
Ainsi que les os calcinés des martyrs, jusqu'à purification.
Cent ans de qualité et de foi,
Améliorées par le progrès ont
fait l'épreuve de ces hommes
aux visions lointaines,
Réunis pour fonder une nation
Les pères de la Confédération,
nés pour unir
Les provinces du Canada, et
activer
Le feu . . . la flamme de la
forge de notre avenir.

Photo Clark Smith, Brandon

Une des illustrations de Georges Césari pour "Les amours de Ronsard". Edition d'Art: Sefer, 22Ae Borriglione, Nice, France.

L'art et les idées de Georges Césari

Dans ce studio de Brandon où va s'engager l'entretien auquel Georges Césari veut bien se soumettre, ce n'est que symphonie de couleurs, qui vont des rouges riches et veloutés de ce "Frimas" de musée, aux bleus profonds ou transparents comme l'infini de "Back stage".

— On demeure muet à regarder vos toiles, Césari.

— Lesquelles? Et qu'ont-elles d'extraordinaire à vos yeux? Elles sont toutes, ici du moins, de même facture, et si je ne me trompe, vous les avez déjà vues l'an dernier. Elles ont été exposées à Brandon, à Montréal et à Winnipeg.

— De même facture, précisément. Mais ne vaudrait-il pas mieux dire d'un art si subtil et personnel, qu'on s'interroge aussitôt sur le secret de vos lignes pures, de leur souplesse, de la gamme et du fondu de vos tons.

— Peut-être. Ce n'est pas à moi à en décider, mais à vous d'en juger. Il est si difficile à un peintre de faire la synthèse de son propre travail.

— J'ai parlé d'art, non point de travail.

— Je vous entends bien, mais croyez-vous que l'un soit séparable de l'autre? Je dois vous avertir que je ne suis pas de ceux qui, au-delà de l'inspiration, et à fortiori sans aucune inspiration, s'imaginent pouvoir faire oeuvre d'art en se passant de méditation et en méprisant les règles immuables.

— Ah! les fameuses règles. Nous y voici déjà.

— Déjà, parce que tout commence par elles et y aboutit. Les anciens nous ont abondamment ouvert la voie. Aujourd'hui, toute une pépinière de velléitaires, à quelque forme qu'ils se consacrent, masquent leur ignorance en prétendant mépriser ces lois sur lesquelles se bâtit toute oeuvre digne de ce nom.

— De quels moyens se servent-ils, alors?

— Je ne puis le dire au juste, mais ce que je sais fort bien, c'est qu'ils se moquent de l'héritage. Après quoi, tout est permis et devient possible à ces "pseudos". On nous impose en ce moment la publicité d'une boisson artificielle qui assure aux gens assoiffés l'infusion, si je puis dire, d'un certain art abstrait. La soif à peine étanchée, voilà ces personnages quelconques, saisis de fièvre, s'emparant du pinceau, et qui, tout en dansant, peignent comme les anges du génie!

— Vous ne prenez tout de même pas cela au sérieux?

— Au sérieux, certainement pas. Mais c'est tout à fait symptomatique. L'auditeur, le spectateur trompés et confondant fumisterie et capacité croient que c'est cela l'art du génie.

— Sans travail!

— Exactement, sans travail, et sans lois aussi, sans conception, sans réflexion, sans composition, sans technique, sans talent . . . Vous savez bien: on écrase entre deux feuilles de carton une demi-douzaine de couleurs en pâte, et voilà de quoi classer un autre génie.

— C'est affligeant, j'en conviens.

— Ce l'est d'autant plus que le phénomène est universel et touche à toutes les formes de l'art. Le gratteur de guitare ne possède aucune notion musicale; l'exécutant transforme la salle de concert en une usine métallurgique, et le soi-disant chanteur n'est plus qu'un être glapissant qui prend sur scène des attitudes de forcené ou de chimpanzé; le sculpteur cherche en vain la ligne qui ne soit ni droite, ni courbe, ni brisée, et l'art du fer forgé, au renfort de la presse hydraulique, a atteint ses limites au cimetière d'autos. Tout appartient ainsi au tordu, à l'absurde, à l'horreur, à la dérision.

— Vous êtes bien irrité, ce me semble.

— Il y a de quoi! Mais laissez-moi illustrer mes réflexions en m'en tenant à un domaine qui, n'étant pas le mien, ne peut me rendre suspect de manquer d'objectivité: la composition musicale. Chacun connait sans doute l'oeuvre de Maurice Ravel, mais qui, à part les initiés, sait combien l'auteur a contourné les lois de l'harmonie? Si je me rappelle encore les leçons que j'ai reçues, les suites de quintes, dans la musique ancienne, étaient défendues afin de ne pas heurter l'oreille. Or, Ravel s'en est affranchi en s'efforçant de construire son oeuvre précisément sur ces fameuses suites de quintes. Le secret de sa réussite, on n'y pense guère, n'est pas tant que Ravel ait innové en bouleversant la règle qu'il avait si bien respectée au cours de ses études, mais que, ayant eu une connaissance parfaite de cette loi de l'harmonie, il s'en soit joué avec science. Ce n'est pas seulement le goût qui a guidé l'auteur de "Ma Mère l'oye", mais le sens d'une construction nouvelle et valable. Sans assimilation des règles fondamentales, Maurice Ravel, pas plus que Bartok par exemple, n'eût bâti l'oeuvre qu'il nous a laissée. A la vérité, le succès de ces deux artistes et celui des créateurs qui se sont distingués dans d'autres domaines de l'art est dû à ce qu'ils sont restés marqués par les lois naturelles.

— Au fond, Césari, vous êtes vraiment très pessimiste.

— Il suffirait de dire que je ne suis pas indifférent. Comment pourrait-on demeurer inerte devant l'image du chaos?

— Signe des temps, mon cher, signe des temps. Mais ne me dites pas que votre personnalité, votre art à vous s'en trouvent affectés!

— Si! Dans le sens d'une plus grande discipline. Face à l'ineptie, aux égarements et aux tâtonnements dans les dédales de l'ignorance, comment ne pas réagir par un plus grand souci de perfection?

— Vous y avez pleinement réussi. Votre peinture vibre, et on dirait qu'à défaut de "l'entendre", on la sent vivre plus qu'on ne la voit.

— Puissiez-vous dire vrai! Mais en réalité, c'est beaucoup plus simple que cela. J'en suis encore à m'interroger sans cesse, à revenir aux grands maitres et à leurs chefs-d'oeuvre.

— Que faites-vous de la personnalité, alors?

— Une personnalité se dégage d'elle-même sur la trame du passé. J'ai cité les musiciens. Pensez-vous qu'un architecte puisse dans son oeuvre personnel se moquer des lois mathématiques? Non! Et de même un artiste ne peut s'affirmer sans retour en arrière, sans avoir aiguisé sa vision et puisé son savoir aux pyramides, au Parthénon, à la chapelle Sixtine. En peinture, nombre de débutants, soit paresse, soit prétention et désir de se singulariser, ont écarté toutes règles gênantes, ignorant qu'on n'écrase pas impunément sous le pied des lois universelles, et que le temps défera ce que, sans apprentissage, ils auront fait sans lui.

— La nature elle-même n'est-elle pas aussi une grande inspiratrice?

— Plus que cela. Elle est à la fois inspiratrice et éducatrice. Toutes les beautés y sont rassemblées: la ligne même, partout génératrice d'harmonie, la proportion, le volume, l'équilibre, le contraste des couleurs. Artiste qui sait donc découvrir cette nature, et pauvre celui qui la rejette.

— Est-ce là une invitation à copier?

— Quel mot insolite! Un artiste ne copie ni ne reproduit. Il dissout en lui ce qu'il aperçoit et compose ensuite à travers son interprétation. Il en va du paysage comme du portrait. L'artiste-peintre n'est pas un photographe, et s'il ne donne à la surface plane sur laquelle il travaille ni relief ni surtout l'esprit, la flamme intérieure qu'il a saisis, dans le cas d'un personnage, ou l'atmosphère s'il s'agit d'un spectacle champêtre, ce n'est pas un artiste.

— Faut-il alors peindre comme on sent?

— Question brûlante! Ce jargon, c'est encore, de la part des faux prophètes et de l'apprenti, une forme de l'ignorance, car dire de peindre comme on sent, c'est encourager à faire abstraction de tout fondement. On va même, en ces choses, jusqu'à faire état de démocratie par respect de l'individu et de la liberté qu'il a de ses conceptions. Que ce peintre ne sache pas son métier d'artiste, et que, plus simplement encore, il ne soit pas artiste du tout, peu importe de nos jours. Le public applaudit tout, sans discrimination, le mauvais et le pire: l'individu a créé "comme il sent", et il prétend passer pour un phénix. Il n'y a pas qu'à l'école que se pose le problème de l'éducation; il se pose aussi au studio et plus encore dans la masse.

— Laissons plutôt cela aux pédagogues.

(à suivre)

L'Ouest et... St-Boniface, impressions d'un Parisien

Au début de cette année, M. Max Olivier-Lacamp, journaliste parisien, traversait le Canada de l'Atlantique au Pacifique. En cours de route il écrivait ses impressions que publiait "Le Figaro" sous ce titre général: Le Canada à la recherche de lui-même. Voici un extrait de cette "grande enquête de Max Olivier-Lacamp" qui concerne plus particulièrement l'Ouest canadien et... St-Boniface, paru dans Le Figaro (sélection hebdomadaire) du jeudi 9 mars 1967, page 6.

• • •

C'est la première fois que je traverse en train les Montagnes Rocheuses en hiver. La neige tombe implacablement, en flocons énormes et serrés depuis la veille au soir, depuis le moment où, après un dernier "rye" au wagon-bar je me suis mis au lit dans la vaste couchette du "Transcontinental" des chemins de fer nationaux canadiens, conçu comme un paquebot pour voyages au long cours.

Plusieurs fois dans la nuit j'ai regardé dehors, et je n'ai rien vu d'autre que du blanc en mouvement: aux arrêts ou en marche, je me suis senti aussi noyé, aussi perdu qu'une mouche tombée dans de la mousse de savon en paillettes. Quand ma montre — mise à l'heure de la section d'immensité définie par l'un des fuseaux horaires du Canada — quand ma montre m'indiqua que la nuit allait bientôt être moins noire, je me levais pour faire ma toilette et manger mon breakfast, et ces devoirs accomplis je m'installais sur l'impériale du train, sous le dôme en pexiglass du wagon panoramique.

Une dame est venue s'asseoir auprès de moi, toute ratatinée par l'âge sous les bouclettes blanches ondulées serré, coiffées du petit chapeau rond en plumes noires et à bout de voilette, qui sont comme l'uniforme des veuves et des vieilles demoiselles du monde anglo-saxon.

Elle m'adresse aussitôt la parole, avec la cordialité qui est, comme la gentillesse et la bonhomie souriante, le dénominateur commun de tous les Canadiens, quelque soit leur "ethnie" ou leur "phonie". C'est une veuve de la Première Guerre mondiale, et son jeune mari est mort en 1917 en France, à Vimy, où tant de Canadiens sont tombés. Elle parle pour parler, car elle s'ennuie, elle parle de ses voyages, car elle a parcouru le monde entier.

Je l'écoute distraitement sous le dôme, à l'avant du wagon; d'en haut, je vois par-dessus les trois locomotives Diesel qui tirent le train, le chasse-neige qui ouvre la voie avec cent cinquante ou deux cents mètres d'avance. Je le devine plutôt, ce chasse-neige, à cause des lumières qui l'encadrent et qui le protègent. Pourtant, je ne vois pas les rails qu'il dégage devant nous, malgré les phares de la locomotive de tête qui éclairent durement en louchant vers le bas la piste blanche sur laquelle semble glisser le train. En cinq ou dix secondes, la neige monstrueuse recouvre tout.

Une variété d'Esquimaux

Parfois, au hasard d'un changement de versant, la blancheur verticale est moins opaque, sans doute pour que je puisse me rendre compte que le train traverse une forêt géante. Les arbres, "Spruces", qui sont des pins colorés, sapins de Douglas, non moins énormes, cèdres rouges, sont serrés comme des arbres de Noël dans une pépinière, comme les arbres de Noël dont le moins haut aurait quarante mètres du pied à la cime. La végétation conifère est si dense par endroits que, malgré la neige qui la fourre, malgré le blanc qui l'engloutit, j'ai des impressions de Congo ou d'Amazone, de grande forêt tropicale.

La vieille dame parle toujours, et je l'écoute pour me désengourdir, car la neige endort, et son babil est loin d'être futile, depuis qu'elle a compris que j'étais Français.

— C'est depuis que je voyage à travers le monde, me dit-elle, depuis ma retraite de professeur ,car j'ai enseigné les mathématiques et la physique à Montréal, à Saskatoon et à Toronto, que j'ai découvert l'existence d'une langue et d'une culture françaises. Pour moi, avant, les "French Canadiens", c'étaient, en blanc, une variété de Peaux-Rouges ou d'Esquimaux.

— Bien sûr, au cours de ma carrière, j'ai eu des élèves aux noms français, mais ils parlaient tous l'anglais aussi bien que les autres, et même entre eux. A Montréal, à Québec, lorsque j'y suis passée, en touriste, pour m'embarquer vers la Grande-Bretagne et le reste du vieux monde, j'ai toujours eu affaire à des porteurs, à des maîtres d'hôtel, à des chauffeurs de taxi qui me parlaient anglais, avec le même accent qu'en Ontario ou qu'au Manitoba, bien qu'entre eux ils usassent de ce qui me parut un patois, car leur langage ne ressemblait pas du tout au français théorique de mon école secondaire.

— La plume de ma tante... Mon tailleur est riche ! ! !

— Exactement. Il ne faut pas oublier que le Canada de langue anglaise a longtemps été une colonie britannique. Qu'il a voulu le rester, parce qu'il était fidèle au vieux pays, Londres était alors la capitale du monde et ses enfants qui se comportaient partout comme les maîtres de la terre, étaient anglo-saxons et protestants.

Le superbe mépris des insulaires

— Que faites-vous des anglicans?

— Je suis anglicane. Les anglicans sont des protestants. Tous les chrétiens qui ne sont ni romains ni orthodoxes sont des protestants et même les catholiques de Grande-Bretagne, quand ils ne sont pas Irlandais, sont presque des protestants... Je vous disais que les habitants de l'Empire britannique ont conservé leur superbe mépris, la magnifique indifférence des insulaires envers tout ce qui n'était pas anglo-saxon et protestant. Jusqu'à la fin de l'Empire, avec la dernière guerre, il y avait NOUS, capitale Londres, et le reste du monde. Les Sioux, les Hurons, les Canadiens français, les immigrés ukrainiens, suisses, italiens et même les Américains, quand ils n'étaient pas établis de vieille souche en Nouvelle-Angleterre, n'étaient que des "natives", comme les Chinois pour les Anglais de Tien-Tsin, de Shanghaï, de Hong-Kong au temps des concessions, comme les Cafres tous noirs et les Boërs d'origine hollandaise pour les Anglais de l'Afrique du Sud. Londres était la capitale politique du monde, sa Cité l'arbitre économique de l'univers. Les Canadiens anglais avaient des parents riches et puissants, "une mère patrie" maternelle. Les Canadiens français n'avaient pas de métropole, puisqu'ils étaient sujets d'un roi étranger et que leur patrie culturelle ne s'intéressait pas à eux...

Je reste un moment songeur. La neige tombe serrée depuis que le train en descendant la montagne progresse lentement dans la direction générale du Sud-Ouest. Le long de la voie ferrée dont les sections droites sont de plus en plus fréquentes court une grand-route, aussi blanc-bleu, aussi dure, aussi glissante apparemment qu'un glacier raboté. Des camions semi-remorques, monstres de vingt ou trente tonnes y roulent plus vite que le train, à quatre-vingts kilomètres à l'heure, peut-être à cent, aussi sûrs, d'eux-mêmes, aussi précis que leurs homologues de chez nous sur une autoroute de beau temps, au mois de juin.

La vieille dame reprend:

— En visitant la même année — celle de ma retraite, il y a dix ans — la Grande-Bretagne et la France, j'ai constaté à quel point, par rapport à nous, gens du continent américain, les deux civilisations, les deux cultures, les deux niveaux d'existence, l'angoisse du futur, étaient proches et comparables.

Depuis lors, j'ai essayé d'apprendre votre langue pour connaître et comprendre mes compatriotes de langue française. Mais je suis vieille et c'est difficile. Je crois que beaucoup de "Canadiens" pensent comme moi aujourd'hui, et que les jeunes s'efforcent de plus en plus de parler le français.

Ma voisine là-dessus s'excuse, prend congé, me dit à tout à l'heure, au déjeuner.

La neige a cessé de tomber, le train s'arrête dans une petite gare de montagne comme on en trouverait chez nous dans le Jura ou dans le Massif Central. Avec cette différence que la clairière où elle est nichée est surplombée d'arbres géants et que les piles de bois tronçonnées qui sèchent au vent, couvertes de neige glacée sont à l'échelle des troncs dans lesquels on les a débitées aux engins mécaniques.

Je descends un instant, pour prendre l'air qui est gelé à moins vingt-cinq ou moins trente degrés sous zéro centigrades. Le chasse-neige automoteur qui précédait le train depuis le petit matin est allé faire demi-tour sur une plaque tournante. Il attend, son soc de trois mètres de haut pointé vers la montagne, le convoi montant qui va nous croiser.

Ne plus être les tâcherons

Au déjeuner, je n'ai pas revu la vieille dame, sans doute parce qu'il y a trois services, qu'elle est "sur" l'un et moi "sur" un autre, et que l'organisation canadienne, comme l'américaine, implique de tous la discipline et la soumission inconditionnelle au règlement.

Après, tout seul sous le dôme, tandis que le train descend la basse vallée de la rivière Fraser, de moins en moins gelée, de plus en plus verte en approchant du Pacifique, je repense à quelques conversations des jours précédents, notamment à celle qu'à Saint-Boniface, près de Winnipeg, j'ai eue avec le maire franco-canadien de la banlieue en majorité francophone de la capitale du Manitoba. Joseph Guay, tel est le nom de cet homme d'une cinquantaine d'années, m'a reçu dans sa mairie, et comme tous les responsables Canadiens français hors de la province de Québec, il m'a parlé de la survivance des communautés linguistiques françaises, toutes petites minorités noyées dans l'anglophonie.

Cet homme actif, intelligent, d'un esprit ouvert et qui voit loin, a merveilleusement compris, sans passion, avec réalisme, le problème des Canadiens français de la Diaspora, comme on dit là-bas, descendants des pionniers qui sont venus du Québec, aux temps héroïques, comme d'autres de Russie, d'Allemagne ou d'Italie.

— Pour nous, m'a-t-il dit, l'avenir c'est de prouver l'utilité de notre existence pour la province où nous sommes nés, où nous vivons, dont nous sommes les enfants et les citoyens au même titre que tous les autres, et même un peu plus.

"Certains — je pense à mes cousins du Québec — disent que les Franco-Canadiens des provinces de l'Ouest doivent être abandonnés à l'anglicisation, qu'ils sont perdus pour la cause de la langue française... sous prétexte que nous n'empêchons pas nos enfants et nos jeunes gens d'apprendre l'anglais. Au contraire, nous les encourageons, parce qu'il serait criminel de leur ôter leurs chances de réussir, d'en faire des sous-développés, des attardés, dans une partie du monde qui progresse matériellement à pas de géants. Le refuge dans l'isolement était logique quand dans l'Ouest, les Russes, les Ukrainiens, les Suisses, les Allemands, les Belges, les Islandais, les Canadiens français vivaient dans des villages, entre eux, à l'ombre d'un clocher. Aujourd'hui, pourquoi les "Canadiens français" continueraient-ils seuls à patoiser entre illettrés dans leur trou de campagne... Laboureront-ils encore avec des boeufs? Notre force, en un siècle dynamique, ne doit pas être celle statique de la survivance qui avait sa valeur en d'autres temps et en d'autres circonstances. Notre force, c'est de participer pleinement à la vie du pays en lui apportant le bénéfice de notre double culture. En jouant hardiment de notre passé et de notre acquit, d'utiliser l'anglais pour vivre et d'apprendre vraiment le français, langue, littérature, culture, avec la valeur que sa maitrise implique, au lieu de nous contenter comme nous l'avons trop longtemps fait de baragouiner entre nous un à peu près français que nous n'osions pas sortir devant des Français de France. A nous la qualité, puisque nous sommes minorité!

"Nous sommes chez nous au Canada, dans tout le Canada, pas seulement au Québec, et nous n'avons pas la vocation d'y rester tâcherons à perpétuité... Ni nos filles ni nos femmes bonnes à tout faire."

Et Joseph Guay qui parle un merveilleux français, riche, savoureux, vigoureux, m'a raconté comment son père était arrivé à Saint-Boniface par le premier train, quand la voie ferrée avait été ouverte, vers 1880, pour épouser quelques années plus tard une jeune fille qui était venue, bébé, du Québec, avec ses parents, en canoë, à la pagaie, par les lacs et par les rivières, après soixante-deux jours de navigation, comment sa grand-mère fermière dans un lointain village refusait sa porte aux voyageurs égarés quand ceux-ci parlaient anglais "non pas parce qu'ils étaient Anglais", a précisé pour moi Joseph Guay, "mais parce qu'ils étaient présumés protestants, donc non-chrétiens et suppôts du diable". Jean XXIII, m'a-t-il affirmé, est le plus grand bienfaiteur des Canadiens français, puisque c'est grâce à lui que beaucoup d'entre nous ont compris qu'on pouvait aimer le bon Dieu et le servir dans des églises différentes, avec des mots différents.

Paix au Moyen-Orient

OTTAWA — Le premier ministre du Canada a mis de l'avant un plan en six points pour l'élaboration d'un règlement politique durable au Moyen-Orient.

Selon M. Pearson, tout projet de règlement politique devra comporter:

1 — Le retrait par Israël de "certaines" positions militaires, moyennant des garanties politiques pouvant assurer la stabilité.

2 — La reconnaissance d'Eilat par les Arabes comme port israélien et le libre passage dans le détroit de Tiran et le golfe d'Akaba, quelles que soient les prétentions de chacun, lesquelles pourraient être soumises à la Cour internationale de justice.

3 — L'accès des navires israéliens au canal de Suez.

4 — Le rétablissement d'une présence de l'ONU.

5 — La création d'une zone démilitarisée.

6 — Le règlement du problème des réfugiés arabes.

Dans son premier point, M. Pearson donne presque à entendre qu'il croirait Israël justifié de conserver certaines de ses acquisitions militaires des derniers jours. En tout cas, quel que soit le statu quo militaire auquel on reviendra, M. Pearson estime nécessaire certaines garanties politiques capables d'assurer la stabilité et fermement appuyées par le Conseil de sécurité des Nations unies. Tout cessez-le-feu sera illusoire, dit-il, si par exemple la question de l'accès au golfe d'Akaba n'est pas résolue.

On ne pourra parvenir à une entente sur ces garanties, répète-t-il d'autre part, sans une rencontre entre les Quatre Grands.

Malgré les apparences, M. Pearson ne croit pas que la Force d'urgence des Nations unies au Moyen-Orient ait été inutile. Au contraire, dit-il, elle a prouvé son utilité pendant 10 ans et c'est une raison suffisante pour tout mettre en oeuvre pour renforcer l'ONU. Voilà pourquoi il n'éprouve aucune réticence à suggérer dans son quatrième point le rétablissement de la présence de la Force des Nations unies. Mais il y pose deux conditions: il faudrait qu'Israël change d'attitude à cet égard et permette la circulation des troupes de l'ONU sur son territoire. Deuxième condition: la décision éventuelle de retirer la force de l'ONU devra appartenir au Comité consultatif de cette force et, en second recours, à l'Assemblée générale des Nations unies.

Le premier ministre ne croit pas cependant qu'il soit nécessaire de reconstituer la FUNU. La nouvelle force pourrait être constituée à partir de la Commission de l'application de la trêve (UNTSO) déjà en place et qui est une création du Conseil de sécurité.

Le premier ministre voit enfin dans l'établissement d'une zone démilitarisée (qu'il souhaite plus efficace qu'au Vietnam) un moyen de prévenir les raids, les harcèlements et le terrorisme des deux côtés.

Autour du chat en Poche

La réalisation du "Chat en Poche" à laquelle j'ai assisté samedi soir était honnête. 1) Honnête à ce point de vue que c'était une pièce pour le grand public, et que le théâtre est pour le public. Je crois bien que la majorité des gens de St-Boniface ont dû bien rire et s'amuser. 2) J'ignore comment appliquer ce terme à la réalisation plastique de la pièce de Feydeau, puisque le théâtre par définition est factice.

La direction a fait tout ce qui pouvait être fait avec cette pièce. La direction ne fut trahie que par la scène trop étroite: le genre des apartés, en tant que convention théâtrale, (désuet comme moyen effectif) exige une scène beaucoup plus grande; autrement cela choque la sensibilité moderne qui accepte difficilement qu'on parle en petits groupes, et qu'une seule conversation soit entendue. Elle fut trahie quelquefois aussi par des mouvements et gestes vidés de leurs intentions; à ce moment les acteurs demeuraient purement théâtraux, et le comique devenait abstrait et donc physiquement ridicule. Des exagérations aussi brisaient le mouvement scénique. Il est très difficile de tenir le comique en régie. Gilbert Rosset semblait le plus réussi; cela en partie parce que le caractère de Lanoix lui permettait d'être plus caricatural.

En définitive, la force de la pièce est du domaine du jeu, de la double entente, et cette force dépend de la direction et des diverses subtilités que mettent les acteurs. Les quelques moments agréables nous sont venus justement grâce à la direction et aux créations des interprètes. On riait plutôt de la banalité d'une situation que de son comique. Et au théâtre le rire doit être opératoire pour le spectateur. C'est donc dire que cette pièce en tant que cérémonie ou mystère fut (et demeure) ratée. Et ce n'est pas directement la faute du Cercle. Tout ce côté "aparté" ne correspond plus à la sensibilité moderne.

Les comédiens qui tenaient les grands rôles n'ont pas souvent faibli, et ils ont tout mis pour sortir ce qu'ils pouvaient de cette oeuvre médiocre. Beaucoup de gens se recrieront, mais moi, je demande beaucoup plus au théâtre qu'un rire de surface. Le théâtre s'il veut continuer (il n'est pas question de faire compétition au cinéma) doit renouveler sa méthode de communication avec le spectateur. Ce n'est pas simplement une question de lever la main droite plutôt que la main gauche. Non! C'est une nouvelle conception de la relation spectateur-acteur. Sans emboîter dans des termes cinématographiques, je dirais qu'il faut des expériences du côté "théâtre-vérité". Le contact direct, ce qui distingue d'une façon le théâtre du cinéma, doit être utilisé. Le théâtre doit tendre vers les cérémonies anciennes, mystiques, où toute la foule communie à la transe directement. C'est cet aspect physique qui seul peut donner un théâtre valable aujourd'hui.

Avec "Chat en Poche", il n'y a presque rien qui puisse intéresser l'homme moderne. J'ai parlé de l'inefficacité des apartés; enlevant les anecdotes aussi, il ne reste plus rien. Rien ne demeure que ce jeu verbal, et ensuite le factice théâtral. Et la critique devrait porter sur cela; mais je ne puis m'y contraindre, car le texte, les gestes sont des moyens qu'il faut analyser sans doute, mais seulement s'ils ont transmis quelque chose de plus profond; quelque chose d'autre qu'eux-mêmes, en tout cas. Les moyens doivent devenir des médiums. Car on ne fait jamais un geste gratuitement. Et tous les gestes des comédiens sont restés gratuits d'une façon. Je veux dire que généralement les gestes étaient intentionnés par rapport au caractères que l'on créait; et cela est très bien, et lorsque c'est réussi c'est le mérite du comédien et lorsque c'est raté, c'est son erreur, sa faiblesse. Mais malgré ce réseau de caractères, de mouvements scéniques, tout restait gratuit parce que cela ne traduisait rien. La pièce était un monde clos. Et je me refuse d'analyser un monde clos. Ce n'est pas parce que "ça ne passait pas la rampe". Ça ne pouvait pas passer. Le jeu des comédiens "passait la rampe", mais le spectateur ne faisait face qu'à un beau maquillage, alors que sa sensibilité devait affronter un mystère quelconque, trouver une catharsis.

Je ne prétends pas qu'il faut jouer seulement du moderne. Au contraire. C'est le moyen théâtral qui doit être renouvelé; le texte, lui, demeure secondaire.

Je tiens en dernier lieu à faire remarquer l'affiche pour "Chat en Poche", une création d'Arthur Aubin. Au moins là, on a le goût d'approcher la pancarte, de la toucher, de voir ce qui est écrit; c'est un monde à elle seule. On veut y pénétrer. Et la meilleure façon d'attirer vers une oeuvre d'art (la pièce ou le spectacle) c'est par l'intermédiaire d'une autre oeuvre d'art (l'affiche). Ce qui ne fonctionnait pas entre la pièce et les spectateurs, était certainement en opération entre l'affiche et le spectacle.

J'espère que les comédiens comprendront pourquoi je ne me suis pas attardé à une analyse de leur jeu. Mais ce domaine de l'analyse aurait été un ersatz.

J. R. L.

* * *

Réunion annuelle

M. Gabriel Forest, président du Cercle Molière, annonce que la réunion annuelle aura lieu à 8 h. p.m. le mercredi 21 juin au local du Cercle au soubassement de la cathédrale.

Tous les amis du Cercle Molière sont invités... avec droit de vote. Il y a en effet élections au cours de la soirée, et aussi lecture de divers rapports, discussion, présentation de l'état financier, etc.

Sts-Martyrs-Canadiens

Club Béliveau

Avis à tous les paroissiens! N'oubliez pas le pique-nique organisé par le Club Béliveau. Il aura lieu le dimanche 18 juin à Elm Beach Park. Chacun emporte son souper. Il y aura rafraîchissements sur place et jeux pour les jeunes et moins jeunes.

Ecole maternelle

Les élèves de Mme Souchay ont préparé un village pionnier qui est en montre à la salle paroissiale. Tous les paroissiens sont invités à venir admirer ce projet centenaire fait entièrement par les enfants.

Leur concert de fin d'année aura lieu le 23 juin au soir à la salle paroissiale.

L.F.C.

La section paroissiale perd sa présidente. Il est toujours triste de perdre un membre à cause de déménagement. Encore plus triste quand ce membre est d'un dévouement et d'une charité remarquables. C'est donc avec regret que nous acceptons la résignation de Mme Norbert Toupin. Les membres la remercient du beau travail accompli depuis les débuts de la Ligue dans cette paroisse.

Les membres de cette section souhaitent beaucoup de succès à sa remplaçante, Mme Paul Fournier.

Précieux-Sang

Thé centenaire

Nous entendons parler, nous lisons un peu partout ou nous voyons à la télévision un projet centenaire quelconque. L'école du Précieux-Sang désirait participer à cet enthousiasme qui imprègne les Canadiens depuis et même avant le début de l'année.

Le personnel s'organise en comités, déjà deux mois avant le 1er juin, date fixée pour notre thé centenaire. Nous entendions parler de pâtisseries, de verseurs, de cartes d'entrée, de billets de tirage, de finance, de décorations et de quoi encore! Chacun s'acharnait à sa tâche, et de réunion en réunion nous voyions notre pyramide s'élever comme par enchantement. Finalement, le 1er juin au matin, après les classes, nous jouissions de l'éclosion de l'effort apporté tant par le personnel que par les élèves et autres personnes intéressées à l'école.

Notre thé centenaire fut ouvert officiellement à 2 h. p.m. par M. Softley, M. Hawn, Mme Hervo et la Rév. Sr Brigitte. Les institutrices se donnèrent même la peine de se vêtir de robes anciennes et tous, nous étions heureux de recevoir les parents, amis et bienfaiteurs, qui, eux, pouvaient jouir de leur participation aux kiosques élaborés par les élèves avec beaucoup de goût. Le tirage clôtura la soirée. Le 1er prix, une brosse à dents électrique, fut gagné par Rosemarie Perreault; le deuxième, un "walkie talkie", alla à Gilles Bouchard; le troisième, un barbecue portatif, fut décerné à Lucie Duhamel.

Nous désirons témoigner notre reconnaissance à tous ceux qui aidèrent à l'organisation, à tous ceux qui vinrent nous encourager et aux bienfaiteurs. Nous pouvons affirmer que notre thé a été un succès, mais c'est grâce à vous qu'il l'a été.

Délégués à Toronto

A l'assemblée générale de l'Association des Conservateurs-Progressistes de la circonscription fédérale de Saint-Boniface, tenue à Saint-Vital le jeudi 8 juin dernier, les personnes suivantes ont été choisies pour représenter l'Association au congrès national du parti qui aura lieu à Toronto du 6 au 9 septembre prochains: Mme Nancy Taylor, MM. Harry DeLeeuw, Forrest Aiken, Walter Kleinschmit et Rémi Lafrenière.



Ci-dessus le R. F. Fernand Marion, C.S.V., surintendant de la division scolaire de la Rivière-Rouge, signe son contrat en présence de M. le docteur Joseph Boucher, président de la commission scolaire, et de M. Lionel Péloquin, vice-président. Le même soir, à St-Pierre-Jolys, M. Ted Tétreault, secrétaire de la division, a aussi signé son contrat. Tous les membres de la commission scolaire étaient présents: Dr Joseph Boucher, président, de St-Jean-Baptiste, Lionel Péloquin, vice-président, de St-Pierre-Jolys, Alphonse Saurette, Letellier, Gérard Vermette, Otterburne, Joseph Hébert, St-Malo, Lionel Lussier, Ste-Elisabeth, François Palud, Aubigny, Albert St-Hilaire, St-Jean-Baptiste, Edmond Guertin, Ste-Agathe, Jacques Préfontaine, St-Pierre-Jolys, ainsi que le Frère Marion, M. Georges Guilbault, à titre d'inspecteur (nommé surintendant de la division Rivière-Seine), et Théodore Tétreault, secrétaire. (Photo Jean Banville)

Chez nos édiles

La pollution de l'air

Une délégation de la Place Cabana est venue se plaindre au Conseil, lundi soir, des odeurs qui leur parvenaient de Canadian Gypsum et d'International Laboratories. Le représentant de la délégation a dit que "le problème devient de plus en plus sérieux". Un matin il fut réveillé à 3 h. 30 par les odeurs. Il s'est plaint à ce momen-là à la police. "On en a jusqu'au goût dans la bouche", dit-il. Il fit remarquer que la position du docteur French, du département de Bien-être, est pour le moins incertaine. Dans une lettre de 1963, le docteur French laisse entendre qu'on peut se défaire de ces odeurs; mais deux ans plus tard, il laisse entendre qu'on ne peut rien faire, sauf déménager les manufactures.

Le représentant a ensuite ajouté qu'il ne peut jamais arriver à parler au docteur French, qu'il a téléphoné deux fois en trois semaines afin de lui parler personnellement, mais qu'il ne peut rejoindre que les autres membres du département. "Cela fait longtemps qu'on endure, dit-il, mais maintenant c'est absolument insupportable; et lorsqu'on paye $450 de taxes par année..." Précisant pour le conseil de ville, le représentant ajouta qu'ils sont continuellement dérangé par International Laboratories, mais que Canadian Gypsum est le plus insupportable, sauf les rares moments où le vent est favorable.

L'échevin Gee demanda ensuite si "la délégation savait que depuis cette année, par un règlement municipal, ces compagnies peuvent être poursuivies". Il demanda aussi pourquoi la délégation avait attendu si longtemps avant de présenter la question au conseil.

Le maire Guay, ayant auparavant loué la bravoure de ces gens d'avoir si longtemps enduré cela, interpréta les pensées du représentant et répondit à la question de l'échevin Gee en disant que "la délégation avait espéré des résultats immédiats en se plaignant directement au département responsable. Et que maintenant ils se voyaient obligés de passer par le conseil".

Un autre membre de la délégation précisa que Canadian Gypsum avaient des filtres qui devaient éliminer ces odeurs, mais que durant la fin de semaine, Canadian Gypsum nettoyait ces filtres, et que l'oxyde employé dans ce processus était la cause de toutes ces odeurs. Un autre membre voulut savoir si la Place Cabana était une zone industrielle ou résidentielle.

La difficulté présente était que les gens de cette rue n'avaient personne à qui se plaindre lorsque ces odeurs se produisaient, parce qu'il n'y avait pas de responsable qui ferait une enquête. La question fut en fin de compte renvoyée au docteur French afin qu'il agisse immédiatement. Le maire Guay ajouta avec emphase que "si l'on ne peut rien faire ici, la question est assez importante pour mériter d'être connue par le gouvernement provincial".

Plus tard dans la soirée, le maire fit remarquer l'importance de trouver des employés au service de cette ville, dans cette ville même, plutôt que d'être obligé d'aller chercher quelqu'un à Winnipeg ou ailleurs. Non pas qu'il ait quoi que ce soit contre Winnipeg, mais autant que possible il est juste de donner aux contribuables de cette ville la chance de travailler dans leur propre ville, pour cette communauté qu'ils ont adoptée.

Un échevin se défend

Nous savons que la ville de St-Boniface n'a pas encore son nouveau camion de feu, suivant sa mauvaise procédure en ce qui concerne les soumissions, et grâce aussi à une étude honnête que l'échevin Gee a entreprise, y mettant de son propre temps. Ce lundi soir, la ville fit lecture d'une lettre de C. E. Hickey & Fils suggérant que l'échevin Gee avait plus que les intérêts de la ville à coeur lorsqu'il entreprit de présenter son étude.

L'échevin Gee a dit: "Je n'accepte pas cette déclaration de libelle qui suggère que j'avais plus que les intérêts de la ville à coeur. J'en ai discuté avec mon propre avocat et je considère faire poursuivre cette compagnie. Les deux journaux (Le Courier, et La Liberté et le Patriote) ont présenté très exactement ce que j'ai dit, et ont souligné le fait que je m'attaquais avant tout à la procédure des soumissions plutôt qu'à l'engin Thibault. D'ailleurs Hickey dans sa lettre a sorti certaines affirmations de leur contexte original; je n'ai pas dit que l'engin n'avait pas été éprouvé, j'ai dit qu'il n'avait pas été éprouvé sur une période relativement longue de temps; je n'ai pas dit non plus que Hickey ne payait pas des salaires de syndicat, mais qu'il ne l'avait pas stipulé dans leur soumission.

"Je crois que c'est un effort prémédité pour me forcer à voter comme ils veulent. Je ne serai jamais forcé de la sorte que les intérêts en jeu soient imposants ou petits. Je crois au contraire que j'ai été très juste avec Hickey, et d'ailleurs dans leur lettre même ils me donnent raison en avouant qu'il y avait des contradictions dans leur soumission, qu'ils avaient complété cette soumission sous empressement. Ceci n'est pas une excuse, car l'information regardant les soumissions leur est parvenue en même temps qu'aux autres compagnies. Je n'accepte pas la responsabilité de leur mauvais sens des affaires. Je demande à Hickey de venir ici prouver ce qu'il affirme, de même pour n'importe quel membre de ce conseil s'il juge que j'ai agi pour des motifs personnels. Et si je suis trouvé coupable, je suis prêt à résigner à la prochaine réunion de ce conseil."

Le maire Guay, tirant une leçon de tout ceci, proposa "que le conseil rejette toute soumission qui ne concorde pas avec les demandes de la ville, et qu'il n'entretienne pas ultérieurement ces soumissions pour aucune raison. C'est d'ailleurs, ajouta-t-il, la façon de procéder au gouvernement provincial".

L'échevin Gee reprit en disant que "c'était un attentat contre son intégrité, que cela ne devait pas être toléré". Il s'excusa pour le vote pris par le conseil, concernant la réception de cette lettre.

J. R. L.

Les cours au Collège de St-Boniface

Sciences religieuses 48.332

Le cours de religion qu'on enseignera au cours universitaire cet été à St-Boniface n'est pas d'aujourd'hui; il y a plus de 35 ans que le Collège de St-Boniface offre des cours de littérature biblique pleinement reconnus par l'Université de Manitoba qui y accorde des "crédits" en vue du degré de bachelier ès arts. Publions-le: durant une assez longue période, notre université était la seule institution neutre d'enseignement supérieur au Canada à ainsi reconnaître officiellement des cours de religion.

En parcourant les annuaires du collège on constate que dès l'année académique 1925-26 il y avait un professeur, le R. P. Donat Gariépy, S.J., qui se trouvait examinateur "en religion et philosophie" à l'Université de Manitoba. En 1937-38 on rencontre le nom du R. P. Martial Caron, S.J., examinateur en littérature biblique; il l'est encore aujourd'hui mais sous le titre: "Examiner in Religious Studies".

L'Université même n'enseigne aucun des cours de religion; elle en laisse le soin aux collèges affiliés confessionnels, d'abord au nombre de quatre: St. John's, United, Brandon et St-Boniface; ce n'est qu'en 1956-57 que le Collège St-Paul s'unit à ce groupe; vers cette époque Brandon devenait neutre et se retirait de l'enseignement de la religion.

Au Collège de St-Boniface, l'étude de la religion en Rhétorique fut longtemps simplement un sixième sujet qui s'ajoutait aux cinq réguliers et n'était pas reconnu ou "accrédité" par l'Université. En 1965-66 il devint sujet légalement universitaire et, depuis, le rhétoricien peut ne s'inscrire qu'à cinq cours, dont l'histoire des religions 48.126.

Cet été on offrira le cours de religion 48.332 qui est une introduction à l'étude du Nouveau Testament. Il est clair que ce n'est pas un cours aussi avancé que les cours de Bible au programme dans les Grands Séminaires ou les Instituts Bibliques. L'étudiant s'initiera à la Bible afin d'en acquérir une certaine compréhension et un goût de fréquenter les Saintes Ecritures tout au long de sa vie. Il sera en mesure d'en vivre et d'en "dialoguer" intelligemment avec ses amis protestants qui ont toujours eu la Bible en haute estime et s'en sont constitués des propagandistes zélés. Beaucoup de nos adultes trouveraient profit à s'inscrire à ce cours, même à titre d'auditeurs libres. Ils seraient plus à l'aise quand leurs amis demandent des renseignements sur la Bible.

Le professeur du cours 48.332 à la session d'été du collège sera le R. P. Léopold Sabourin, S.J. Il est originaire de St-Jean-Baptiste, Manitoba, ancien élève du collège, bachelier ès arts de l'Université de Manitoba, licencié en philosophie du Scolasticat des Jésuites (Montréal) et docteur en théologie de l'Université Grégorienne (Rome). Il est également l'auteur de deux volumes d'études sur l'Ecriture sainte.

Important

Puisque nous sommes au chapitre des sciences religieuses, nous en profitons pour annoncer une nouvelle importante et d'intérêt spécial à tous les élèves actuels et futurs du cours universitaire du collège.

Jusqu'à maintenant le collège n'offrait que trois cours de sciences religieuses, et chaque élève régulier devait s'inscrire au cours de son année, sans pouvoir opter pour un autre cours de son choix. Dans le but de présenter un éventail meilleur et, éventuellement, les cinq cours requis au "majeur" en sciences religieuses, les démarches sont entreprises pour introduire en 1968-69 un cours de Psychologie de la religion. Nous reconnaissons tous qu'il est souhaitable de promouvoir en éducation un climat sain de responsabilité de l'option réfléchie, spécialement en une matière si proche de l'engagement religieux de l'élève. C'est un idéal caressé dont la réussite dépend des élèves autant que des professeurs. Après mûre réflexion et consultation, les autorités du collège croient impérieux de favoriser une culture religieuse intégrée à notre population manitobaine et adaptée à la vie actuelle de l'Eglise universelle. La nouvelle décision du collège consiste donc à n'exiger que **deux cours** de sciences religieuses, mais le choix se fera bientôt parmi les quatre ou cinq cours disponibles.

Les trois cours actuels sont: Histoire des religions 48.126; Ancien Testament 48.222; et enfin Nouveau Testament 48.332. Jouissant d'un champ plus vaste où choisir leurs options, les étudiants sauront apporter une spontanéité et une générosité nouvelle dans l'étude de leur religion.

Ludger Guy, S.J., doyen,
Collège de St-Boniface.

Maître ès Arts

M. Marcel Bonneau, de Charleswood, professeur de français et autres matières à la Faculté d'Education de l'Université de Manitoba, vient d'obtenir sa maîtrise ès arts. Déjà muni de sa maîtrise en éducation et d'autres diplômes, il a consacré ses derniers cinq étés à étudier à l'Université Laval de Québec.

Félicitations au nouveau maître ès arts qui se dévoue depuis plusieurs années au service des futurs professeurs des écoles du Manitoba. De plus, chaque samedi matin durant l'année scolaire, il enseigne le français à un groupe d'adultes anglophones intéressés à ce complément de culture. C'est pour les récompenser de leur assiduité hebdomadaire et aussi, sans doute, pour leur donner un aspect particulier de "la culture française", qu'il invita tous ses élèves l'autre jour à une dégustation de vins et de fromages à sa maison de Charleswood.

Ceux qui prirent part à cette dégustation ont semblé jouir énormément de cette occasion unique de parler français. Parmi eux on remarquait des professeurs de l'Université et d'écoles secondaires de Winnipeg, un fonctionnaire du département d'Education, un journaliste, des mères de famille, etc.

Excellente manière de terminer une année d'étude... qu'il s'agisse de recevoir un diplôme de maître ès arts, ou de jouir des secrets de la gastronomie.

Par eux, pour eux, avec eux

Telle est le motto du Mouvement des Jeunes Travailleurs dans lequel la coopération, le dévouement excellent et l'amitié règnent. Que ce soit une activité ou simplement une discussion, les jeunes travailleurs l'organisent, y participent et en profitent.

Beaucoup de jeunes travailleurs francophones de la ville et de la campagne ont trouvé dans M.J.T. le moyen de faire évoluer leur caractère, de développer leurs talents et de multiplier leurs amis. Aussi, M.J.T. répond à leur besoin de se sentir utiles, d'avoir quelque chose à faire et de prendre des responsabilités.

Les activités et responsabilités ne manquent pas dans M.J.T. et se manifestent en diverses équipes. Prenant la section Cathédrale comme exemple, nous entrevoyons au moins 9 équipes chez les filles et 5 ou plus chez les garçons. Chaque équipe est composée d'un chef et de cinq à dix membres. Les chefs se rencontrent le lundi soir pour reviser les activités de la semaine passée, pour préparer leur réunion d'équipe et pour discuter les problèmes, réussites, etc., qui concernent le mouvement. Ensuite, un soir par semaine, selon le besoin, chaque chef rencontre son équipe et s'efforce d'accomplir quelque chose de nouveau, ou de discuter les plans d'action future.

A St-Boniface, entre les équipes les plus recherchées, nous remarquons celle du "patin à roulette" qui atteint plus de cent jeunes travailleurs. Organisée par les garçons, chaque jeudi soir, avec transportation fournie, une foule de jeunes travailleurs et travailleuses se rendent pour passer une agréable soirée d'exercice non-fatigante.

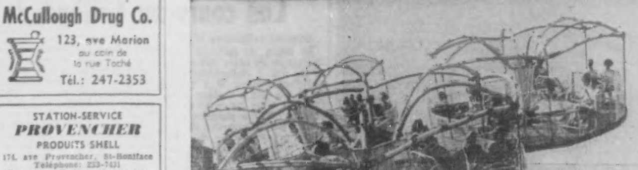
D'autres équipes bien reconnues sont celles de la Personnalité (l'Art de parler en public) des Arts féminins (cuisine, maquillage, décoration intérieure), d'Activités d'été (balle molle, corn roast, Weiner roast) et du Système "D" (débrouillardise) chez les garçons.

Les équipes des Activités d'été méritent un mot spécial, car nous voilà maintenant à l'été. Des équipes de balle molle, de filles et de garçons' ont été organisées et pratiquent assidûment. D'autres activités entrevues pour la saison chaude sont des weiner roasts comme celui qu'ont eu les jeunes travailleurs, le dimanche 4 juin, au Parc Trudeau à Ste-Anne-des-Chênes. Une soixantaine de jeunes gens y étaient présents, même si la température ne favorisait pas l'activité. Tous se sont très bien amusés. Merci à ceux qui l'ont organisée.

Pour les jeunes travailleurs qui ne font pas partie du mouvement mais qui sont intéressés, nous avons une carte de membre. Cette carte une fois remplie donne la chance aux responsables de M.J.T. de vous contacter lorsqu'une activité est organisée. Vous pouvez vous procurer ces cartes de membre à un prix raisonnable aux danses ou de n'importe quel membre de M.J.T. Vous n'avez seulement qu'à la demander.

Indirectement, M.J.T. rejoint plus de mille jeunes. Les centres actifs incluent St-Boniface, Précieux-Sang, Somerset, La Broquerie et St-Norbert. Nous, les membres de M.J.T., aimerions voir le mouvement se répandre par toute la province. Alors, jeunes travailleurs et travailleuses qui lisez cet article, c'est à votre avantage de vous joindre à nous. Hatez-vous!

Lucille Rioux, chef de l'équipe
de publicité, section Cathédrale.



Le météore: Pourquoi aller si loin quand nous avons quelque chose de si bien! Un autre des tours intéressants et spectaculaires qu'offre l'Expo de la Rivière-Rouge. C'est le Royal American Midway qui présente ce tour qui est comme une étoile filante traversant le ciel, de telle sorte que les voyageurs reçoivent les mêmes sensations que nos astronautes. Un plaisir que doivent se procurer tous les visiteurs de notre Expo de la Rivière-Rouge.

Chronique de CBWFT

Terre des hommes, terre de fraternité

A partir du dimanche 18 juin, une nouvelle émission d'information religieuse passera au canal 3 à 5 h. 30 p.m.

Actualités religieuses, tel est le titre de cette émission d'une demi-heure, qui sera composée de deux points d'intérêt. Le premier fera d'**Actualités religieuses** une émission spécifiquement d'information. Cette information pourra être aussi bien d'intérêt local que régional ou international. D'autre part, le mot religieux ne doit pas être pris dans un sens limitatif; il sera tenu compte, par exemple, du contexte social accompagnant l'information. **Actualités religieuses** pourra aussi présenter l'analyse de tel ou tel événement. Tel est le but des réalisateurs Roger Leclerc et Gilles Brissette, et du scripteur Jean Francoeur.

Le second point d'intérêt est l'Expo. Considérant que le monde créé par Dieu est à construire par les hommes, **Actualités religieuses** présentera la Terre des hommes dans ce qu'elle a qui répond le plus à l'idéal voulu par Dieu. **Actualités religieuses** montrera que la Terre des hommes est une immense terre de fraternité. Ce sera aussi l'occasion de présenter des reportages sur différents pavillons de l'Expo, ainsi que sur les diverses personnalités religieuses en visite à l'Expo.

L'animateur d'**Actualités religieuses** sera Marcel Adam, du journal La Presse.

Wilfrid Pelletier rencontre des jeunes

C'est le dimanche 18 juin, à 6 h. du soir, que reviendra, à la télévision de Radio, l'émission **Wilfrid Pelletier rencontre...**

Wilfrid Pelletier est une des figures les plus prestigieuses du monde musical, au Québec. Au cours de ces émissions, il rencontre et présente des ensembles de jeunes musiciens ou des jeunes interprètes à l'avenir prometteur. C'est pour le maître l'occasion de les conseiller et de les encourager dans la voie qu'ils se sont fixés.

Pour cette nouvelle série d'émissions, Wilfrid Pelletier rencontrera Lise Petit et la Fanfare rythmique des élèves de 3e année de la réserve indienne de Bersimis.

La Fanfare rythmique est un ensemble de 25 garçons qui, avec des instruments à percussion, interpréteront des oeuvres de Grieg et d'E.-S. Daniel.

Quant à Lise Petit, c'est une jeune fille de 18 ans, originaire de St-Joseph-de-Beauce, élève à l'école Vincent-d'Indy, qui a remporté cette année le deuxième prix du Festival provincial du Québec dans la catégorie piano-concert. C'est du reste la raison pour laquelle Wilfrid Pelletier la rencontrera.

La grande Juliette Greco

Juliette Greco sera la vedette de la première partie de l'émission Festival estival, le dimanche 18 juin. En effet, de 8 h. à 9 h., ce soir-là à la télévision de Radio-Canada, vous pourrez voir ou revoir le récital que l'excellente diseuse donnait en février dernier, à la Comédie-Canadienne.

A propos de ce récital, le critique du Devoir, Jacques Thériault, écrivait, dans l'édition du 10 février: "Elle (Greco) chante Béart, Prévert, Gainsbourg, Brel, Brassens, Trenet et Ferré, elle souligne les moindres paroles d'un jeu de hanche, ébauche des gestes d'une précision étonnante..." Quant à Claude Gingras, de La Presse, il était également emballé: "En deux heures, écrit-il, Greco nous en donne plus que nous ne pouvons en recevoir! La voix, le geste, le regard ,le mouvement du corps, tout ce complète admirablement chez Greco..."

"Le Sel..." reçoit Josué de Castro

Au **Sel de la semaine** du lundi soir 10 juin, à 10 h., Fernand Seguin accueillera Josué de Castro, ambassadeur du Brésil à l'O.N.U., président de l'Association mondiale contre la faim, président de la Conférence du désarmement du World Parliament Association (W.P.A.), médecin, philosophe, professeur d'anthropologie à l'université du Brésil, promoteur de l'action contre le sous-développement et organisateur de la campagne contre la faim dans le monde.

Universellement considéré comme un des hommes-force de notre temps, Josué de Castro a publié plusieurs ouvrages qui ont été traduits en 21 langues et qui ont atteint une notoriété mondiale.

Le 19 juin, au **Sel de la semaine**, il sera question de la guerre contre la faim. "La guerre contre la faim, disait John Kennedy, est vraiment la guerre de l'humanité pour sa libération. Il n'y a pas de bataille, sur terre ni dans l'espace, plus importante, car la paix et le progrès ne peuvent être maintenus dans un monde à demi-nourri et à demi-affamé. Nous avons le pouvoir d'éliminer la faim du visage du monde..."

Palmarès de CKSB

(Juin)

1 — Personne ne veut mourir (Pétula Clark)
2 — La génération d'aujourd'hui (Les Chanceliers)
3 — Je t'aime (Dominique Michel et Michel Louvain)
4 — Ta ta ta ta (Michel Polnareff)
5 — La Manic (Les Cabestans)
6 — Tu es un peu moi (Françoise Hardy)
7 — L'important c'est la rose (Gilbert Bécaud)
8 — Vin d'été (Claude Valade et Robert Demontingy)
9 — J'ai tant de joie (Pierre Lalonde)
10 — Les enfants de la guerre (Charles Aznavour)
11 — Ça c'est notre amour (Ginette Reno)
12 — Du soleil, du boulot (Adamo)
13 — Je revis (Les Révoltés)
14 — Dans la brume du matin (Joe Dassin)
15 — Comme un enfant (Le Cap'tain Group)
Révélation du mois: Les Chanceliers



Les Joyeux Troubadours Estelle Caron, Jean-Maurice Bailly et Gérard Paradis apportent chaque jour, à **11 h. 30** du matin, sur les ondes de Radio-Canada, une demi-heure de franche gaieté et de bonne humeur. A cette émission, dont les textes sont d'André Rufiange, le rire est toujours de rigueur. Lorsque sonnent 11 h. 30, laissez entrer chez vous ces semeurs de joie.

Au poste CBWFT

JEUDI 15 JUIN

3.00—Les coulisses de l'exploit
4.00—Canadiana (Couleur)
4.30—Charlie Chaplain
5.00—La Flèche brisée
5.30—Robinson Crusoé
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—A la seconde
8.30—Match sur roulettes (C)
9.00—Le Beau Sexe
10.00—Les Couche-tard (Couleur)
10.30—Pour un bout de papier
11.00—Police du port
11.30—Cinéma: "L'Affaire Girardin". Film réalisé par Pierre Laforest. Un inspecteur de police interroge toutes les personnes présentes sur les lieux d'un crime.

VENDREDI 16 JUIN

3.00—Les coulisses de l'exploit
4.00—L'auberge de la licorne
4.30—Charlie Chaplain
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Francis au pays des grands fauves (Couleur)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Inspecteur Leclerc
8.00—Grandes chasse et pêche
8.30—Cinéma international: "Le Jeu de l'assassin". Film d'Helmuth Ashley, avec Magali Noel, H. Mayen et Georges Rivière. Après avoir commis plusieurs meurtres, un assassin échoue dans une réunion mondaine et prend part à un jeu dit de "détective".
10.15—Entretien d'été
10.45—Les Affaires de l'Etat
11.00—Cinéma: "Quai des blondes". Film de Paul Cadéac, avec Michel Auclair, Barbara Laage et Madeleine Lebeau. Un ancien officier de marine fait de la contrebande de cigarettes américaines. Tout marche bien jusqu'à l'arrivée d'un concurrent d'outre-Atlantique qui veut instaurer en Méditerranée les méthodes des gangsters de Chicago.

SAMEDI 17 JUIN

4.00—La Flèche brisée
4.30—Images en tête
5.00—Rue de l'anse
5.30—Michel Vaillant
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Les Joyeux Naufragés (C)
7.30—Récital
8.00—Visite à l'Expo (Couleur)
9.00—Mon pays, mes chansons
9.30—Les Fables de La Fontaine
10.00—Les Couche-tard (Couleur)
10.30—Leçons d'amour conjugal
11.00—Cinéma: "Paisa". Drame héroïque de Roberto Rossellini, avec Carmela Sazie, Maria Michi et Gar Moore. Episodes de la libération de l'Italie par les Américains depuis le débarquement en Sicile en juillet 1943.

DIMANCHE 18 JUIN

4.00—Du sport et des hommes
4.30—Partout
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—Actualités religieuses
6.00—Wilfrid Pelletier rencontre
6.30—Terre des autres hommes (C)
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Festival estival
10.00—Bois francs (Couleur)
10.30—Soucoupes volantes (C)
11.00—D'hier à demain

LUNDI 19 JUIN

3.00—Entre ciel et terre
4.00—Canadiana (Couleur)
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Les Quatre Saisons
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Septième-Nord
8.30—Les Envahisseurs (Couleur)
9.30—Les Saintes Chéries
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "Quatre nuits avec toi". Comédie sentimentale de Raoul de Anda, avec Elsa Aguilar. Les aventures de la fille d'un gouverneur de province qui quitte le foyer paternel pour fuir le fiancé imposé par son père.

MARDI 20 JUIN

3.00—Mini-métrage
4.00—Canadiana (Couleur)
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—A communiquer
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Vidocq
8.00—Haute tension (Couleur)
9.00—Berthe et Blanche
9.30—Moi et l'autre (Couleur)
10.00—Malican, père et fils
10.30—Caméra 67
11.00—Ciné-club: "Mon père avait raison". Comédie sentimentale réalisée et interprétée par Sacha Guitry, avec Paul Bernard et Jacqueline Delubac. Abandonné par son épouse, un père élève son fils dans la méfiance envers les femmes et l'amour.

MERCREDI 21 JUIN

3.00—Hollywood présente
4.00—Canadiana (Couleur)
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—L'Ane culotté
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Bell et Sébastien
8.00—Cinéma du mercredi: "Procès de singe". Film de S. Kramer, avec Spencer Tracy.
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "Soupçons". Film policier de Pierre Billon, avec Anne Vernon, Frank Villar, Jacques Castelot et Dora Doll. Une étudiante désenchantée par un premier amour, s'engage à titre d'institutrice au château de Montenoy. Le riche châtelain en devient amoureux.

A la mémoire de M. Pierre-Jean Meyer

Le 5 mai dernier, M. Pierre-Jean Meyer, muni des derniers sacrements, est décédé presque subitement après une attaque de paralysie.

Né le 13 novembre 1893 à Beaux, comté d'Yssingeaux (Haute-Loire), France, M. P.-J. Meyer vécut dans ce beau pays ensoleillé et montagneux toute sa jeunesse. Plus tard, employé comme métallurgiste aux usines de St-Etienne, il y travailla jusqu'à la déclaration de la guerre de 1914. C'est alors qu'il dut joindre les sapeurs-alpinistes en Alsace (régiment de l'infanterie). Blessé à Bacarat, il fut l'un des seuls survivants de son régiment. Il fut prisonnier de guerre des Allemands en Bavière durant quatre ans.

La guerre finie, faisant ses adieux à ses parents et amis, il décida de venir au Canada. Il se met en route pour le Manitoba où il fonda un foyer. A Notre-Dame-de-Lourdes, il se livra à la culture du blé. Puis, après un stage à St-Boniface comme boulanger à l'hospice Taché, le curé de Notre-Dame-de-Lourdes lui demanda en 1924 d'ouvrir une boulangerie dans son village où il continua son oeuvre jusqu'à 1952.

Le travail manuel et la demande d'efforts physiques le forcèrent à se retirer à cause d'une première crise cardiaque. Ses fils continuent depuis quinze ans l'oeuvre commencée.

M. Pierre-Jean Meyer fut toujours un brillant causeur, intéressant tous les gens par sa conversation enjouée sur son pays natal, la guerre et tous les événements contemporains. Il était à la page avec les nouvelles quotidiennes. Passant la majorité de son temps dans ses grands jardins qu'il aimait à ornementer de plantes nouvelles, il avait ce goût de l'horticulture comme son père qui était ingénieur agricole en France.

Il s'apprêtait à enjoliver son parterre quand le Divin Maître le rappela à Lui.

Tous ceux qui l'ont connu et aimé garderont de lui le souvenir d'un patriote, d'un homme doué d'une patience remarquable et fidèle à son devoir. Il était très attaché à sa famille et affectueux envers tous les petits.

Chers parents qui pleurez celui qui vous a tant aimés, sachez bien que la mort n'est qu'un passage de la terre au ciel. Jésus nous dit: "Quiconque vit et croit en Moi ne mourra jamais". Ceux donc qui étaient réunis ici-bas, au même foyer, se retrouveront tous ensemble dans l'éternelle patrie commune.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Vacances, vacances, est le mot du jour. Tous font des plans pour qu'elles soient des plus agréables et reposantes, mais pour nous, Filles d'Isabelle, c'est à un problème que nous avons à faire face; il nous faut trouver un local pour le 1er septembre ou nous serons dehors.

Nous avions le plaisir d'avoir parmi nous à la réunion du 6 juin M. Marcoux, président du nouveau Centre culturel, qui ouvrira ses portes dans l'Institut Collégial St-Joseph très bientôt. Il nous donna des explications et répondit aux questions concernant notre installation dans ce Centre. Il serait très à propos que tous les membres visitent ce Centre afin de pouvoir donner leur opinion à la prochaine assemblée. Nous avons les yeux ouverts sur tout ce qui pourrait nous convenir afin de faire un choix judicieux.

Cependant, ce gros problème ne nous laisse pas oublier notre grand projet centenaire, pour l'automne, dont nous avons à coeur d'en faire un véritable succès. Vous avez sans doute reçu votre lettre circulaire à ce sujet, n'allez pas l'enfouir dans un coin, relisez-la de temps en temps; ça pourrait faire surgir des idées géniales!

Nous avions le plaisir d'accueillir le R. P. Meunier, représentant du Concile, qui remplaçait notre aumônier. L'agenda trop chargé l'ayant empêché de nous dire un mot sur le Concile, il reviendra à la prochaine soirée sociale. Cordiale bienvenue parmi nous à notre nouveau membre. Il nous a fait plaisir d'apprendre que toutes nos soeurs malades étaient en bonne voie de rétablissement.

A la prochaine.

Changements de personnel à l'Office Catéchistique

Mlle Michèle Héon

Après deux ans de travail très fructueux pour l'Office Catéchistique de St-Boniface, Mlle Michèle Héon ira à Montréal en septembre pour entreprendre un cours en Service Social avec une orientation à l'éducation chrétienne dans les foyers adoptifs. Elle fera donc profiter ses connaissances et son savoir-faire en catéchèse sur un plan plus spécifique.

Soit en Français ou en Anglais, nombreux furent les services désintéressés que Michèle a rendus en ville et en campagne. Elle savait tout faire avec doigté et avec charme. Au niveau de l'école élémentaire, elle a personnellement aidé à organiser et à donner plusieurs cours d'été et sessions d'étude. Ses visites des différentes classes de catéchèse ont assuré un progrès croissant dans le renouveau catéchistique de l'Archidiocèse. Lorsqu'elle parlait à un groupe, elle savait l'intéresser avec grand profit. Il faut ajouter son travail indispensable rendu à plusieurs comités de mouvements apostoliques, et aussi son travail ailleurs dans une maison venant en aide aux filles-mères. On comprend alors pourquoi elle a pu devenir la première laïque à assurer en grande partie les cours réguliers de catéchèse aux Grands Séminaristes et à suivre leur enseignement dans les écoles.

C'est avec une grande reconnaissance, qu'au nom de tous ceux qui ont bénéficié de son zèle apostolique, l'Office Catéchistique de St-Boniface la remercie et lui souhaite la réalisation pleine de ses projets.

Soeur Philippe-Adrien

La Rév. Sr Philippe-Adrien, S.N.J.M. (Cécile Girouard), institutrice à l'école paroissiale Christ the King, sera consacrée à un travail à plein temps à l'Office Catéchistique pour s'occuper spécialement de la catéchèse des 1ère et 2e années, secteurs Français et Anglais. Elle sera responsable de la mise en oeuvre des programmes du Nouveau Catéchisme Canadien en ces grades. Elle guidera aussi quelques classes pilotes en 3e année.

Soeur Philippe-Adrien travaille actuellement au secteur anglais avec une équipe de spécialistes du Nouveau Catéchisme Canadien pour l'adapter aux situations où l'enseignement quotidien de la religion est impossible.

A toute son expérience comme enseignante-catéchiste, et aux cours déjà suivis dans la "catéchèse des petits", Soeur Philippe-Adrien ajoutera un mois complet de cours en catéchèse cet été à l'Université de Montréal.

Sa nouvelle fonction commencera officiellement à la fin du mois d'août lorsqu'elle donnera des cours d'initiation aux Catéchistes des 1ère et 2e années.

Le bulletins scolaires

Le Rèment 11/67 du Département d'Education du Manitoba affra les modes d'examens d la division scolaire St-Bonif durant l'année scolaire 198. Essentiellement, le règleme donne moins d'importance a examens formels en limitant nombre de jours à leur coerer. Les principaux et les sntendants ont discuté cette qion et fait les recommandaos suivantes, qui furent adoptés par la commission scolair

On evra aux parents quatre bulns de progrès des élèves de à 12e année: 1—à la mi-novere, 1er bulletin, test sans forlités, attributions de l'étudianet évaluation par le professe 2—à la fin de janvier, 2e ulletin, fondé sur les examens formels durant cinq jours eoréparés par les responsables des diverses matières dans chaque école; 3—le 1er mai, 3e bulletin, test sans formalités; 4—après les examens de juin, 4e bulletin aux parents, contenant les résultats (sauf dans les cas où l'inspecteur du Département d'Education envoie lui-même le rapport).

En 7e et 8e années, même procédure: bulletin de progrès le 1er novembre; bulletin des résultats des examens préparés par l'école, envoyé aux parents vers le 15 février; 3e bulletin de renseignement officieux vers le 30 avril; et bulletin final vers le 30 juin. Ce 4e et dernier bulletin renseignera sur les résultats aux examens formels préparés par les comités de professeurs et identiques pour toutes les classes d'une même année scolaire dans la division.

Les bulletins de la 1ère à la 6e année paraîtront quatre fois par année: 1er novembre, 15 février, 30 avril et 30 juin. Les trois premiers donneront des renseignements officieux. Le dernier s'appuiera sur les résultats aux derniers examens préparés par les comités de professeurs et identiques pour toute les classes d'une même année scolaire dans la division.

Selon le nouveau règlement, les examens formels dureront cinq jours pour les années 9 à 12, en ne comptant pas les examens du Département d'Education en juin. Comme il n'y a pas d'examens du Département aux années 7 et 8, on limitera à 10 le nombre de jours à consacrer aux examens formels, 5 au milieu de l'année scolaire et 5 à la fin de juin.

Bien qu'on accorde moins d'importance aux examens formels, on n'abandonnera pas l'évaluation des élèves. En pratique, les principaux et les professeurs auront à assumer cette responsabilité par une continuelle observation des élèves et une sérieuse évaluation de leurs progrès.

Réponse aux critiques

A sa réunion spéciale du 12 juin, la commission scolaire de St-Boniface a étudié les rapports parus dans les quotidiens au sujet de l'assemblée tenue par des citoyens le 6 juin à l'Institut Collégial du Parc Windsor. La commission soutient qu'elle est seule responsable de sa ligne de conduite et de sa mise à exécution. Toute attaque, par des citoyens responsables, contre sa ligne de conduite et ses méthodes d'action devrait être adressée à la Commission elle-même, et non à l'administration de la Division. La commission exprime son entière confiance dans ses "officiers".

Dialogue oecuménique

Une vingtaine de personnes se réunissaient au Niakwa Motor Hotel de St-Boniface, samedi dernier, dans le but de profiter du passage au Manitoba du R. P. Jean Roche, S.J., spécialiste en Oecuménisme, de Lyon, France. Toute la journée, par groupes de six, ils apprirent en quoi consiste exactement l'Oecuménisme et cherchèrent à adapter les notions acquises au milieu manitobain où ils ont à évoluer chaque jour. Le Père Roche circulait d'un groupe à l'autre, communiquait les fruits de son expérience et de ses connaissances, surveillait (?) l'orientation saine des discussions.

Le Père Roche a fait ressortir fortement au cours de cette journée d'étude le rôle propre aux laïcs dans ce mouvement oecuménique de nos temps modernes. Il ne veut pas que les laïcs gardent l'impression que c'est là affaire de spécialistes, sous prétexte qu'ils n'ont pas eu l'occasion de s'engager eux-mêmes dans le mouvement, ou par peur de ne posséder que des notions vagues.

Cette réunion, dans la ligne même des délibérations du Concile Vatican II, a fait ressortir que les Catholiques doivent ouvrir les yeux vers les autres églises chrétiennes et orthodoxes, en respecter les doctrines, chercher plutôt les éléments qui unissent que ceux qui divisent, etc. Enfin, il faut se mettre en esprit de dialogue avec nos "frères" chrétiens.

Assemblée des Fils Natifs

Le dimanche 11 juin, les Fils Natifs se réunissaient de nouveau pour leur réunion mensuelle dans leur local, 230, boulevard Provencher, St-Boniface.

Encore une fois, nous avions le bonheur de constater la bonne marche des choses, grâce au dévouement inlassable de nos officiers et de nos membres réguliers.

Jeux de Quilles

Il fut décidé d'organiser deux équipes pour le jeu de quilles: une pour les Canadiens de Naissance et une pour le Club La-Vérendrye. M. Raymond Roy est en charge des arrangements.

Nos Malades

A tous nos Frères malades, nous souhaitons un prompt rétablissement à la santé.

Vacances

Comme la saison des vacances bat déjà son plein, et que nous en sommes à la dernière réunion d'ici septembre, nous en profitons pour souhaiter à tous nos Frères, bonne chance et bonnes vacances.

Historien



M. Joseph-R. Doiron — M. François-A. Muller

Lors du 45e congrès annuel d'Etat des Chevaliers de Colomb du Manitoba à Portage-la-Prairie du 20 au 22 mai, l'ex-député d'Etat François-A. Muller, de St-Boniface, et le frère J.-R. Doiron, du conseil Provencher de Winnipeg (Sacré-Coeur), furent spécialement honorés pour services remarquables au bien de l'Ordre. Le frère Simon Duguay, de St-Boniface, fut élu avocat du conseil d'Etat; les trophées du maire J.-P. Guay "pour meilleurs bulletins mensuels" furent attribués aux conseils d'East Kildonan et de Ste-Rose-du-Lac; le conseil Montcalm (Letellier) reçut un des trophées "aux meilleurs conseils"; le conseil de St-Norbert reçut un des trophées de la Croix-Rouge "pour meilleure participation à la clinique printanière des donneurs de sang"; le député d'Etat James G. Karr fut nommé membre honoraire de St-Boniface par S. H. le maire Joseph-P. Guay. A noter un fait nouveau: un des invités d'honneur et un des orateurs du congrès d'Etat fut le grand maître L. E. Ostrander, de l'Ordre Maçonnique du Manitoba.

Bourses du gouvernement

Le département de l'Aide aux Etudiants, département de l'éducation de la province, a autorisé l'allocation d'un total de $3.4 millions à 6,200 étudiants.

Des bourses et assistances pour un total de $485,000 provenant de fonds provinciaux ont été attribuées à 1,900 étudiants. Les bourses du gouvernement attribuées sur les grades mérités s'étalaient de $100.00 à $3,100 par étudiant.

Les fonds de l'Emprunt pour les Etudiants Canadiens s'étalaient sur divers montants, avec le maximum de $1,000. Un total de $2,885,000 a été prêté à 4,300 étudiants.

L'Honorable G. Johnson, M.D., ministre de l'éducation, a dit qu'en trois ans le total monétaire des bourses provinciales et fédérales aux étudiants du Manitoba s'est amélioré de 100% et que le nombre d'étudiants recevant ces bourses s'est élevé de 40%.

Les bourses du gouvernement du Manitoba peuvent être accordées aux étudiants secondaires dans les grades IX, X, XI et XII; aux étudiants suivant des cours techniques à l'Institut de Technologie; au Centre Professionnel de Brandon; au Centre Professionnel pour le Nord du Manitoba à Le Pas; pour les étudiants qui commencent leur Université, aussi bien que pour ceux qui sont déjà à l'Université que pour les maîtres qui s'entraînent au Manitoba.

Des bourses spéciales sont aussi accordées aux aveugles ou aux sourds; aux étudiants en cours spéciaux; aux étudiants gradués. Certaines bourses sont contestées chaque année dans divers départements.

Pour plus d'information concernant les bourses fédérales ou provinciales, s.v.p. écrire à: M. A. E. Gray, Student Aid Officer, Room 413, 1181 Portage, Winnipeg 10; ou téléphoner: 772-8876.

Excursions pour vieillards patronnées par le Age and Opportunity Bureau

Cette année encore, le Age and Opportunity Bureau offrira une série d'excursions aux vieillards. Les petits voyages commenceront le 15 juillet et se poursuivront jusqu'au 30 août 1967.

On pourra visiter, à bon marché, pendant une journée des endroits manitobains tels que Pine Falls, Falcon Lake, Grand Beach, Portage la Prairie, Steinbach-Sandilands, Gimli et Shoal Lake. Ces voyages auront lieu une fois par semaine le mardi généralement et parfois le mercredi.

Voici une excellente occasion pour les personnes âgées de se faire de nouveaux amis et de participer à des activités variées sous la direction d'aides bénévoles expérimentées.

Dans bien des cas, ces sorties seront les seules occasions que certains vieillards auront de quitter la ville pendant la belle saison.

Les personnes désirant en profiter et qui sont âgées de plus de 65 ans, sont priées de s'inscrire dès maintenant au Age and Opportunity Bureau situé à 204, 322 rue Donald, ou de téléphoner à 947-1276.

Une force de paix ne peut être imposée

Pour qu'une force de paix soit efficace, il faut qu'elle soit souhaitée dans la zone où elle fonctionne, a déclaré le secrétaire général des Nations unies. Conférencier au banquet annuel de l'Association canadienne des Nations unies, à Montréal, M. U Thant a exposé ses vues sur les opérations du maintien de la paix et a notamment déclaré: "Nous devons nous rappeler que le maintien de la paix par les Nations unies est une idée entièrement nouvelle et très complexe qui repose sur la raison, la coopération internationale, une diplomatie habile, la modération et la bonne foi. Une opération du maintien de la paix ne peut pas, ne doit pas, reposer sur la force militaire ou des menaces, sur des politiques de puissance ou une domination physique. Ce doit être une opération acceptée volontairement; et toute suggestion, qu'on pourrait faire pour quelque raison que ce soit, voulant qu'il n'en soit plus ainsi, serait fatale à l'idée même de la force d'urgence."

Le secrétaire général a néanmoins rendu un bel hommage au Canada pour son rôle dans l'élaboration d'une force de maintien de la paix et pour la décision qu'il a prise de convertir ses forces armées à des tâches essentiellement de maintien de la paix. Pour ces raisons, reconnaît M. U Thant, il était normal que la réaction du Canada fût vive. Mais le fait d'être à l'avant-garde réserve parfois des revers temporaires inévitables, rappelle le secrétaire général. "Tous les innovateurs subissent la critique et la dérision de leurs contemporains qui ont une vue plus limitée..."

"Je ne peux, a encore dit le diplomate birman, partager le point de vue de ceux qui affirment que la crise actuelle (au Moyen-Orient) est une grande défaite pour l'idée du maintien de la paix. Au contraire, nous voyons tous clairement la vraie valeur et l'importance de cette idée. Nous avons eu également un dur rappel des difficultés qu'il faut encore surmonter et des limites des Nations unies dans un monde encore dominé par les concepts rigides de la souveraineté nationale, par les politiques de puissance et par les sentiments aigus de nationalisme. Ce sont là des problèmes fondamentaux. Nous les ignorons à notre propre péril."

"Personne, a conclu M. U Thant, ne devrait accepter la défaite à cause d'un revers. Nous devrions plutôt voir clairement ce qui a été fait, nous rendre compte des dangers actuels et des problèmes à venir, et décider ensuite, de renforcer le mécanisme du maintien de la paix. Et alors nous effectuerons un nouveau pas vers un monde en paix, juste et discipliné."

Le M.T.S. fait une enquête

Le Manitoba Teachers Society ont commencé leur enquête annuelle auprès des 9,800 instituteurs du Manitoba.

Un questionnaire envoyé à tous ces maîtres donnera à la Société de l'information importante concernant les qualifications et l'expérience des divers instituteurs, spécifiant où ils enseigneront l'année prochaine, s'ils ne conservent pas leur présente situation.

Aubrey Asper, président de la Société, fit remarquer que l'on peut s'attendre à ce que les écoles aient plus de personnel l'année prochaine, bien qu'il faille attendre le rapport pour savoir exactement de combien sera l'augmentation.

L'on doit s'attendre à cette amélioration, a dit M. Asper, parce que les salaires se sont élevées, et ainsi le Manitoba est en une position d'entrer en compétition pour s'attirer les instituteurs nécessaires. L'an passé, plus de 1,600 instituteurs (17%) ont quitté la province afin d'aller enseigner ailleurs ou d'occuper un nouveau poste. Il y avait alors 9,500 instituteurs dans la province.

Plan de Sécurité familiale de l'A.E.C.F.M.

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un bon et joyeux anniversaire aux personnes suivantes: M. Emile Pelletier, St-Boniface, 22 juin; M. Elie-A. Picton, St-Boniface, 23 juin; M. Léon Précourt, St-François-Xavier, 25 juin.

Président provisoire

L'hon. juge Alfred Monnin, de la Cour d'appel du Manitoba, vient d'être nommé président provisoire du bureau des gouverneurs de Canadaide, une organisation laïque catholique ayant pour but l'aide aux pays en voie de développement.

La nouvelle organisation fera appel au public canadien en général, et non seulement aux catholiques.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix decharge à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	92.2	92.2	92.2	92.2	92
C.W. No 3	89.2	89.2	89.2	89.2	89.2
Fourrage No 1	88.2	88.2	88.2	88.2	88.2
Fourrage No 2	85.2	85.2	85.2	86.2	85.2
Fourrage No 3	82.2	82.2	82.2	82.2	82.2
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	136.6	136.6	136.2	137	137
C.W. No 3 6 rangs	134.6	134.6	134.2	130	135
Fourrage No 1	125.6	125.4	125	126	126
Fourrage No 2	123.6	123.4	123	124.2	124.2
Fourrage No 3	120.6	120.4	120	121.2	121.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	136.4	135.6	135 1/8	134 7/8	136
C.W. No 3	128.2	127.4	126 7/8	126.2	126.4
C.W. 2 rej.	130.4	129.6	129 1/8	128 7/8	129
C.W. No 4	116.4	115.6	115 1/8	114 3/8	114.4
Ergot	109.4	108.6	108 1/8	107 3/8	107.4
Sur voie net	134.4	133.6	133 1/8	132 3/8	132.4
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Juillet	277.2	276.2	274.4	275.4	273.2
Novembre	276.2	273.4	272.6	273	271.2
Janvier	275	272 5/8	272	271.2	270
AVOINE —					
Juillet	91.6	91.6	91.6	91.6	91.6
Octobre	92.6	93	92 7/8	92 7/8	93
Décembre	90.6	91 3/8	91 3/8	91 3/8	91 3/8
ORGE —					
Juillet	129.2	129	128.4	129.4	129.4
Octobre	129 5/8	129 5/8	129 1/8	130	129 7/8
Décembre	128 1/8	128 1/8	127 7/8	128.4	128.4
LIN —					
Juillet	306 5/8	303 3/8	310.2	307.4	308.4
Octobre	313 1/8	310	316.2	313 5/8	314.6
Décembre	312 5/8	309 5/8	315.4	312.6	314.2
SEIGLE —					
Juillet	134.4	133.6	133 1/8	132 3/8	132.4
Octobre	136.4	135.6	134.6	134	134
Décembre	137 3/8	136 3/8	135.6	135	134 7/8

(Pour la semaine du 5 au 9 juin 1967)

La vie au Petit Séminaire

"Ciné-Jeunes"

La présentation du film "The Nutty Professor", le dimanche 28 mai au collège, marquait la fin des activités de notre ciné-jeunes pour l'année scolaire 1966-67.

25e de sacerdoce

Le mardi 29 juin, nous désirions tout mettre en oeuvre pour souligner dignement le 25e anniversaire d'ordination sacerdotale de M. l'abbé J.Claude Labrecque. Pour la circonstance nous avions invité les prêtres et les élèves du Grand Séminaire. A 5 h., prêtres, élèves, religieuses et Filles de la Croix, nous nous réunissions tous dans la cour intérieure pour participer à une messe concélébrée. M. l'abbé Labrecque était assisté de MM. les abbés Roy, Léveillée, Blain, Campeau et Desjardins. Après cette impressionnante cérémonie, nous nous rendions tous au réfectoire pour un souper-banquet, où Mgr A. Hacault et plusieurs prêtres se joignaient à nous pour célébrer cette belle fête.

Excursion-campement

Dans l'après-midi du samedi 3 juin, MM. les abbés Roy et Campeau se rendaient au Parc LaBarrière pour une excursion-campement avec R. Bérard, D. Boulet, H. Chappellaz, R. Chaput, L. Désorcy, M. Desrosiers, C. Dubois, E. Dupont, D. Fillion, J.-L. Guay, M. Kirouac, G. LaFleur, G. Lafond, R. Leclair, P. Lemoine, C. Martin, N. Parent, D. Rémillard, M. Roy, R. Tétreault. Ce fut un véritable succès, avec une belle température, de bons repas, un bel esprit et... intrigues.

On nous rend visite

Durant ces dernières semaines, nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de jeunes de St-Pierre, des paroisses St-Gérard et Cathédrale. Ils visitèrent le Séminaire, prirent le souper avec nous et jouèrent en récréation avec les nôtres.

Soirée de fin d'année

Chaque fin d'année au Séminaire est soulignée par un grand événement: la soirée de fin d'année laquelle eut lieu le samedi 10 juin. Cette soirée couronne une année d'efforts communs et réunit un grand nombre de parents et d'amis. Il y eut chansons, présentation par les méthodistes de leur magnifique pièce: "Mon petit tonton". Mais une soirée de fin d'année n'est pas complète sans la proclamation de prix pour élèves qui se sont le plus fait remarquer durant l'année. Il nous fait plaisir de vous faire connaître ce magnifique tableau.

Ordre et propreté: prix: L. Labossière et C. Roy. Mentions: R. Tétreault, M. Arpin, N. Parent, M. Boulet, M. Roy et R. Lavergne. Bon esprit sportif: prix: P. Lemoine et Denis Dandeneau. Mentions: M. Desrosiers, R. Lavergne, R. Bérard, C. Provost, D. Rémillard et G. Fagnan. Souci de perfection dans le travail scolaire: prix: G. LaFleur et H. Dupont. Mentions: M. Rémillard, M. Arpin, D. Fillion, G. Lesage, G. Labossière et G. Masse. Sociabilité: prix: P. Lemoine et D. Dandeneau. Mentions: G. Lafond, D. Boulet, J.-L. Guay, G. Fagnan, H. Chappellaz et P. Dubé. Disponibilité et dévouement: prix: D. Rémillard et G. Lambert. Mentions: C. Martin, C. Provost, R. Bérard, C. Roy, J.-L. Guay et D. Dandeneau. Effort soutenu au travail scolaire: prix: C. Dubois et E. Huberdeau. Mentions: H. Chappellaz, G. Choiselat, R. Bérard, G. Marion, M. Roy et M. Boulet. Fidélité au devoir d'état: prix: L. Désorcy, R. Tétreault et G. Lambert. Respect des valeurs religieuses: prix: M. Rémillard et L. Désorcy. Mentions: E. Dupont, G. Fagnan, H. Chappellaz, R. Leclair, P. Lemoine et D. Foidart. Progrès dans le développement de la personnalité: prix: C. Dubois et C. Roy. Mentions: N. Parent, C. Provost, R. Tétreault, L. Désorcy, M. Desrosiers, E. Huberdeau. Prix spéciaux: pour le travail au caféteria: L. Désorcy; pour le travail à la sacristie: E. Dupont. Mention: R. Leclair. Pour le travail au cinéma: G. Lesage. Pour le travail de secrétaire à un sous-comité: R. Tétreault. Pour le travail au téléphone: L. Robert.

Nous désirons remercier bien sincèrement tous ceux qui nous ont fait parvenir des dons à l'occasion de notre distribution de prix. Nos félicitations aux méritants!

Cette chronique est la dernière avant les vacances. Nous voulons profiter de l'occasion pour remercier bien sincèrement les responsables de "La Liberté et le Patriote" de nous avoir si généreusement permis de pouvoir communiquer avec vous tous afin de vous faire connaître un peu les événements qui animèrent notre vie de famille au Séminaire.

Il ne nous reste qu'à souhaiter bon voyage à ceux des nôtres qui partiront samedi pour l'Expo. A vous tous bonnes vacances!

Le chroniqueur

St-Jean-Baptiste

Deuil cruel

Le dimanche 11 juin, la dépouille mortelle de Mlle Ginette Fillion fut exposée dans l'église de St-Jean-Baptiste. La récitation du chapelet commença et c'est pendant la répétition des "Ave Maria" que tous passèrent auprès des restes de la défunte pour la revoir une dernière fois.

Mgr H. Lapointe, curé de la paroisse, fit ensuite une touchante allocution et présida à la messe qui avait lieu à 3 h. pour le repos de son âme.

Les élèves du district scolaire étaient rangés de chaque côté du parcours, pendant que six d'entre eux portaient le corps. La quête fut faite par deux jeunes filles, élèves de 8e année. La générosité de l'assistance réalisa un montant considérable d'honoraires de messe et une grande participation au banquet eucharistique.

Au sortir de l'église, le cortège se reforma pour se diriger vers St-Joseph où le corps fut exposé jusqu'au lendemain. A l'approche du convoi, la cloche de l'église se mit à tinter les glas.

Les paroissiens de St-Jean-Baptiste se joignent aux élèves pour offrir à M. et Mme Adonias Fillion et à la famille leurs plus sincères condoléances à l'occasion de leur deuil si cruel, par suite de l'accident qui, en plus de ce décès, a causé de sérieuses blessures à tous les autres jeunes occupants de l'autobus scolaire renversé dans le fossé par suite d'une crevaison.

Trois mariages

Félicitations et meilleurs souhaits à M. Martial Gosselin, de St-Malo, dont le mariage à Mlle Angèle Sabourin eut lieu le 3 juin. A leur retour d'un voyage de noces, les nouveaux époux résideront à St-Pierre-Jolys.

Félicitations aussi à Mlle Diane Lemoine dont le mariage à M. Aurèle Touzin eut lieu le 10 juin en l'église de Ste-Agathe. Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces, et à leur retour ils résideront à St-Jean-Baptiste.

Félicitations et meilleurs souhaits à Mlle Gisèle Turcotte, fille de M. et Mme Roland Prévost, qui a uni sa destinée à celle de M. René Gauthier, fils de M. et Mme Albini Gauthier, en l'église de St-Norbert.

Une coquette est plus facile à marier qu'une savante; car pour épouser une savante il faut être orgueil, ce qui est très rare, au lieu que pour épouser la coquette, il ne faut qu'être fou, ce qui est très commun.

J. de Maistre



L'Institut Collégial St-Malo sera représenté à l'Expo par Cinq de ses étudiants que l'on voit ci-dessus: de gauche à droite Joanne Gosselin, Edmée Laroche, Marc Hamonic, Noëlla Clavelle et Ghislaine Gosselin. Noëlla, Joanne et Edmée ont mérité ce voyage par leur fréquentation active des Boites à Chansons pendant l'année 66-67 et feront partie du groupe d'une trentaine d'étudiants de la région de la Rouge que le R. F. Aimé-Onil Dépôt, C.S.V., amènera au Québec en voyage culturel du 1er au 15 juillet. Ghislaine s'est mérité elle aussi un voyage à l'Expo, grâce à sa composition gagnante lors du grand concours national des magasins Dominion, composition qui fut publiée dans ce journal en page 2 le 25 mai dernier. Marc a été choisi avec d'autres scouts de la division Rivière-Rouge pour visiter l'Expo.

Journée Centenaire à St-Adolphe le 17 juin

ST-ADOLPHE — Samedi prochain 17 juin aura lieu à St-Adolphe, situé à 16 milles au sud de Winnipeg, une célébration centenaire qui débutera à 10 h. a.m.

Le programme varié de la journée comprendra, entre autres, une parade de chars allégoriques, représentant les temps anciens et actuels, qui se déroulera au son de la fanfare militaire et se terminera au Parc St-Adolphe où auront lieu les divertissements de la journée.

Sur les terrains du parc se trouvent un kiosque de rafraichissements et une piscine approuvée par le gouvernement.

Vers la fin de la journée se tiendra un programme d'amateurs suivi d'une soirée dansante au son de la musique d'un groupe d'Indiens "Les Troubadours de Fort Alexandre".

Les gens de la ville peuvent se rendre à St-Adolphe, soit par le chemin Ste-Marie, à l'est de la rivière Rouge, ou par la route 75, à l'ouest où le bac fait la navette sur la rivière 24 heures par jour.

Ste-Amélie

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mercredi 7 juin dans la salle de récréation du presbytère. Le directeur dirigea les prières d'ouverture et la lecture d'un passage de la Bible fut faite par la présidente du comité spirituel. Une visiteuse et dix membres étaient présents.

Après la lecture des minutes de la dernière assemblée et de la correspondance comprenant une carte de remerciement de Mme R. Gagnon pour visite reçue à l'hôpital et une autre carte de Mme J. Brook pour aide reçue, on présenta les rapports des comités suivants: recrutement, spirituel et liturgique, action sociale, presse, magazine et nettoyage d'église.

On proposa que la présidente du comité d'éducation s'occupe de l'emballage des prix de catéchisme. La page 52 du "Handbook" fut étudiée, et la présidente donna un court résumé du congrès diocésain. Il fut décidé d'acheter quatre douzaines de tasses de fantaisie et que la Ligue présenterait un missel à chaque couple qui uniraient leurs destinées dans les églises de Ste-Amélie et Makinak. Il fut proposé par Mme Julia Verhaeghe que Mme Yvonne Grandbois la remplace au comité de vente remue-ménage, puis un comité fut formé pour l'organisation du Jour du Centenaire qui aura lieu à Ste-Rose-du-Lac le 2 juillet. Mme B. Denis en sera la présidente et Mme Mary Leperre, trésorière. Mme Georgette Verhaeghe s'occupera des commandes et Mme Agnès Vandenbosch, des décorations.

M. l'abbé A. Gervais remercia les dames pour les prières et les visites lors de son séjour à l'hôpital et les invita à réfléchir sur l'apostolat des laïques tel que recommandé par le Concile Vatican II.

Mme E. Soucy clôtura l'assemblée et Mme Mary Leperre fut gagante du prix d'hôtesse donné par Mme Valerie Shuttleworth. Le goûter fut servi par la Ligue, puis on entonna le cantique à Notre-Dame du Bon Conseil.

Çà et là

M. et Mme F. Pinette et leur famille ont rendu visite à leurs fille et gendre, M. et Mme Roland Van De Kerchove, de Toutes-Aides, le samedi 3 juin.

Mme Ted Wolchuk passa la fin de semaine du 3 juin avec ses parents.

M. Louis Verhaeghe, de Broderick, Sask., passa la fin de semaine du 10 juin avec ses parents, M. et Mme Gérard Verhaeghe.

Randy Wally et Earle Rainville, d'Eddystone, et Terry Vandenbosch se sont rendus à Fort Alexandre, du 7 au 11 juin, pour jouer de la musique et chanter à une fête centenaire.

M. et Mme G. Burelle étaient de passage chez leurs parents durant la fin de semaine du 10 juin.

M. et Mme Denis Godard et leurs enfants, de St-Boniface, étaient en visite chez M. et Mme J. Peeters durant la fin de semaine du 10 juin.

M. E. Denis, de Winnipeg, passa la fin de semaine du 10 juin avec sa famille.

M. et Mme René Denis et leurs enfants, de Brandon, passèrent la fin de semaine du 10 juin chez leurs parents à Ste-Rose-du-Lac et Ste-Amélie et assistèrent aux noces Zastre-Hamoline, à Ste-Rose-du-Lac.

Mme E. Denis, employée à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, a assisté à une session d'étude à l'hôtel Royal Alexandra de Winnipeg, les 8 et 9 juin.

Sincères condoléances aux parents de Mme Virginia Garrett, décédée le 8 avril à South Bend, Ind., à l'âge de 60 ans.

Chapelle à Travesre Bay

A partir du dimanche 2 juillet jusqu'au 3 septembre, fin de semaine de la fête du Travail, il y aura une messe le dimanche à la chapelle catholique Ste-Marguerite, à midi.

A partir du 10 septembre, la messe du dimanche sera dite à 11 h. 30 a.m.

On sait que cette chapelle est située à proximité des plages Hillside et Victoria.

Bienvenue à tous.

L'éloquence est fille de la passion. Créez une passion dans une âme et l'éloquence en jaillira par flots; l'éloquence est le son que rend une âme passionnée. — Lacordaire

La célébration de la Saint-Jean-Baptiste en l'année centenaire à La Broquerie

7 h. 30 a.m. — Messe lue.

9 h. 30 a.m. — Messe de Dumont — Second ton — 1912.

10 h. 30 a.m. — Départ du défilé des chars allégoriques. Le thème cette année: les débuts de la paroisse, comparés aux commodités modernes.

Diner sur le terrain du pique-nique.

Soirée: chants, musique et danses dans la rue.

Pour le diner on peut apporter son panier. On servira du café, des hot-dogs et des rafraichissements sur le terrain.

Au cours de l'après-midi il y aura amusements divers: courses et jeux de balle, roue de fortune, plusieurs kiosques de jeux pour tous, jeunes et adultes — Prix attrayants. Diseuse de bonne aventure: les heures seront annoncées sur le terrain le jour même. Soyez aux écoutes.

Le tout sera couronné le soir par des chants à répondre, de la musique et des danses anciennes et modernes dans la rue.

Le soir il y aura un comptoir de rafraichissements sur le terrain de M. Gérard Kirouac.

Pour la circonstance, autant que possible tous seront costumés à la mode de l'ancien temps. On pourra reproduire à sa guise différentes époques depuis un siècle.

On suggère que les costumes soient portés par les paroissiens, quelques semaines suivant la célébration, et le jour même, en commençant par la messe.

Les personnes dont les habitations sont situées sur le parcours du défilé sont priées d'orner leurs propriétés.

Que tous se donnent la main pour faire de cette célébration de l'année centenaire un événement inoubliable!

La plus cordiale bienvenue à tous. Paroissiens, anciens, amis. Que l'on se donne rendez-vous le dimanche 25 juin à La Broquerie.

Organisation d'un musée temporaire

Un musée sera ouvert aux visiteurs dans la salle Roy durant 15 jours: une semaine avant, et une semaine après la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

Conditions pour exposer des objets de l'ancien temps:

Tous sont invités à contribuer.

Dès maintenant que chacun se mette à l'oeuvre pour découvrir dans les caves et greniers des objets qui ont une histoire.

Vous pouvez apporter ces objets au sous-sol du presbytère du 1er au 14 juin.

Ces objets devront porter une étiquette où seront inscrits: 1) Le nom du propriétaire; 2) Le nom des personnes à qui ces objets ont servi autrefois, ou des personnes qui les ont confectionnées; 3) Autant que possible la date, ou à peu près.

Ceux qui tiennent à conserver ces objets devront revenir les chercher durant la première semaine de juillet.

Les organisateurs disposeront dans la suite des objets qui ne seront pas réclamés au cours de ce délai.

S'il vous plait, mentionnez sur l'étiquette si vous voulez conserver ces objets.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser aux personnes responsables: Mme Edmond Plouffe et Mlle Marie-Louise Boily.

Merci à l'avance de la bienveillante collaboration que tous voudront bien nous accorder pour faire de cette fête patronale de l'année centenaire 1967 un beau succès.

Le Cercle Local de la
Société Saint-Jean-Baptiste,
La Broquerie, Manitoba.

Ste-Agathe

Nouveau postulat

La Congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, dont la Maison provinciale est à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg, ouvre un postulat à Ste-Agathe, Manitoba, à la fin du mois d'août.

L'occupation principale des aspirantes durant cette première année sera les études religieuses et académiques.

Thé centenaire

Le dimanche après-midi 11 juin, dans la salle des Vétérans joliment décorée, avait lieu un thé centenaire organisé par les Dames Auxiliaires. Les dames de l'exécutif portaient de longues robes à l'ancienne avec bonnets assortis. Elles évoluaient autour des tables veillant gracieusement au bien-être de leurs hôtes.

A 3 h., la présidente, Mme Mary Weir, invita Mme Robert Wallace à ouvrir du thé. Cette dernière s'exécuta aimablement. Elle débuta par quelques conseils sur l'attention qu'on devrait donner aux fleurs qui procurent tant de plaisir; apprendre aux enfants à ne pas les saccager inutilement afin qu'elles aient la chance de se reproduire par leurs graines. Elle ajouta qu'en cette année centenaire, il y aurait avantage que chaque dame fasse une collection d'anecdotes inédites, racontées par les parents ou vécues par soi-même au cours de la jeunesse, et en fasse part aux jeunes qui sauraient les apprécier à leur juste valeur.

Un réfrigérateur portatif fut mis en loterie et gagné par M. Donald Smith, d'Otterburne; deux chaises de jardin, par M. Raymond Courcelles, de St-Boniface, et M. Jean Brodeur, de St-Adolphe.

Les Dames Auxiliaires remercient tous ceux qui ont répondu à leur invitation et ont contribué au succès du thé.

Mariage Touzin-Lemoine

Le samedi 10 juin, Mlle Diane Lemoine, fille de feu Henri Lemoine et de Mme Ida Lemoine, unissait sa destinée à celle de M. Aurèle Touzin, fils de feu Germain Touzin et de Mme Alice Touzin, de St-Jean-Baptiste. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé A. Couture, curé, à la messe de 7 h. 30 p.m., au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

La mariée était ravissante dans sa longue robe de soie brochée, avec manches en pointes de lis, encolure bateau, panneau à l'arrière partant des épaules et formant une traine, et voile court retenu par une fleur garnie de perles. Son bouquet se composait de roses rouges et de muguets.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Claudette Lemoine, soeur de la mariée, Diane Touzin, cousine du marié, et Annette Lévesque, une amie, étaient vêtues de robes en organza de nylon vert pâle de confection semblable à la robe de la mariée. Elles étaient coiffées de tiares en pierres du Rhin et portaient des bouquets de marguerites blanches. Elles étaient accompagnées de MM. Raymond Touzin, cousin du marié, Michel Lemoine, frère de la mariée, et Hubald Dupuis, un ami.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception et soirée à la salle paroissiale. A la fin de la soirée, la mariée alla revêtir ses atours de voyage de noces: un costume bleu aqua garni de blanc et accessoires blancs. Les nouveaux mariés sont partis pour Yellowstone, Banff et autres endroits intéressants. A leur retour, ils éliront domicile à St-Jean-Baptiste.



Le 29 mai dernier, la paroisse St-Sacrement de Vancouver, C.-B., a perdu l'un de ses paroissiens les plus distingués et dévoués dans la personne de M. Louis Veillard. Ses funérailles, célébrées par le R. P. Henri Meek, S.S.S., curé, eurent lieu dans la soirée du 31 mai. Selon le désir du défunt, l'inhumation eut lieu à Hudson Bay, Sask., où un deuxième service fut célébré le 5 juin. Outre ses enfants, il laisse dans le deuil son épouse, née Eva Sobko.

M. Louis Veillard est né le 28 février 1890 à Châteauneuf, en Savoie, France. Voici quelques notes de sa riche biographie. Marié en premières noces à Angèle Nicollet, le 12 février 1914, il a quatre enfants vivants: Hélène, Yvonne, Thérèse et Maurice, et douze petits-enfants.

Activité militaire: Incorporé en 1911 au 158e R.I.A., il opte peu après pour le 4e Bataillon d'Afrique, en garnison à Gabès (Tunisie), où il est nommé sergent. Revenu au Canada en août 1913, il est incorporé au 97e R.I.A. et y restera toute la guerre. Il se révèle un chef de section remarquable dès les combats meurtriers de Souchez; à Verdun, son héroïsme devient légendaire. Nommé adjudant-chef, décoré de la Médaille militaire par le maréchal Joffre, il est promu officier sur le champ de bataille le 13 avril 1916. A titre indicatif, voici une de ses citations à l'Ordre de l'Armée: "Le 28 janvier 1916, Louis Veillard a, par son courage personnel et son autorité, maintenu ses hommes sous un bombardement extrêmement violent. Fait prisonnier après l'explosion d'une mine qui avait décimé sa section, il a pu tromper la surveillance de l'ennemi et ramener dans les lignes françaises 10 hommes non blessés".

Activité franco-canadienne: De retour au Canada après la guerre, Louis Veillard fonde un centre franco-canadien dans la Saskatchewan, en créant une ferme de 4 kilomètres carrés, et en aidant des amis à s'installer à proximité. Il y a formé une agglomération qu'il a dotée d'une gare, d'une école, d'une église et qui a nom "Veillardville". Il a reçu les Médailles commémoratives de la Savoie et de la Haute-Savoie. Et il n'y a pas longtemps, il était nommé délégué des Savoyards du Canada et par le Gouvernement fédéral pour représenter le Canada aux fêtes du Centenaire.

A Vancouver depuis près de deux ans, Louis Veillard continuait, malgré son âge avancé, à s'intéresser à toutes les activités franco-canadiennes. Il était membre de la Fédération Canadienne-Française de la Colombie et l'un des membres actifs des Chevaliers de Colomb du 4e degré (Conseil Père L. Fouquet). Quelques jours seulement avant sa mort, survenue à l'hôpital Shaughnessy de Vancouver, M. Veillard avait tenu à faire partie de la Garde d'Honneur des Chevaliers, lors de la procession paroissiale de la Fête-Dieu.

A son épouse et à sa famille, nous exprimons nos plus sincères condoléances.

MON PÈRE

Mon père est l'homme que j'admire. Depuis notre tendre enfance il peine pour nous; à l'ouvrage de très bon matin, tandis que nous, innocemment on se roule dans nos petits lits blancs. Les sueurs qui perlent à son front se multiplient afin de gagner notre pain quotidien. De retour à la maison, il nous cherche des yeux, mais est-ce qu'il en manque un? Toutes nos petites sottises et nos petites inventions sont épiées du coin de son oeil clair avec un sourire aux lèvres essayant d'en laisser rien paraître. Il nous a bercés, chantés, gâtés. Pourquoi ce beau temps est-il si vite passé? Maintenant les fils argentés semés dans le brun de ses cheveux nous rappellent que bientôt Papa sera vieux. A notre tour le bonheur de l'aimer davantage, de lui dire notre gratitude en le respectant et en l'admirant.

Robinson des Bois,
9e année, La Broquerie.

Décès en Colombie-Britannique d'un pionnier de La Broquerie

Le 30 mai, à l'hôpital Ste-Marie de New Westminster, C.-B., est décédé à l'âge de 76 ans, après une longue maladie, M. Alphonse Lord, de South Burnaby, C.-B., autrefois de La Broquerie, Man.

Né à St-Damase, comté de l'Islet, Québec, il vint s'établir sur une ferme à La Broquerie en 1921. Sa première épouse, Maria, mourut en 1947. M. Lord quitta sa ferme pour se retirer à St-Vital où il épousa Mme Edna Boily. Cette dernière avait deux enfants: Mme Edouard Lord (Madeleine) et Joseph, qui habite la Californie.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Esdras et Joseph, de Californie, et Edouard, de Burnaby, C.-B.; huit filles, Marie-Rose, religieuse de St-Joseph, de Lorette, Mmes M. Mahesseault (Marie-Ange) et Catellier (Alphéda), de Winnipeg, Mmes L. Lacombe (Hélène), L. David (Anne-Marie), L. Brais (Thérèse), de Montréal, Mme F. St-Laurent (Madeleine), d'Edmonton, et Mme Despins (Yvette), de Calgary, onze petits-enfants et huit arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu à l'église St. Peter de Burnaby et l'inhumation s'est au cimetière St. Peter de New Westminster.

Remerciements

La famille de M. Alphonse Lord désire exprimer sa vive gratitude à tous les parents et amis qui, de quelque façon, lui ont témoigné leur sympathie lors de ce deuil récent.

La Broquerie

Mariage Dufault-Bohémier

Le samedi 27 mai, à 7 h. 30 p.m., en l'église St-Joachim de La Broquerie, M. l'abbé Yvon Boisvenue, vicaire, bénissait le mariage de Mlle Jeannette Bohémier, fille ainée de M. et Mme Jean-Emile Bohémier, de cette paroisse, à M. Eugène Dufault, fils de M. et Mme Alphonse Dufault, de St-Boniface.

M. Bohémier accompagnait sa fille à l'autel et M. Dufault servait de témoin à son fils. La mariée était radieuse dans sa longue robe blanche en Ligoda avec jupe droite munie d'appliques de dentelle, corsage ajusté et manches cloches; le tout recouvert d'un léger manteau en dentelle Chantilly à bordure dentellée se terminant en une traîne gracieuse de même longueur que la robe. Son voile court à trois sections était retenu par une jolie couronne en pierres du Rhin. Son bouquet était formé d'une orchidée blanche entourée de roses "Sweetheart".

La mère de la mariée avait choisi pour la circonstance un ensemble vert tendre avec accessoires blancs. La mère du marié était vêtue d'une deux pièces "off-white" avec accessoires bleu marine.

M. l'abbé Boisvenue, officiant, alla rencontrer les mariés à la porte de l'église et leur donna sa bénédiction. Puis, accompagné des enfants de choeur, Laurent et Luc Tétrault, Jean-Pierre et André Dubé, cousins de la mariée, et suivi du cortège nuptial, il s'avança vers l'autel.

MM. André et Raymond Forest, oncles de la mariée, exécutèrent de beaux cantiques, accompagnés à l'orgue par Mme Hélène Arpin, de St-Malo.

Immédiatement après la cérémonie religieuse, les mariés se rendirent à la Villa Youville saluer les vénérés vieillards qui les reçurent à bras ouverts. Ils allèrent ensuite rencontrer les nombreux invités réunis au Blé d'Or pour une soirée dansante en leur honneur. M. Etienne Bohémier, oncle de la mariée, agissait comme maître de cérémonies. M. Léo Forest, oncle de la mariée, porta le toast aux nouveaux époux. L'orchestre des Music-Makers fit les frais de la musique. La soirée se passa dans une atmosphère vraiment familiale et il y eut présentation.

Des télégrammes de félicitations furent reçus du grand-père de la mariée, M. Alexandre Bohémier, de Montréal, Qué., et du frère du marié, M. Gabriel Dufault, de Calgary, Alta.

Parmi les quelque 600 parents et amis venus de toutes les paroisses environnantes, on remarquait M. Louis Gendreau, de Toronto, Ont., cousin de la mariée, ainsi que sa bisaïeule, Mme Louis Tétrault, âgée de 86 ans. Etait aussi présente à la cérémonie religieuse: la Rév. Sr Marguerite Forest, s.g.m., tante de la mariée.

L'heureux couple partit pour un voyage de noces aux Etats-Unis. Pour cette occasion, la mariée portait une jolie robe de ligne A en crêpe vert tendre avec manches à frisons et manteau de même teinte en dentelle de Chantilly avec accessoires blancs. A leur retour, les nouveaux époux iront résider à Edmonton, Alta.

* * *

Va-et-vient

Mme Marie-Joseph Fisette, institutrice à la 4e année à l'école élémentaire, est une des six professeurs de la Division Seine, qui assistent à des cours de lecture anglaise cette semaine à Moorehead, Minnesota.

Mme Madeleine Balcaen a dû se rendre à Montréal durant le cours de la semaine dernière pour assister aux funérailles de sa soeur, Mme Gaston Ste-Marie.

M. et Mme Albert Vielfaure sont de retour de leur beau voyage en Europe. A Rome ils ont eu le bonheur de rencontrer M. l'abbé H. Prescott, de St-Boniface, d'assister à la messe et de prendre le petit déjeuner avec M. l'abbé R. Peters, ancien vicaire dominical, tous deux aux études. Ils étaient à St-Pierre de Rome le jour de l'Ascension pour recevoir la bénédiction papale, souvenir inoubliable. Ils se sont rendus ensuite en Afrique, plus précisément à Lubushi, où Albert trouva son jeune frère, le R. P. Louis Vielfaure, à l'oeuvre dans son pays d'adoption. Avec Louis ils ont visité les lieux et se sont rendus compte de la vie des missionnaires du Canada et des Africains eux-mêmes. Ils ont rencontré les RR. PP. V. Audette, O. Payant et G. Lefebvre en mission là-bas. La Rév. Sr Florence Fournier, du Malawi, en apprenant l'heureuse nouvelle, est venue les voir en Zambie. Ces missionnaires envoient leurs bonjours à tous leurs parents et amis du Manitoba. Mentionnons que les visiteurs ont été royalement reçu partout où ils ont passé. Albert et Solange furent surtout émerveillés du travail immense fait par les missionnaires et les religieuses en Zambie. C'est admirable.

Puis en Terre Sainte, malgré le danger de guerre, ils ont eu la chance de faire une visite complète de tous les Lieux Saints en deux jours, mais ont été les derniers touristes à sortir de Jordanie. C'est très impressionnant et c'est surtout qu'on peut comprendre mieux notre évangile.

Revenus en sol canadien, ils assistèrent aux funérailles de Mme Gaston Ste-Marie, allèrent voir le R. P. Jean Tétrault, rendirent visite à M. et Mme Antonio Vielfaure et n'ont fait que passer à l'Expo avant de revenir trouver leur petite famille.

Ce qui les a impressionnés le plus dans leur séjour outre-frontières, c'est l'Afrique, pas tellement primitif avec ses coutumes, sa mentalité, sa façon de vivre si différente de la nôtre.

M. et Mme Denis Nadeau, accompagnés de M. et Mme Laurent Himbeault, sont de retour d'un voyage merveilleux à l'Expo. Ils ont trouvé l'architecture de l'ensemble des pavillons vraiment magnifique. Le pavillon de la Russie est particulièrement beau à visiter, il y a aussi celui du Canada, le pavillon de l'Inde, celui des Etats-Unis pour en nommer que quelques-uns. Ils visitèrent la ville de Montréal, Notre-Dame-du-Cap, la ville de Québec, Ste-Anne-de-Beaupré et ils allèrent en Gaspésie jusqu'à Percé par la rive nord où les gens vivent surtout de pêche.

Letellier

Assemblée de la L.F.C.

Le 25 mai avait lieu l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. La présidente, Mme G. Leclair, demande à M. l'abbé M. Massier, curé, de bien vouloir diriger les prières et souhaita ensuite la bienvenue aux membres présents.

Mme E. Cadieux remplaça la secrétaire et fit la lecture des minutes de la dernière réunion. Les rapports des différents comités furent donnés. La trésorière donna aussi le rapport financier.

La présidente procéda à la lecture de la correspondance. Il fut décidé que la Ligue ferait un don de cinq dollars au Club 4-H. Une boite à questions fut préparée et les dames y déposeront leurs questions à la prochaine rencontre. Les questions seront discutées par l'assemblée et éclaircies par M. l'aumônier.

Merci à M. le Curé pour son message spirituel si intéressant et encourageant.

Le comité de presse avait charge du programme récréatif. M. A. Fontaine eut la délicatesse d'accepter de présenter des diapositives prises lors de la soirée du centenaire le 2 avril. Tous eurent la joie de revivre pendant quelques minutes cette soirée inoubliable.

La soirée se termina par un délicieux goûter.

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS d'un règlement de la Municipalité Rurale Taché prévoyant l'acquisition de terrains et de l'édifice sur eux bâti, de Le Centre Sportif de Lorette Sports Centre Inc., au coût de $45,000.00, et prévoyant leur réglementation et leur entretien à un taux ne dépassant pas un millième, et l'emprunt de la somme de $45,000.00 par l'émission et la vente d'obligations, et l'imposition d'un intérêt au taux annuel de 7% sur ces obligations, à repayer en 20 tranches annuelles égales et consécutives de 1968 à 1987, les deux inclusivement, et de plus prévoyant que le taux entre les terrains du district intérieur et ceux du district extérieur, tel que sousmentionné, sera différent de 1.5 millième, le terrain du district intérieur étant évalué au plus haut taux.

ET DE PLUS PRENEZ AVIS qu'on prendra, au sujet du règlement proposé, le vote des électeurs de la région en cause et ayant droit de vote à ce sujet, le 19e jour de juin 1967 entre 10 h. du matin et 9 h. du soir, Heure avancée, à la Salle municipale, à Lorette, Manitoba.

ET DE PLUS PRENEZ AVIS que le règlement proposé peut être voté par tous les contribuables de la municipalité dans les régions suivantes:

Premièrement, dans le district intérieur:

Lots de rivière 11 à 21 et 48 à 59, tous inclusivement de la paroisse de Lorette, au Manitoba,

Deuxièmement, dans le district extérieur:

1. La paroisse de Lorette, au Manitoba, à l'exception des lots de rivière 11 à 21 et 48 à 59, tous inclusivement.
2. La fraction moitié est du canton 9, rang 4 est du principal méridien, à l'exception des sections 2, 3 et 10; de la moitié sud de la section 11; des sousdivisions légales 4 et 5 de la section 12; de la moitié ouest de la section 15.
3. La partie du canton 9, rang 5, à l'est du méridien principal.
4. Au canton 9, rang 6, est du méridien principal, les secteurs 4, 5 et 6; une fraction des sections 7 et 8; la section 9 franctionnée à l'exception d'abord des lots 4 à 6, W.L.T.O. Plan 4080 et, deuxièmement, cette partie de terrain A, W.L.T.O. No 3036, qui se trouve entre deux lignes tirées sud-ouest à angles droits vers la limite nord-est du dit terrain de points à la même distance sud-est entre 446 pieds et 569 pieds respectivement de la limite ouest du dit terrain; la moitié est et le quart sud-ouest de la section 15; la moitié est de la section 16; la section 19; les subdivisions légales 4, 5, 12 et 13 de la section 20; la moitié ouest de la section 21; la section 22; la moitié sud de la moitié sud de la section 27; la moitié est de la section 28; la moitié ouest de la section 29; les sections 30 et 31; la moitié ouest de la section 32.
5. Au canton 8, rang 5, à l'ouest du principal méridien — la section 28 à l'exception de la moitié ouest du quart nord-est: la fraction légale de la subdivision 12 et le quart sud-est de la section 33; les sections 35 et 36, à l'exception de leurs moitiés sud des moitiés sud.

ET DE PLUS PRENEZ AVIS que le règlement proposé peut être vu dans nos registres durant les heures régulières d'affaires jusqu'au jour de la votation au bureau du greffier de la Municipalité Rurale de Taché à Lorette, Manitoba.

Daté au village de Lorette, au Manitoba, ce 25e jour de mai 1967.

LA MUNICIPALITE RURALE DE TACHE,
par: E.-J. Laurin,
secrétaire-trésorier.

PUBLIC NOTICE

TAKE NOTICE that a By-law of the Rural Municipality of Taché providing for the acquiring of lands and the building situate thereon, from Le Centre Sportif de Lorette Sports Centre Inc., at a cost of $45,000.00 and providing for the regulation and maintenance thereof at a rate not to exceed one mill and to borrow the sum of $45,000.00 by the issue and sale of debentures and for imposing interest at the rate of 7% per annum on the said debentures, to be repaid in 20 equal consecutive annual instalments in the years 1968 to 1987, both inclusive, and further providing that the rate between the lands contained in the Inner District and those contained in the Outer District, as hereinafter set forth, representing a difference of 1.5 mills with the land in the Inner District being assessed at the higher rate.

AND FURTHER TAKE NOTICE that a vote on the proposed By-law for the electors in the area affected and entitled to vote thereof will be taken on the 19th day of June, 1967 between the hours of 10:00 o'clock in the forenoon and 9:00 o'clock in the evening, Central Daylight Saving Time at the Municipal Hall, in Lorette, Manitoba.

AND FURTHER TAKE NOTICE that the proposed by-law may be voted on by all the ratepayers of the Municipality within the following area:

Firstly, an Inner District:

River Lots 11 to 21 and 48 to 59, all inclusive of the Parish of Lorette, in Manitoba,

Secondly, an Outer District:

1. The Parish of Lorette, in Manitoba, excepting thereout River Lots 11 to 21 and 48 to 59, all inclusive.
2. The Fractional East Half of Township 9, Range 4 East of the Principal Meridian, excepting thereout Sections 2, 3 and 10; the South Half of Section 11; Legal Subdivisions 4 and 5 of Section 12; the West Half of Section 15 thereof.
3. The Fractional Township 9, Range 5, East of the Principal Meridian.
4. In Township 9, Range 6, East of the Principal Meridian — Sections 4, 5 and 6; Fractional Sections 7 and 8; Fractional Section 9 excepting thereout firstly lots 4 to 6, W.L.T.O. Plan No. 4080 and secondly, that part of Parcel A, W.L.T.O. No. 3036 which lies between two straight lines drawn south westerly at right angles to the North Eastern limit of said parcel from points in same distant south easterly thereon 446 feet and 569 feet respectively from the western limit of said parcel; the East Half and South West Quarter of Section 15; the East Half of Section 16; Section 19; Legal Subdivisions 4, 5, 12 and 13 of Section 20; the West Half of Section 21, Section 22, the South Half of the South Half of Section 27; the East Half of Section 28; the West Half of Section 29; Sections 30 and 31; the West Half of Section 32.
5. In Township 8, Range 5, West of the Principal Meridian — Section 28 excepting thereout the West Half of the North-East Quarter thereof; Fractional Legal Subdivision 12 and the South East Quarter of Section 33; Sections 35 and 36 excepting the South Halves of the South Halves thereof;

AND FURTHER TAKE NOTICE that the proposed by-law may be seen on file during the regular business hours until the day of taking the vote at the office of the Clerk of the Rural Municipality of Taché at Lorette, Manitoba.

DATED at the Village of Lorette, in Manitoba, this 25th day of May, A.D. 1967.

THE RURAL MUNICIPALITY OF TACHE
Per: "E. J. Laurin",
Secretary-Treasurer.

Les protestants et le pape

SAN FRANCISCO — Dans un sermon aux fidèles de la paroisse de Nob Hill à San Francisco, un évêque épiscopalien a instamment invité les protestants à reconnaître le pape comme le chef de toute la chrétienté, geste qui aurait beaucoup plus d'importance que nos efforts en vue d'en arriver à l'unité entre protestants.

Le T. R. C. Kilmer Myers, qui a succédé à l'évêque James A. Pike à la direction du diocèse de Californie, a déclaré que "nous Anglicans et Protestants chrétiens devrions reconsidérer nos relations avec le Souverain Pontife qui pourrait devenir le premier porte-parole de la communauté chrétienne mondiale".

Du pape Jean XXIII, il a dit que "durant son bref pontificat, il était devenu le pasteur du monde" et ajouté qu'aujourd'hui "aucune unification de la chrétienté ne semble possible en dehors de la papauté".

Paul VI devrait, de façon plus convaincante, suivre l'exemple de son prédécesseur et se conduire véritablement "comme le principal pasteur de tous les hommes".

L'évêque Myers ajoutait: "Le pape actuel devrait visiter et le Sud-Vietnam et le Nord-Vietnam ouvrant ses bras, dans un geste d'amour, à toute l'humanité".

Si Paul VI entreprend d'accomplir une telle amplification de son rôle, a-t-il poursuivi, nous devrions tous, c'est mon opinion, lui reconnaître avec joie le titre de "premier pasteur de la grande famille chrétienne" et acclamer en lui le Saint-Père de l'Eglise universelle.

En terminant, le prélat épiscopalien déclarait: "Je ne propose nullement que nous nous accroupissions abjectement aux pieds du pape pour lui demander pardon de nos fautes et le supplier de nous accepter. Car, a-t-il dit, l'Eglise de Rome a déjà reconnu qu'elle est en partie responsable de notre désunion".

Le pape Paul VI, ami de l'art, serre la main de Herbert Von Karajan qui dirigea le 20 mai l'orchestre symphonique de l'Italie à son concert annuel en l'honneur du chef de l'Eglise catholique.

Rapport du 4e congrès annuel du conseil diocésain de la L.F.C.

Le quatrième congrès annuel du conseil diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques a eu lieu en la salle académique du Collège de St-Boniface le samedi 3 juin. Il fut remarquable par le nombre de congressistes (100), par l'actualité du thème général et la vigueur du programme, par la vitalité des discussions, par le réalisme des résolutions, la chaleur de l'accueil de la paroisse hôtesse, section de la Basilique-Cathédrale. Seize sections paroissiales étaient représentées et une paroisse visiteuse, La Salle.

Une reproduction encadrée de la patronne de la Ligue, Notre-Dame du Bon Conseil, occupait la place d'honneur sur la scène.

L'ouverture officielle, présidée par Mme Alphonse Dufault, présidente-hôtesse de la paroisse basilique, se fit à 9 h. 45, et une compagnie des guides de la paroisse fit la levée du drapeau. Ceci fut suivi de la prière par M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé. Les autres aumôniers présents étaient MM. les abbés Bernard Bélanger, aumônier diocésain et curé de Somerset, Marcel Dacquay, curé d'Isle-de-Chênes, J.-L. Caron, curé d'Aubigny, Lionel Bouvier, curé de St-Pierre-Jolys, et Mathias Messier, curé de Letellier.

Dans son rapport annuel, Mme Aimé Normandeau, présidente diocésaine, mentionna que la Ligue aura cinq ans d'existence en septembre prochain. Les grandes lignes d'activités se résument comme suit: Conférence régionale à St-Norbert, où environ 150 personnes jouirent d'une discussion sur la Ligue et d'une causerie sur la chansonnette française; assistance de 70 membres à une rencontre des présidentes des comités permanents, au plan paroissial, avec la présidente diocésaine en la paroisse Ste-Marie.

La Ligue donna son appui aux organisations suivantes: Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, Association Manitobaine pour l'Egalité en Education, Filles d'Isabelle, Symphonie de Winnipeg, Association de Parents et Maîtres.

Sept membres furent nommés à la commission de revision des statuts de la Ligue.

Une délégation de la Ligue des Femmes Catholiques a rencontré un groupe de la Catholic Women's League of Canada pour la première fois. La Ligue a organisé son projet centenaire: "Echos du Passé", dont les profits iront aux missions du Brésil.

M. l'abbé Léo Beaulieu, aumônier diocésain de l'Action Catholique, donna ensuite son message. Suivirent quelques mots de bienvenue et de bons souhaits par Son Exc. Mgr M. Baudoux, M. Laurent Desjardins, M. L. Boucher et Mme I. S. Scaletta, représentante de la Catholic Women's League of Canada. M. l'abbé Bernard Bélanger, aumônier diocésain, engagea les membres de la Ligue à réfléchir sur le thème du jour: "Les unes, les autres". Mme J.-Aristide Fournier, de Ferland, Sask., présidente diocésaine de la Fédération des Franco-Canadiennes de Gravelbourg, se dit heureuse d'être au congrès à titre d'observatrice et exprima son désir que dans un avenir plutôt rapproché nos deux mouvements songent à se grouper ensemble.

Les sessions proprement dites du congrès débutèrent à 10 h. 30 a.m. Après les préambules ordinaires, on passa aux rapports annuels des officières diocésaines.

La secrétaire-archiviste, Mlle H. Blais, s'est occupée du registre des réunions, a fait imprimer les procès-verbaux pour distribution aux membres et aux aumôniers et a aussi accompli les autres tâches qui incombent à cette position.

La secrétaire-correspondante, Mme H. Chartier, a fait toute la correspondance requise par le conseil et a gardé en fichier une copie de chaque lettre.

La trésorière, Mme A. Bourgeois, révéla des recettes de $691.54 et des dépenses de $616.25.

Le comité de distribution, dirigé par Mme Fenez, annonça que les sections se servent du matériel de la Ligue distribué sur commande.

En deuxième étape vint la lecture des rapports des sections paroissiales. Au dire des congressistes, la lecture des rapports annuels des présidentes de sections fut la session la plus intéressante du congrès. On s'est alors rendu compte que la Ligue accomplit un travail formidable dans chaque paroisse où elle existe, et que ce travail, soit apostolique ou temporel, varie selon les besoins de chaque centre. Les sessions se terminèrent par les rapports annuels des présidentes des comités permanents diocésains. Le tout occupa l'avant-midi et une bonne partie de l'après-midi.

Rapports des comités permanents

Pour éviter toute répétition, voici un résumé des rapports des comités permanents:

Spirituel — Mme D. Sabourin rapporta que 11 sections ont la communion mensuelle; 36 membres ont fait la retraite fermée; 91 membres assistent à la messe sur semaine. 6 sections ont fait des pèlerinages; les membres se rassemblent pour offices religieux, soit pour assistance à la messe avant la réunion mensuelle, récitation du chapelet durant le mois du Rosaire, adoration le Jeudi saint; on organise des déjeuners-communions; 39 messes furent offertes pour les membres vivants et 16 pour les membres défunts; 474 chapelets furent récités à l'occasion de décès; toutes les sections ont observé la fête de notre patronne, Notre-Dame du Bon Conseil en offrant une messe.

Pour encourager les vocations sacerdotales et religieuses, on appuya sur la prière en famille. Un thé fut organisé à l'occasion d'ordinations, un cadeau fut offert à un nouveau prêtre et il y eut trois conférences sur les vocations; 5 sections ont encouragé les cours de préparation au mariage; les membres d'une section prirent part à un souper-communion inter-paroissial.

L'oecuménisme fut à la page dans les sections: projets conjoints avec des dames non-catholiques; une section rencontra les membres de l'E.U. à une assemblée et d'autres invitèrent des non-catholiques à des cercles d'étude; une section tint une causerie sur les différentes religions.

Les programmes spirituels en réunion ont traité les sujets suivants: constitution de l'Eglise et de Marie, la nouvelle liturgie, confession communautaire, la Pastorale, l'éducation des enfants, décrets sur l'apostolat des laïques, méditation, le Peuple de Dieu en marche, grandeur de l'âme, Carême, Avant, Pénitence, signification du cierge pascale dans nos vies, rôle de Marie dans l'Eglise, mystères de l'Eglise, Bible, la sainte Vierge, le Concile, la Charité, la Terre Sainte.

Education — (Mme G. Carrière) La Ligue offre des bourses scolaires, des prix de catéchisme et de français. Une section a donné $342.00 pour achat de catéchismes et matériel pour professeurs. Une section détient une bourse d'étude paroissiale se chiffrant à environ $1,000.00.

Six sections étudient le programme d'Action Catholique; un membre enseigne le catéchisme bénévolement; une section possède une bibliothèque de vacances.

Il y eut trois rencontres de parents avec professeurs et étude du Bill 16. On encouragea le bon parler français, soit par chants, cours individuels, concours oratoires, etc.

Les conférences et les discussions ont traité de divers sujets: Bill 16, Equipes de Foyers, les adolescents, fréquentations des jeunes, les soins aux malades, l'escalade du prix alimentaire et la "Ligue". Il y eut aussi présentation de films éducationnels. Dix membres ont assisté à l'Institut de Pastorale en septembre 1966.

Organisation — Mme G. Boissonneault rapporta que la Ligue comprend 16 sections paroissiales, 2 de moins que l'an passé. Il y a un total de 891 membres actifs et de 228 membres honoraires (religieuses).

Radio, télévision et films — Mme A. Dufault fit savoir que sept sections ont encouragé les programmes religieux; 14 sections ont répondu à l'enquête sur les moyens de communication; les divertissements culturels et canadiens-français furent encouragés: théâtre par 8 sections, concerts par 6 et arts par 4. On recommanda que les ciné-clubs soient étudiés et organisés si possible dans les paroisses.

Action sociale — Mme O. Robert démontra un travail formidable pour toutes les sections.

Il y eut 1,808 visites aux malades, vieillards et malades mentaux.

Cinq sections ont fait des visites aux nouveaux paroissiens; du linge usagé (valeur de plus de $2,000) et du linge neuf (valeur de $1,500) furent distribués aux nécessiteux; des paniers de provisions furent offerts à l'occasion de Noël; une famille éprouvée par le feu reçut de l'aide; on rapporta plus de 2,000 heures en couture, réparations et tricotage.

Les sections donnent des médailles aux nouveau-nés. Six sections ont servi des goûters ou repas à l'occasion de décès. La Ligue encourage la Croix-Rouge, la J.E.C., la J.O.C., les scouts, les guides, la Canadian Mental Health Association. On a surveillé des jeux-communautaires pour jeunes.

Cette année, il y eut six foyers d'adoption pour six enfants et 26 foyers nourriciers pour 46 enfants.

On recommande un plus grand intérêt au mouvement "Citizenship Council of Manitoba" et l'usage d'un botin de bienvenue paroissial.

Presse et publicité — (Mme M. Jamault) Au plan diocésain, douze articles, trois photos et deux annonces "banderolle" furent envoyés à La Liberté et le Patriote; neuf articles et deux photos à la presse neutre; douze annonces à la radio; deux annonces à la télévision (avec interview). Le rédacteur de ce journal, le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., fut un invité spécial à une rencontre de la Ligue.

Au plan paroissial — 237 articles furent envoyés à la Presse catholique et 112 articles à la presse neutre; 4 vignettes parurent dans les journaux. 75 personnes se sont abonnées à un journal ou une revue catholique par l'entremise des membres. Il y eut 125 annonces pour le prône, 276 pour le bulletin paroissial, 147 pancartes, 85 annonces à la radio et 15 à la télévision. Une dame de la Ligue fut interviewée à CKSB à l'occasion du "Blitz" pour donneurs de sang, organisé par la Ligue.

On recommande de se servir plus souvent de la télévision comme moyen de publicité.

Législation et civisme — (Mme L. Larocque) Neuf sections ont rappelé aux membres leurs devoirs de voter et firent connaître les noms des candidats. Les "Bills" ont été étudiés par sept sections; deux sections ont invité des représentants de la législature comme orateurs à leurs assemblées; 14 membres de la Ligue assistèrent à la législature provinciale et aux assemblées des conseils municipaux et de la ville; un membre fait partie d'une commission scolaire publique et 18 membres font partie d'un comité du Bien-être social; 115 membres ont fait la perception pour services communautaires, tels que United Way, Institut des Aveugles, etc. Autres activités mentionnées: visites aux pénitenciers et transport pour les familles de prisonniers.

Formules de rapports annuels — (Mme D. Renault) Sept sections ont fait connaître en réunion les résolutions et recommandations adoptées au congrès diocésain; sept sections remettent des copies de rapport à la section, à chaque réunion; quatre sections ont une boîte à questions; l'assistance des membres aux congrès et aux conférences régionales a développé une plus grande compréhension du mouvement, de ses problèmes et de nos devoirs comme membres; onze résolutions de quatre sections ont été formulées et envoyées au conseil.

Lois — (Mme M. Dumaine) Plusieurs demandes, soit par téléphone ou par lettre, ont été interprétées par ce comité; ce même comité prépara la discussion sur le fonctionnement de la Ligue, présentée à la conférence régionale; il y eut échange d'idées fructueuses à l'occasion de la rencontre des présidentes de sections à Ste-Marie; ce comité a reçu Mme J.-A. Fournier, de la province de Saskatchewan, représentante de la Fédération des Franco-Canadiennes de Gravelbourg.

Commission de revision des statuts — (Mme M. Dumaine) Cette commission s'est réunie deux fois; deux lettres circulaires furent envoyées aux sections; 30 recommandations, venant de cinq sections, furent reçues; la commission appuie fortement la recommandation présentée par une section: Que chaque section paroissiale nomme son propre comité pour diriger l'étude des statuts de la Ligue au cours de l'année.

Comité du projet centenaire — (Mlle H. Blais, présidente) Il y eut trois représentations du projet centenaire "Echos du Passé" à Transcona, Sts-Martyrs-Canadiens et Isle-de-Chênes et les trois furent un vrai succès; à date, un profit net de $238.88 fut réalisé. Ce montant sera versé aux missions du Brésil.

Comité des finances — (Mme A. Bourgeois) Dons aux missions du Brésil, $188.00; au fonds d'organisation diocésaine, $5.00; aux autres missions, $100.00.

Parmi les dons divers donnés par la Ligue, mentionnons entre autres: cadeaux aux aumôniers, pour Easter Seals, secours aux lépreux, conférenciers, club de hockey, arbre de Noël, membres de la Ligue hospitalisés et aux autres malades de la paroisse, aveugles, carnavals d'hiver, fleurs pour l'église, clercs-servants, draperies pour presbytère, séminaire St-Jean, etc.

Parmi les activités pour prélever les fonds de la paroisse, notons: soirée centenaire, partie de cartes, stampede, vente de cartes de Noël, tirage, bazar, goûters servis aux soirées ou aux ventes, banquets, soupers paroissiaux, thés, vente de pâtisseries, soirée sociale, livre de recettes, vente remue-ménage, guignolée, vente de billets, tirages, "canteen", etc.

Autres aides paroissiales: lavage de linge sacré, cueillette de coupons Canada Packers et Blue Ribbon, vente de produits Watkins pour l'achat de deux urnes à café, cartes de Noël.

Un montant total de $18,071.81 fut prélevé et $12,525.64 de ce montant furent remis aux paroisses.

Le congrès se termina par la messe concélébrée que présida Mgr Baudoux, en la chapelle du collège. Son Excellence y donna l'homélie sur l'Institution de l'Eucharistie. Ensuite il y eut le banquet de clôture du congrès: 150 convives, 2 discours instructifs, 15 Intrépides joyeux.

Mme Marcel Jamault,
Presse et publicité.

Discours de Laurier sur disque

OTTAWA — On a présenté au gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, la première copie d'un disque comprenant une sélection des discours de sir Wilfrid Laurier.

Le disque, qui est le projet du centenaire de deux étudiants du département d'histoire de l'Université d'Ottawa, permet d'entendre la voix de Laurier LaPierre lisant des extraits de six discours choisis parmi ceux qu'a prononcés le célèbre homme d'Etat canadien-français, l'un des bâtisseurs du parti libéral.

M. Mark Assad, âgé de 26 ans, de Buckingham, Qué., et M. James Marmino, âgé de 28 ans, de North Bay, Ont., tous deux professeurs d'histoire dans une école secondaire, ont décidé de mettre ce projet à exécution à la suite d'études qu'ils avaient faites des discours de sir Wilfrid durant leur stage de deux ans à l'Université.

M. Assad a dit qu'il avait été impressionné par le caractère actuel des discours. Leur thèse étant l'unité nationale et l'héritage canadien.

Laurier LaPierre lit les discours dans les deux versions, française et anglaise, du disque.

Résolutions du congrès

1. Résolution (présentée par l'aumônier diocésain):

ATTENDU QUE le thème de l'Exposition mondiale, 1967 est "Terre des Hommes" et que ce thème, ainsi que l'emblème, nous invitent à une très grande fraternité les unes avec les autres pour mieux se comprendre et s'aimer davantage,

ATTENDU QUE les décrets du Concile Vatican II nous recommandent fortement de partager nos biens temporels et spirituels avec les autres, nos frères, les hommes, et d'avoir un esprit universel et charitable en s'acceptant les uns les autres,

ATTENDU QUE l'un des buts de la Ligue des Femmes Catholiques est de favoriser l'harmonie entre les races, d'améliorer l'action sociale catholique et de stimuler les efforts des autres dans toutes sphères de l'activité féminine,

QU'IL SOIT RESOLU que nous, le Conseil diocésain de la L.F.C., en 4e congrès annuel à Saint-Boniface, prenions comme thème du Congrès: LES UNES, LES AUTRES, démontrant ainsi notre appartenance vitale en la grande famille humaine et notre acceptation complète à la Parole du Christ: Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés, c'est mon commandement.

2. Résolution (présentée par Notre-Dame de l'Assomption, Transcona):

ATTENDU QUE dans l'engagement-promesse sur notre honneur, nous devons être membre loyal de la LIGUE DES FEMMES CATHOLIQUES,

ATTENDU QUE la femme catholique doit en tout imiter le Christ et Marie notre patronne,

QU'IL SOIT RESOLU que nous, le conseil diocésain de la L.F.C., en 4e congrès annuel à Saint-Boniface, soyons plus conscientes de notre engagement et du rôle que nous jouons comme membres de la L.F.C. dans la société et le peuple de Dieu.

3. Législation et Civisme (présentée par Sts-Martyrs-Canadiens):

ATTENDU QUE la Ligue des Femmes Catholiques cherche à promouvoir notre fierté manitobaine,

ATTENDU QUE Louis Riel a joué un rôle très important comme président du gouvernement provisoire qui a négocié l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne,

ATTENDU QUE Louis Riel a su protéger nos droits de catholiques et franco-manitobains,

ATTENDU QUE Louis Riel n'a pas de monument commémoratif sur le terrain du palais législatif du Manitoba, ni à St-Boniface,

QU'IL SOIT RESOLU que nous, le conseil diocésain de la L.F.C., en 4e congrès annuel à Saint-Boniface, fassions une demande par lettre au département des sites et monuments historiques du Canada à Ottawa, à l'honorable Stewart McLean, ministre du département des sites historiques du Manitoba et à l'hôtel de ville de Saint-Boniface pour qu'un monument soit érigé en l'honneur de Louis Riel.

4. Courtoisie:

QU'IL SOIT RESOLU que nous, le conseil diocésain de la L.F.C., en 4e congrès annuel à Saint-Boniface, adressions des remerciements sincères et respectueux à: Mgr l'Archevêque M. Baudoux, M. l'abbé M. Deniset-Bernier, la paroisse hôtesse de la Basilique de Saint-Boniface, M. L. Desjardins, membre de la législature manitobaine, M. Louis Boucher, des Chevaliers de Colomb, M. le juge Alfred Monnin, Mme J.-A. Fournier, de Saskatchewan, Mme Raymond Lavallée, Mme I. S. Scaletta, de la Catholic Women's League of Canada, aux Guides de Saint-Boniface, aux aumôniers de la Ligue, pour nous avoir honoré de leur présence au congrès.

5. Présentée par Mme D. Renault, présidente du comité de résolution:

ATTENDU QU'une lettre du Juge Alfred Monnin, publiée dans le journal "La Liberté et le Patriote" daté du 1er juin, demande l'appui des Canadiens français pour l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba,

ATTENDU QUE la Ligue étant organisation canadienne-française doit donner son appui à la dite association,

ATTENDU QUE le Club des 200 donne l'occasion de fournir l'appui désiré,

QU'IL SOIT RESOLU que nous, le conseil diocésain de la L.F.C. en 4e congrès annuel à Saint-Boniface, versions la somme de $25.00 afin d'être membre du Club des 200.

Dunrea

Réunions

Le dimanche soir 4 juin, les parents ayant des enfants d'âge scolaire étaient conviés à la salle paroissiale, à la demande de M. le Curé, pour discuter, en relation avec les institutrices, sur l'enseignement du catéchisme à ces enfants qui n'ont pas la chance d'entendre parler de religion dans les écoles qu'ils fréquentent. Question très sérieuse pour leur avenir de chrétiens.

L'après-midi de ce même jour avait lieu la réunion de la jeunesse de cette localité avec leur pasteur, qui leur donne toujours de sages directives qui ne peuvent que les encourager vers l'idéal chrétien.

Plusieurs de ces jeunes ont été félicités pour leur aide précieuse dans le tondage du gazon aux alentours de l'église, et quelquec fillettes ont décidé comme projet centenaire d'y mettre des plants de fleurs. Mme Marie Gamache les a secondées en y mettant la main (et aussi les genoux), et bientôt on pourra admirer un beau parterre fleuri tout autour du presbytère. Inutile de songer d'en mettre autour de l'église tant que les travaux de rénovation ne seront pas terminés.

Malades

Mme Stéphane Maurice, qui dut être hospitalisée et subir une opération chirurgicale à l'hôpital de Brandon, est de retour au foyer et en bonne voie de guérison. Elle désire remercier, par la voie du journal, les personnes qui l'ont réconfortée en lui envoyant des cartes de bons souhaits pendant son séjour à cet endroit.

M. Auguste Garand, ayant quitté la paroisse pour aller demeurer au Foyer Notre-Dame, fut forcé d'aller subir une opération à St-Boniface. Il fait plaisir aux parents et amis d'apprendre qu'il est de retour au Foyer de Lourdes, et tous lui souhaitent une heureuse convalescence.

Çà et là

Mme Lucien Légaré, de la résidence Ste-Thérèse d'Otterburne, est venue passer quelques jours dans cette localité, au grand plaisir de ses amies, et est retournée à Otterburne depuis quelque temps.

Il faisait plaisir aux amies de voir revenir Mme Léo Maloney, qui, en compagnie de son époux, avait passé la saison froide en ville. Son amour pour les fleurs de son parterre et son jardin potager est plus fort que les attraits de la ville.

Mlles Marie-Louise et Suzanne Maurice sont de retour à la maison après avoir suivi un cours d'art ménager à St-Boniface.

Le goût pour la pêche aux gros poissons a attiré une fois de plus M. et Mme Arthur Paradis vers les lacs poisonneux de Le Pas. Espérons que la température fraiche de ces derniers jours ne les a pas empêchés de se livrer à leur sport favori avec leur entrain habituel et qu'il restera encore quelques poissons dans le lac!

Innovation

Le bureau de la Caisse populaire a subi une heureuse transformation; une séparation a été faite, de sorte que les intéressés qui y viennent par affaires jouissent de plus d'isolement. De plus, un nouveau coffre-fort plus pratique y a été installé.

Tous les résidents de la municipalité sont invités à devenir sociétaires de la Caisse qui donne maintenant l'avantage de changer les chèques de grains, avec la généreuse coopération de Mme Richard Rondeau, gérante très à la page et d'un généreux dévouement.

L'Angleterre possède 173 maisons canadiennes à charpente de bois

OTTAWA — Le 22 mai, Sir Donald Gibson, directeur général de la recherche et du développement du ministère des Edifices et des Travaux publics de Grande-Bretagne, inaugurait officiellement les premières maisons du projet "The Maples", à Harlow (Essex), qui comprend 173 maisons canadiennes à charpente de bois.

Ce projet concrétise une recommandation formulée par la Mission des industries britanniques de l'habitation venue au Canada en 1963 sous la direction de Sir Donald Gibson. Le rapport de la mission, publié sous forme de Livre blanc du gouvernement britannique, préconisait un pâté d'habitations à densité moyenne en vue d'éprouver la durabilité des méthodes canadiennes de construction de maisons à charpente de bois dans l'ambiance britannique. Le Canada s'est prêté à l'expérience et les deux premières maisons d'un pâté de 173 unités sont maintenant achevées.

Depuis nombre d'années, le ministère canadien du Commerce poursuit, en collaboration avec les industries canadiennes du bois d'oeuvre et du contreplaqué, un programme étendu visant à promouvoir en Grande-Bretagne la construction d'habitations à charpente de bois pour permettre au Canada d'y multiplier ses ventes de bois de construction, de contre-plaqué et d'autres matériaux de construction.

La "Harlow Development Corporation" a fourni l'emplacement, qu'elle a nommé "The Maples" en reconnaissance de la participation du Canada. La Société centrale d'hypothèques et de logement, organisme du gouvernement fédéral, a été désignée comme architecte et préposée au chantier. Le maître d'oeuvre était George Calverley and Sons (Contractors) Ltd., de Leicester.

Le gouvernement canadien avec la collaboration de la "Harlow Development Corporation" gardera les deux premières maisons, une de trois chambres à coucher et l'autre de quatre, à des fins de démonstration. La première sera complètement finie et meublée afin de montrer que ces maisons peuvent s'adapter aux conditions de vie de la ménagère moyenne en Grande-Bretagne. Les architectes, constructeurs, personnel de la société de logement et autres personnes intéressées se serviront de la deuxième pour donner des cours pratiques. Ici les principaux aspects des méthodes employées au Canada pour la construction de maisons à charpente de bois seront illustrés clairement et expliqués par des spécialistes canadiens affectés au projet.

Isle-de-Chênes

Journée centenaire

La population d'Isle-de-Chênes est heureuse d'inviter tout le monde à venir se réjouir dans la localité le samedi 17 juin à l'occasion de sa Journée centenaire.

Venez à bonne heure afin de ne rien manquer, car la parade qui promet d'être des plus intéressantes aura lieu à 9 h. a.m.

De 10 h. à 3 h., piste et pelouse; 1 h. 30, concours culinaire (6 catégories, 3 prix pour chacune); 2 h., tournoi de fer à cheval; 3 h. à 5 h., tournoi de balle dure (Lorette invité à concourir); 3 h., "Walkaton" de l'école Riel aux terrains de jeux; 5 h. à 6 h., lutte de traction à la corde; 5 h. à 6 h. 30 et 8 h. à 9 h., football à motocyclettes (ces jeux d'exhibition seront offerts par les clubs de motocyclettes de Dugald et Oak Bank); 5 h. 30 à 6 h. 30, lancer du boulet; 7 h. à 8 h., concours du cochon graisse pour enfants de 12 ans et moins; 8 h. à 9 h., concours de dégustation de tartes; 9 h. à minuit, danse dans la rue, costumés à l'ancienne (premiers prix pour hommes et pour dames, $10.00 chacun; deuxièmes prix, $5.00 chacun); "Wonder Shows", toute la journée.

Ne pas oublier de réserver cette date du samedi 17 juin pour venir s'amuser à Isle-de-Chênes. Il y aura lunch, liqueurs douces, etc., sur le terrain du pique-nique.

St-Pierre

Poèmes et chansons

Le mardi 6 juin, à 1 h., les classes de 10e et 11e années présentaient un programme de poèmes et de chansons couronnant l'année de Catéchèse — avec un thème "Amitié, Charité, Amour".

Trois maîtresses de cérémonies, Juliette Gosselin, Nicole Forest et Irène Guilbault, ont renseigné alors sur l'amour chrétien, le vrai amour. Voici quelques lignes tirés des discours: "l'amitié, c'est camaraderie, mais beaucoup plus profonde ... l'amitié, c'est être responsable des autres, de les aider et de partager ses richesses personnelles pour les faire servir à tous ... Nous, les étudiants, devons être les privilégiés qui ne peuvent être heureux seuls; il nous faut partager avec ceux qui n'ont pas: le pain doré de l'amitié ..."

L'amitié est d'abord Admiration de la Création — comme on le voit dans "La Mer". L'amitié est aussi dans l'Homme — une rencontre inter-personnelle: "enfant, tu voyages", ou encore "Si tous les gars du monde ...". L'amitié, c'est un réconfort — "valderi".

Et encore, l'Amitié devient l'amour — un don total. L'amour ... on chante l'amour, on vit l'Amour. "C'est le seul tonique qui calme, qui rassure, qui permet un dépassement de soi. C'est l'aboutissement normal de la vie. Aimer, c'est une métamorphose, nous dit Annette Parenty dans un poème "Aimer".

Merci aux deux classes pour le programme très bien préparé.

Ces jours-ci, les élèves sont en étude profonde, oui, comme toujours, à la dernière minute. — C'est un bourrage ... les examens approchent. Il y en a qui ont déjà commencé.

Bonne chance dans tous vos examens!

Fête d'adieu

Le jeudi 8 juin, à 4 h., les Jécistes de l'école secondaire se sont réunies pour une fête d'adieu à leur assistante, la Rév. Sr Antoine-de-la-Providence. Depuis 7 ans elle se dévouait très ardemment au mouvement de la J.E.C. Nous la manquerons beaucoup ici, et les élèves de l'Institut Louis-Riel sont chanceux d'acquérir une institutrice si joviale et amicale.

Hélène Roy

L.F.C.

Depuis novembre dernier on tient des rencontres mensuelles. Environ 40 dames assistent régulièrement. La présidente, Mme Adélina Roy, toujours joviale, met vite à l'aise et toute l'assistance participe. Un court programme spirituel touchant différents points soulève vite des questions et des discussions fort intéressantes.

Le Comité du Service social fait un beau travail discret, mais combien important: aide aux familles nécessiteuses, linge réparé et distribué, etc. Il y a entente avec le Children's Aid, le Welfare et l'Institut des Sourds-Muets pour aider des cas bien spéciaux.

Des visites aux malades de l'hôpital sont faites régulièrement et parfois au Foyer Providence d'Otterburne. Une rencontre avant Noël des anciens de la paroisse semble avoir plu énormément à ceux-ci.

Les religieuses assistent aux réunions et les membres jouissent beaucoup de leur participation.

Le mercredi 8 juin fut la dernière rencontre avant les vacances. C'était aussi une rencontre un peu spécial, puisqu'on avait organisé un programme récréatif pour fêter l'anniversaire de naissance de M. le Curé. C'était en même temps la dernière réunion d'un membre de l'exécutif, Mme Gérard Gagné. Pour lui dire "merci", Mme Ted Tétrault, avec ingéniosité et un talent "inconnu" de comédienne, a fait passer à toutes une soirée des plus amusantes. Elle a fait ressortir les qualités des deux héros de la fête et a fait rire avec sa "simplicité" et ses remarques bien appropriées et tellement comiques. Merci, Mme Tétrault!

Merci aussi à Mme Gérard Gagné pour son dévouement depuis le début de la Ligue. "Bonne chance au Québec, Gisèle, et reviens nous voir!"

La Ligue a plusieurs projets pour l'automne. Elle espère continuer alors avec des membres plus enthousiastes et plus nombreux que jamais. Bonne vacance!

Letellier

Réunion de l'A.P.M.

La dernière réunion de l'A.P.M. pour l'année 1966-67 a eu lieu le 24 mai, à 8 h. p.m., à la salle Mémoriale de Letellier.

La prière d'ouverture fut récitée par M. l'abbé M. Messier, curé. Après le chant "O Canada", la présidente, Mme Olive Fortier, adressa à tous un mot de bienvenue.

Mme Eugène Houle, secrétaire de l'A.P.M., n'ayant pu se rendre, fut remplacée par Mme Aimé Cadieux qui fit la lecture des minutes de la dernière réunion et qui demanda aux responsables des différents comités de présenter leur rapport.

Mme Margaret Calder, qui avait été nommée déléguée au congrès de l'A.P.M. tenu à Winnipeg en avril, donna un résumé de ce congrès.

On appuya sur la nécessité des bibliothèques scolaires, car de nos jours il est important que les élèves eux-mêmes s'habituent à faire des recherches. Nous enseignons "aux enfants" et nous n'enseignons pas simplement des faits. On parla aussi de l'attitude des enfants envers leurs parents. On mentionna que 90 pour cent des enfants aiment leurs parents, mais que 51 pour cent seulement ont du respect pour eux. Les buts de l'A.P.M. furent rappelés. Etablir des relations entre parents et maîtres et leur donner des informations concernant les nouveaux changements du cours d'études afin d'arriver à réellement concentrer sur l'éducation. Le travail principal était celui qui portait sur la lecture pour les enfants.

Mme Pierre Barnabé donna un compte rendu du congrès de l'A.P.M. tenu à St-Eugène le 23 avril. Elle était heureuse d'y avoir assisté et se fit l'interprète de M. l'abbé B. Bélanger auprès des parents pour les encourager à maintenir le travail de cette organisation. Plus que jamais, parents et maîtres ont besoin de se tenir ensemble pour accomplir la grande et noble tâche qu'est l'éducation.

A la suite de ce rapport il y eut élection des nouveaux membres pour l'année 1967-68. Quand ceci fut terminé, M. Bernard Ayotte présenta le conférencier invité en la personne de M. l'abbé Raymond Roy, supérieur du Petit Séminaire. Ce fut une joie pour tous de revoir M. l'abbé Roy, car il n'était pas étranger parmi l'assistance.

Le thème de la conférence portait sur les problèmes de la jeunesse d'aujourd'hui Les trois points suivants furent considérés: l'indépendance, l'amour et la vocation.

M. le Curé remercia M. l'abbé Roy de ses bonnes paroles, ajoutant que ce dernier était un conférencier habile ayant beaucoup d'idées et sachant les exprimer.

L'assistance à cette réunion fut passablement nombreuse. Certains parents furent empêchés de venir à cause des travaux des champs. Par contre, les élèves qui fréquentent l'école supérieure à St-Jean-Baptiste, ainsi que leurs institutrices, répondirent à l'invitation. Les élèves des 7e et 8e années étaient présents eux aussi et les assistants sont certains que tous ont bénéficié de cette soirée. Merci à ceux et celles qui ont contribué à en faire un succès.

Caravane du Centenaire

Le 16 mai, au début de l'après-midi, les élèves de l'école élémentaire de Letellier se rendirent à Emerson pour y visiter la caravane qui, ce jour-là, était au début de son long voyage à travers la province du Manitoba.

Institutrices, chauffeurs d'autobus et écoliers furent en admiration devant les belles choses qu'ils pouvaient voir. Que de beauté il y a au Canada et comme nous devons remercier Dieu qui donna à nos devanciers force et courage pour développer notre pays et rendre possible la grande célébration du centenaire.

Ceux et celles qui ont employé leurs talents artistiques à la préparation de tout ce que la caravane représente méritent un cordial remerciement. Leurs quatre années de dévouement et de travail à ce sujet eut un peu récompensé par la belle réussite.

Le même jour, à la suite de la visite à la caravane, avait lieu la cérémonie de la plantation des arbres centenaires.

M. Bernard Ayotte récita avec les élèves la prière composée pour cette occasion. Il y eut chants et récitation de poèmes appropriés. Puis quatre élèves de la 8e année plantèrent les arbres, aidés de leur concierge.

La cérémonie fut rehaussée par la présence de M. le maire Arthur Vermette, accompagné de son épouse. M. A. Vermette adressa quelques paroles sur les privilèges de vivre au Canada et de pouvoir prendre part à ce qui se rapporte à l'année centenaire. Il compara la croissance de l'enfant à celle d'un arbre. Tous les deux doivent être entourés de soins spéciaux.

On demanda aux élèves de prendre soin de ces arbres qui seront pour eux un souvenir de l'année 1967 et qui, en même temps, aideront à embellir l'endroit où ils furent plantés.

N.-D.-de-Lourdes

Assemblée des éleveurs de vaches suisses-brunes

L'Association manitobaine des éleveurs de Suisses-brunes a tenu son pique-nique annuel le dimanche 11 juin à la ferme de M. et Mme Delaquis, à Notre-Dame-de-Lourdes. Environ 60 personnes y assistaient, au nombre desquelles se trouvaient des visiteurs des Etats-Unis.

M. Delaquis est bien connu dans la région et possède un des plus anciens troupeaux du Manitoba. Les animaux furent admirés par tous. On donna aussi des détails sur l'exposition régionale des Suisses-brunes qui aura lieu le 13 juillet à Strathclair.



M. R. G. C. Smith, consul général du Canada à New York, accepte des mains de M. H. W. Bragg (à droite), président du "Pasadena Tournament of Roses", le 1er prix accordé au meilleur char allégorique de la parade des roses 1967. Le prix fut présenté récemment au Canada lors d'une fête spéciale au Club Canadien de New York. Le Canada a mérité ce 1er prix à cause de sa spéciale contribution à la parade des roses: un char allégorique de 55 pieds couvert de milliers de roses de toutes couleurs décrivant le Centenaire du pays et l'Expo de Montréal.

EN SASKATCHEWAN

Vanguard

Départ de M. le Curé

Le dimanche soir 28 mai, les paroissiens de Vanguard se réunissaient dans la salle paroissiale pour honorer leur dévoué pasteur, M. l'abbé B. Adée, avant son départ pour Mankota. Le maître de cérémonies, M. Harry Froyman, rappela en termes très émus le travail spirituel accompli par le regretté curé et son dévouement inlassable.

Le programme fut très court. Le choeur des enfants de la paroisse exécuta "Il tient le monde dans ses mains", dont les paroles avaient été spécialement composées pour l'occasion. Suivit la présentation des cadeaux. De la part des enfants de la paroisse, Myrna Hornung présenta à M. l'abbé Adée un album contenant les photos de tous les enfants et jeunes gens de la paroisse; Denis Froyman, de la part des enfants de choeur, présenta un cendrier de l'année centenaire; Mme Margaret Henricks offrit une bourse de la part de la Ligue des Femmes Catholiques; M. Vernon Anderson, au nom des paroissiens et des conseillers de la paroisse, présenta aussi une bourse.

Avec émotion, M. l'abbé Adée remercia chaleureusement les personnes présentes et rappela les bons souvenirs qu'il emportait de ses cinq années de ministère à Vanguard. Un bon goûter et une heure de détente terminaient agréablement la soirée.

M. l'abbé Adée est parti le jeudi 8 juin vers sa nouvelle paroisse à Mankota. Les regrets et les prières de ses anciens paroissiens l'accompagnent, et tous font des voeux pour qu'il soit heureux dans sa nouvelle paroisse.

Accident

Un accident d'automobile survenu le dimanche matin 4 juin a conduit à l'hôpital Mlle Nora Mae Sullivan, garde-malade, et M. Jim Lyding, professeur à l'école de Vanguard. L'auto a dérapé et capoté à environ 2 milles du village. Les deux occupants n'ont subi que de légères blessures, mais l'automobile est complètement démolie. Prompt rétablissement à Nora Mae et Jim.

Semaine des Vétérans

La Semaine des Vétérans fut observée à Vanguard par une touchante cérémonie le dimanche 11 juin, au pied du cénotaphe. Une cinquantaine de vétérans de Vanguard et des environs et leurs dames assistaient à la cérémonie. Mme Flore Pickett, mairesse du village, adressa la parole et souhaita la bienvenue aux vétérans. M. Reid, ministre de l'église unie, était en charge du service et parla en termes très émus des vétérans qui ont fait le sacrifice de leur vie.

Au cours de la soirée, les vétérans et leurs familles se réunirent dans le bocage sur la ferme de M. Williamson et prirent part à un goûter champêtre.

Arrivée

Le jeudi 8 juin, M. l'abbé Boudreau, nouveau curé, arrivait dans la localité. Tous lui souhaitent la bienvenue et beaucoup de bonheur.

Habituer les hommes à des plaisirs qui ne viennent ni de la chair, ni de l'argent, en leur faisant goûter les choses de l'esprit, me paraît en effet le seul fruit que leur nature ait attaché à nos productions littéraires. Quand elles ont d'autres effets, c'est par hasard, et c'est tant pis. Celles qui s'emparent de notre attention au point de nous dégoûter des autres livres sont véritablement pernicieuses. Elles n'introduisent dans la société que des singularités et des sectes; elles y jettent une plus grande variété de poids, de règles et de mesures; elles y troublent la morale et la politique.

J. Joubert

Les cultivateurs canadiens valent 17.9 milliards de dollars

La valeur de tous les biens des cultivateurs canadiens s'élève à 17.9 milliards de dollars. Elle a plus que triplé de 1935 à 1964. La répartition de ces biens par région indique que l'exploitation agricole s'est déplacée vers l'Ouest du Canada depuis la fin de la guerre. En 1946, les cultivateurs du Québec et des Provinces maritimes possédaient 27 pour cent de tous les biens agricoles, mais cette proportion n'était plus que de 16 pour cent en 1964. Ces données sont tirées d'une étude de M. L. Lerohl que vient de publier le Conseil de la recherche en économie agricole du Canada et qui s'intitule "Assets, Liabilities and Net Worth of Canadian Farm Operators, 1935-64".

L'avoir propre des cultivateurs en 1935 se montait à 61 pour cent de la valeur totale des biens agricoles. Il a atteint 82 pour cent en 1952, puis a diminué par la suite jusqu'à 71 pour cent en 1964. Selon l'auteur, ce fort pourcentage semble indiquer que les cultivateurs comptent trop sur leur fortune personnelle comme source de capital agricole. Il doute que cette dépendance puisse s'expliquer totalement par le désir des cultivateurs d'avoir la pleine propriété de leur exploitation agricole et laisse entendre que c'est là un indice que l'apport de capitaux des institutions financières à l'agriculture est peut-être insuffisant.

C'est dans l'Ouest que la location de terres agricoles est le plus pratiquée, 15 à 19 pour cent des terres cultivées sont louées. La proportion est de 14 pour cent dans l'ensemble du Canada, de 2 à 4 pour cent dans les Maritimes et le Québec, et d'environ 8 pour cent en Ontario. L'étude montre que le nombre relatif de terres louées n'a pas changé beaucoup au cours de la période en cause.

On peut se procurer cette étude au bureau du Conseil, à l'Université Carleton. Le Conseil de la recherche en économie agricole du Canada est une société à but non lucratif qui effectue des recherches en économie agricole et en sociologie rurale, dont les résultats sont destinés à fournir à l'industrie agricole et aux gouvernements des renseignements propres à les aider, d'une part, dans la prise des décisions privées qui s'imposent et, d'autre part, dans l'élaboration de la politique publique en ce domaine.



M. Roderic Beaujot, fils aîné de M. et Mme Léon Beaujot, de St-Hubert, vient de recevoir son diplôme de bachelier ès arts du Collège Mathieu de Gravelbourg où il se mérita la médaille d'or pendant huit années consécutives. Il est actuellement employé à l'Expo pour les vacances et entrera au noviciat des Pères Oblats à l'automne.

Pas d'école où un Anglo-québécois protestant peut devenir bilingue

QUEBEC — C'est presque un scandale que dans une province comme le Québec qui se targue d'être bilingue, un Canadien anglais protestant ne puisse trouver d'école qui lui permette de devenir complètement bilingue.

C'est ce qu'a déclaré à Québec M. Peter White, un des adjoints particuliers de M. Daniel Johnson.

Parlant devant les diplômés du St. Lawrence College High School de Québec, M. White a laissé entendre que la province devrait entreprendre des efforts pour intégrer davantage la minorité au niveau des tâches administratives et gouvernementales.

Il a déclaré que si ce n'est fait au plus tôt, la minorité anglaise du Québec va perdre tout sentiment d'appartenance au Québec. Il a laissé entendre d'ailleurs que ce phénomène est déjà commencé et que des Anglais du Québec ont commencé à laisser la province.

Parmi les tâches que le gouvernement devrait entreprendre, M. White a mentionné l'établissement de cours de français pour les fonctionnaires de langue anglaise qui entrent au gouvernement et la possibilité pour de jeunes administrateurs d'être prêtés au gouvernement pour des périodes de deux à cinq ans.

"Ce dont nous avons besoin, a dit M. White, ce n'est pas d'une politique officielle d'unilinguisme, mais d'une politique pratique de bilinguisme qui permettrait à tous les Québécois de devenir bilingues dans le cadre de notre système d'éducation."

"Il est vrai, a dit M. White, que, par tradition, la minorité anglaise a des droits dans cette province; mais dans la pratique, un droit n'est pas éternel, chaque génération doit mériter et défendre ses droits."

"La minorité anglaise a pris l'habitude de considérer ses droits comme définitivement acquis. Mais dans le contexte d'un Québec moderne et progressiste, cela n'est plus possible et cela est bien ainsi."

Il a demandé à la minorité anglaise de prendre toute la place qui lui revient dans le gouvernement de la province et il a précisé que le gouvernement du Québec souhaite cette participation.

Enfin, M. White s'est plaint de ce que la minorité soit mal représentée (un seul député, M. Glen Brown) au comité d'étude de la constitution.

Pour lui, bien que les Etats généraux du Canada français ne soient pas la tribune la plus appropriée, la minorité anglaise devrait participer à leurs travaux pour compenser leur absence du comité de la Chambre sur la constitution.

Patron imprimé

9371
2-10
by Marian Martin

Numéro du patron: 9371
Grandeurs: 2—10
Prix: 50c

Envoyez votre commande
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Les profits de l'Expo

SAINT-JEAN, N.-B. — La Compagnie canadienne de l'Exposition universelle compte retirer environ $74 millions de la vente de ses possessions une fois l'Expo terminée, a déclaré le ministre du Commerce, M. Robert Winters.

Un comité où sont représentés les trois gouvernements concernés — Ottawa, Québec et Montréal — a été mis sur pied il y a quelques semaines pour voir à cette liquidation. Les représentants fédéraux, a dit M. Winters, ont reçu les instructions "de réaliser le maximum de revenus de la vente de ces biens".

L'Expo ferme ses portes le 27 octobre — ou peut-être deux jours plus tard, a dit le ministre — et tout doit être ensuite liquidé.

M. Winters a fait un bilan économique sommaire de l'Exposition en disant qu'elle est à prouver la valeur de sa contribution à l'économie canadienne. Les huit millions de visiteurs du premier mois dépassent de beaucoup les prévisions qui étaient de 4,300,000. L'Expo a jusqu'à maintenant ramassé des revenus de plus de $56,200,000.

Sans compter que l'Expo "a fait naître chez tous les Canadiens un sentiment de fierté devant nos réalisations et un sens de l'idéal au moment où nous faisons face au second siècle."

LA VICTOR 101 SUPER 1967

L'emploi d'une nouvelle calandre et d'un étroit filet de couleur donne à la Victor 101 Super (illustrée ci-dessus), une ligne tendue et étirée en longueur. Cette année, la Victor 101 Super sort un nouveau modèle, l'Estate Car — un station-wagon spacieux et confortable dont la banquette arrière se rabat pour dégager une volumineuse caisse de charge. Supérieure par sa qualité et son rendement, la Victor 101 Super est une familiale confortable et avantageuse. Les intérieurs sont très soignés dans les deux modèles. Malgré ce déploiement d'élégance et des reprises instantanées, son économie à l'usage est étonnante. La conduite est sûre et sans effort. Le moteur 4 cylindres, développant 76 cv à 4,800 t/m, est servi par une boîte 3 vitesses entièrement synchro, ou, contre supplément, par une 4-vitesses ou une Powerglide automatique. Les deux modèles Victor 101 Super présentent une foule d'avantages — volant en cuvette, tableau de bord rembourré, glaces de sécurité de tous côtés, longue tablette à colis sous le tableau.

Réunion annuelle des Banquiers Canadiens

MONTBELLO, Qué., le 8 juin — "Pour tous les Canadiens, 1967 est l'année du Centenaire de notre pays — le centième anniversaire de la nation. Pour les banquiers, 1967 est aussi l'année qui leur a donné la nouvelle Loi sur les banques. Jamais réunion annuelle de notre association n'a débuté sous tant de signes favorables. Il nous semble donc opportun d'emprunter une sorte de vue à trois dimensions pour tâcher d'envisager sous tous leurs aspects — passé, présent, futur — les opérations de banque et l'économie de la nation, nous fondant sur le principe qu'aujourd'hui naquit d'hier et que demain naîtra d'aujourd'hui."

"Les fondateurs de nos banques s'attendaient à faire de l'argent, mais ils réalisaient qu'ils avaient un devoir à l'égard du public — l'obligation morale et légale de rendre un service utile. Ce service comportait plusieurs opérations: amasser et sauvegarder les fonds du public, prêter ces fonds en vue de la croissance économique et faciliter la transmission de ces fonds en vue du paiement de marchandises et de services.

"Le système bancaire existe tel qu'il est aujourd'hui tout simplement parce que nos banques n'ont jamais dérogé à l'accomplissement de ce service pendant cent ans. Bien sûr, les méthodes et les procédés bancaires ont changé plusieurs fois, mais le grand nombre de moyens favorisant les dépôts, les prêts, le transfert de capitaux ne doivent pas nous faire oublier que le rôle fondamental des banques est toujours demeuré le même. Les méthodes et les procédés ont changé en réponse aux besoins du monde des affaires et du public en général, mais le rôle fondamental — l'acceptation de dépôts, les prêts, le transfert de fonds — demeure toujours."

"Point n'est besoin de souligner que les banques livrent une lutte de plus en plus vive en vue d'attirer le marché des masses. C'est un effet immédiat de la nouvelle Loi sur les banques qui est entrée en vigueur il y a un peu plus d'un mois. Cette Loi ne contient pas toutes les réformes souhaitées par les banques, mais elle est bonne. C'est un pas de plus vers la création d'un système financier offrant une plus grande concurrence, qui est maintenant rendue possible grâce à l'abolition ou l'élargissement des restrictions qui ont gêné l'action des banques dans le passé."

"La nouvelle Loi a permis aux banques de récompenser plus équitablement l'épargne que leurs déposants leur confient, et c'est ce qui doit être. Il n'y a pas de raison valable à ce que les épargnes des déposants aient à défrayer les taux d'intérêt d'emprunts. Depuis trop longtemps les clauses de la Loi touchant le taux d'intérêt d'emprunts ont eu pour effet de baisser les taux d'intérêts sur les emprunts, mettant de côté le bien de l'épargnant. Cependant, les dépôts sont le nerf de tout le système bancaire et il y a beaucoup plus de déposants que d'emprunteurs. De plus, il est nécessaire d'encourager l'épargne, car la somme globale des épargnes de tous les Canadiens est loin de répondre à nos besoins de capitaux d'investissement."

"Un autre domaine où les banques n'ont pas tardé à se prévaloir des droits élargis accordés par la Loi est celui du prêt hypothécaire. **Le nouveau droit accordé aux banques de consentir des prêts hypothécaires conventionnels aussi bien que des prêts hypothécaires garantis sous la Loi Nationale de l'Habitation marque un pas en avant.** Aussitôt que la Loi fut promulguée, les banques ont commencé à consentir de tels prêts. Cette participation des banques vient à point, car il y a un manque de logements. L'activité des banques en ce domaine devrait augmenter le nombre des logements en chantier."

"La nouvelle Loi a donné lieu à deux autres effets intéressants: l'émission d'obligations par une banque à charte et la décision d'un certain nombre de banques de subdiviser leurs actions. Il se peut fort bien que d'autres fassent de même en temps opportun. **Le droit d'émettre des obligations offre aux banques une source limitée de fonds à long terme dont elles étaient privées jadis. La subdivision des actions bancaires augmentera le nombre des propriétaires des banques à charte, ce qui est à l'avantage du public en général et des banques elles-mêmes."**

"A l'avenir, comme par le passé, les services des banques seront modifiés afin de mieux répondre aux nouveaux besoins du marché, et il se peut que ces changements soient effectués plus rapidement que par le passé. Dans ce nouveau climat qui permet une plus grande concurrence, les banques continueront leur expansion, mais à un taux de croissance qui dépendra non seulement du climat économique, mais de leur capacité d'offrir aux Canadiens les meilleurs services qu'un système bancaire peut offrir."

"Dans quelques semaines le Canada entrera dans son second centenaire comme peuple. Nous avons raison d'être fiers de notre héritage et des progrès accomplis, mais il faut tourner notre regard vers l'avenir. Nous avons les ressources — matérielles et humaines — qui nous permettront d'accomplir de plus grandes choses à l'avenir. Parmi ces ressources, il y a notre peuple qui, heureusement, est un peuple jeune. L'amélioration du niveau de vie dépend d'une productivité accrue et celle-ci ne peut s'atteindre que grâce à des niveaux plus élevés d'instruction, de recherche, de talents et d'investissements doublés d'initiative. La destinée du Canada au cours du prochain siècle est vraiment entre les mains de son peuple."

(Extraits du discours prononcé par M. S. T. Paton, président de l'Association des Banquiers Canadiens, à la réunion annuelle de cette association tenue à Montebello, Québec, le jeudi 8 juin).

Ferland

Décès d'une pionnière

Le samedi 3 juin, Mme Léontine Lacasse (née Dion) rendait son âme à Dieu munie des derniers sacrements, à l'âge de 84 ans.

Née à Ste-Claire de Dorchester, Qué., elle arrivait à Ferland en 1920, un an après la mort accidentelle de son mari. Quelques jours après son arrivée, elle perdit son fils, Rodolphe. Deux filles la précédèrent aussi dans la tombe, ainsi que son fils, Wilfrid, décédé le 13 décembre 1964.

La défunte laisse dans le deuil cinq enfants, Georges, Paul-Emile et Mme Edmond Tardif (Berthe), de Ferland, Alphée, de Cadillac, et Mme Louis Bruno (Bertha), de Neville; dix petits-enfants, trois frères, Alphonse, de Ponteix, Napoléon, de St-Claude, Man., et Arthur, de Québec; une soeur, Mme Joseph Chabot, de Ferland.

Mgr Gérard Couture, de Ponteix, et le R. P. Albert Fournier (deux enfants de la paroisse) concélébrèrent la messe avec M. l'abbé Roger Ducharme, curé. Les porteurs étaient six neveux de la défunte, MM. Sylvio Clermont, Joseph-Edmond Chabot, de Gravelbourg, Laurier, Alfred et Viateur Chabot et Elie Dion.

Parmi les nombreux parents et amis venus rendre un dernier hommage à la défunte, on remarquait M. Napoléon Dion, de St-Claude, M. et Mme Alphée Lacasse et leurs deux filles, de Cadillac, M. et Mme K. Baxter, de Swift Current, M. et Mme F. Milliker, de Weyburn, M. et Mme Louis Bruno, de Neville, MM. Léonard et Marcel Tardif, du Collège Mathieu, ainsi que des personnes de Swift Current, Lac Pelletier, Clayton, Neville, Cadillac, Gravelbourg et Ponteix.

Le salon funéraire Neitlings était en charge des arrangements.

Remerciements

La famille Lacasse désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie par leur assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon.

Çà et là

M. Médelger Chabot a rendu visite à son épouse, hospitalisée à Regina. L'ont aussi visitée: MM. et Mmes Aristide et Charles Fournier.

M. et Mme Louis Duquette, de Port Alberni, C.-B., et Mme Cécile Hamel, de Frenchville, ont rendu visite à M. et Mme Camille Hamel et à la famille Lucien Beaudoin en revenant de leur voyage dans l'Est.

Le 15 juin, MM. et Mmes R. Chabot et L. Beaudoin partirent pour un voyage d'un mois dans l'Est où ils visiteront l'Expo et d'autres endroits. M. Alfred Beaudoin ira les rejoindre à l'Expo en fin de juin.

Bellegarde

Çà et là

M. et Mme Omer Bélisle, de Port Arthur, Ont., en route pour Vancouver, s'arrêtèrent chez M. et Mme M. Bélisle.

M. et Mme H. Wilvers se rendirent chez leurs fille et gendre, M. et Mme L. Donais, de Weyburn.

Plus de 45 personnes suivirent le cours donné par l'Ambulance St-Jean.

M. et Mme J. Ukousloff, de Winnipeg, ainsi que M. Aurèle Moreau, de Fillmore, et sa fiancée, étaient en visite chez M. et Mme Arthur Moreau, en fin de semaine.

Mme F. Savoie a passé quelques jours à St-Boniface.

M. et Mme Henri Wilvers, ainsi que M. et Mme Freçon, de Redvers, sont partis dans l'Est où ils visiteront l'Expo.

Etaient de passage au presbytère: les RR. PP. C. Deshaies et M. Charest, O.M.I., du collège de Gravelbourg.

Le pique-nique de la paroisse aura lieu le 25 juin. Bienvenue à tous.

St-Hubert

Çà et là

Le dimanche 28 mai avait lieu la solennité de la Fête-Dieu. Il y eut messe en plein air, célébrée par M. l'abbé E. Toupin, curé, sur le perron de l'hospice Jeanne d'Arc. Le sermon fut donné par M. l'abbé C. D. Gibney, de Moosomin. Après la messe, il y eut procession du Très St-Sacrement dans une des allées de l'hospice, puis tous se rendirent à l'église pour la bénédiction. Comme c'était aussi le projet du centenaire des paroisses St-Hubert et Whitewood, un thé fut servi par les Dames d'Autel et quelques dames de la Ligue des Femmes Catholiques de Whitewood dans la salle paroissiale décorée pour l'occasion.

M. l'abbé E. Toupin est parti pour trois semaines de vacances dans l'Est et visitera l'Expo.

Mme J. Dartige et ses enfants, d'Estherhazy, sont en visite chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme R. Paquin, pour une semaine.

Réunion

La réunion annuelle des Dames d'Autel eut lieu le 6 juin avec une visiteuse et 14 membres présents. La secrétaire, Mme F. Couronné, lut les minutes de l'assemblée annuelle, puis la trésorière, Mme V. Brûlé, présenta le rapport financier de l'année. Mme C. Bachtold fit savoir combien de cartes et petits souvenirs avaient été envoyés aux malades de la paroisse hospitalisés.

La présidente, Mme W. Jordens, donna le résumé des activités de l'année écoulée et remercia les membres de leur coopération durant l'année.

Mme A. Poncelet présida les élections du nouvel exécutif qui se compose comme suit: présidente, Mme W. Jordens; vice-présidente, Mme J. Jeannot; secrétaire, Mme F. Couronné; trésorière, Mme V. Brûlé; comité des hôpitaux, Mmes L. Beaujot et C. Bachtold; comité d'amusements, Mmes J. Jeannot, A. Poncelet, A. Dartige et L. Beaujot; comité des repas, etc., Mmes J. Jeannot, A. Boutin, P. Jordens et R. Paquin; en charge de la couture, Mme L. Jeannot.

Mme W. Jordens remercia les dames de leur confiance et l'on procéda à l'assemblée mensuelle.

Il fut décidé de servir un repas de noces le 24 juin. Les cotisations des membres doivent être remises au plus tôt à Mme V. Brûlé et la couture pour le pique-nique, à Mme L. Jeannot, le 18 juin au plus tard.

A la prochaine réunion, le 19 juin, on discutera de la préparation du pique-nique.

Mmes L. Beaujot et S. Dumonceaux servirent le goûter.

Storthoaks

Mariage Bauche-Bérard

Le samedi 3 juin, à 4 h. p.m., dans l'église paroissiale, M. l'abbé M. George a béni le mariage de M. Richard Bauche, fils de M. et Mme Georges Bauche, d'Antler, Sask., à Mlle Yvette Bérard, fille de M. et Mme Albert Bérard, de Storthoaks. Une marche nuptiale fut jouée par Mme Armand Bourget, tandis que Mlle Linda Perraux, de Redvers, chanta les solos.

La mariée était radieuse dans sa jolie toilette qui se composait d'une robe de dentelle et nylon sur satin, avec encolure Sweetheart et manches se terminant en pointes de lis, tiare de perles du Rhin et voile court. Elle portait, comme bijoux, un collier et des boucles d'oreilles, cadeau du marié. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Jeannette Bérard, soeur de la mariée, Lucille Bauche et Jacqueline Bériault, soeur et cousine du marié, ainsi que la petite bouquetière, Jacqueline Bauche, soeur du marié, étaient vêtues de robes identiques en poult-de-soie bleu paon. Leurs bouquets se composaient de roses American Beauty et de fleurs odorantes.

Les garçons d'honneur étaient MM. Guy Moreau, cousin du marié, Joseph Chicoine, cousin de la mariée, et Robert Cameron, ami. MM. Paul Bérard et Hervé Bauche, frères des mariés, agissaient comme huissiers. Le jeune Marcel Bérard, frère de la mariée, portait les anneaux. Les garçons d'honneur, ainsi que le petit page, portaient un fixe cravate, cadeau du marié, et les demoiselles d'honneur, ainsi que la bouquetière, un collier de perles, cadeau de la mariée.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les mariés, ainsi que leur cortège, se rendirent au sous-sol de l'église où un repas fut servi à 115 convives. La table d'honneur était décorée d'un beau gâteau à quatre étages et de roses rouges.

Le maître de cérémonies était M. Rodney Burr, de Redvers, cousin du marié. M. Armand Bourget, cousin de la mariée, offrit le toast.

Pour l'occasion, la mère de la mariée avait choisi comme toilette une robe et une jaquette de viscose et acétate avec corsage recouvert de dentelle de nylon de couleur turquoise, accessoires blancs et bouquet de corsage de roses. La mère du marié portait un costume trois pièces en tricot de couleur vert jade, accessoires blancs et bouquet de corsage de roses jaunes.

Pour le voyage de noces à Black Hills et autres endroits du Sud, la mariée portait un costume vert clair, accessoires blancs et bouquet de corsage de roses blanches. Les nouveaux époux résideront à Weyburn, Sask.

Félicitations et souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Sont venus pour ce mariage: de Regina, Mmes Gaston et Paul Lalonde, tante et cousine de la mariée; de Weyburn, M. et Mme Charles Bruce et leurs trois enfants, cousins de la mariée; de Longenberg, M. et Mme Gérald Bérard et leur fille, frère, belle-soeur et cousine de la mariée. On remarquait aussi des personnes d'Estevan, Redvers, Antler, Bellegarde, Alida, Fertile et Wauchope.

Çà et là

M. J.-B. Paradis, M. et Mme Armand Bourget, M. et Mme Aimé Gauthier, ainsi que Mme Albert Bérard, sont partis assister au mariage d'une petite-fille et nièce, Mlle Yvette Paradis, fille de M. et Mme Alphonse Paradis, de Regina.

M. et Mme Paul Bérard sont allés à Regina afin d'assister à un mariage d'amis.

Sincères félicitations à M. et Mme René Chicoine à l'occasion de la naissance d'une fille.

Mme W. Toupin et son fils, M. l'abbé Emile Toupin, de St-Hubert, sont partis en voyage dans l'Est du Canada où ils visiteront l'Expo.

M. Ernest Gauthier est en promenade à Québec et Montréal.

Shower

Le jeudi soir 1er juin, quelque 85 dames et demoiselles se réunissaient au sous-sol de l'église pour fêter Mlle Yvette Bérard dont le mariage eut lieu le 3 juin. Une adresse fut lue par Mlle Diane Yates. L'héroïne du jour remercia gentiment et invita toutes les personnes présentes à la soirée du jour de son mariage. Plusieurs jolis cadeaux lui furent offerts. Tout se termina par un délicieux goûter.

Gravelbourg

Mariage Folk-Dorais

Le samedi 3 juin, en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, M. l'abbé F. Ducharme bénissait le mariage de Mlle Jeanne Dorais, fille de M. et Mme Antoine Dorais, à M. Jerry Folk, fils de M. et Mme Conrad Folk, de Moose Jaw.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche en taffetas avec traîne, voile court retenu par une couronne de lis et un bouquet de roses du centenaire.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Thérèse Dorais et Lynn Johnson, portaient de longues robes de couleur rose du centenaire avec manteau en dentelle et petits chapeaux en tulle de même teinte.

Les garçons d'honneur étaient MM. Denis Ryan et Léo Proulx. MM. Norman Folk et James Somers agissaient comme huissiers.

Les mères des mariés étaient vêtues de robes vert pâle.

Il y eut réception pour 200 invités à la salle paroissiale et soirée dansante à la salle de la Légion.

M. et Mme Folk sont partis en voyage de noces à Calgary et en Colombie-Britannique. A leur retour, ils résideront à Moose Jaw, Sask.

— No 521 —

HORIZONTALEMENT

1—Sequoia.
2—De la Lorraine.
3—Sainte. — Petites sommes.
4—Usa par frottement. — Partie du jour.
5—Nichées. — Affaibli.
6—Lieux pour les immondices. — Notre Seigneur.
7—Dans. — En forme de tube.
8—Nuit très tranquille. — Paru encore.
9—Donna de l'air. — Creuser.
10—Gêne. — Arr. d'Alençon.
11—Exprimera les différences délicates de.
12—Action de se télescoper.

VERTICALEMENT

1—Tombent.
2—Troie. — Sans vêtements.
3—Gamin de Paris. — Qui a rapport au temps où l'on est né.
4—Pénible. — Peu éclatant.
5—Pronom. — Se suivent. — Peurs.
6—A nous. — Manche d'un jeu. — Envers.
7—Couleur. — Indubitable. — Encore.
8—Voile carrée. — Bouche. — Après peu.
9—Espace de végétation dans le désert. — Poison tiré du latex.
10—Salpêtre. — Délayé.
11—Enracine. — Dieu marin.
12—Adjoints à des juges.

SOLUTION DU PROBLEME No 520

■ **Horizontalement:** 1. Salsugineuse; 2. Amour — Visât; 3. Tâte — Pô — Mêla; 4. Ino — Case — Run; 5. St — Portée — Ac; 6. Reçu — TTT; 7. Pro — 1101; 8. Il — Escroc — Nm; 9. Sal — Erin — Sue; 10. Amie — Is — Tain; 11. Niera — Faust 12. Térébratules.

■ **Verticalement:** 1. Satisfaisant; 2. Amant — Lamie; 3. Loto — RP — Lier; 4. Sue — Père — Ere; 5. Ur — Cocose — Ab; 6. Paru — Cri; 7. Ost — Iris; 8. Nv — Eétion — Ft; 9. Eim — Etoc — Tau; 10. User — Ti — Saul; 11. Salua — Nuise; 12. Etanchements.

Willow-Bunch

Çà et là

M. Robert Piché, fils de M. et Mme Paul-Emile Piché, de Willow-Bunch, qui vient de terminer sa première année d'étude de technologie en génie mécanique à Moose Jaw, a passé la fin de semaine chez ses parents. Actuellement il est employé du P.F.R.A. à Moose Jaw pour les mois d'été.

Le 19 mai, un shower en l'honneur de Mlle Lorraine Delong, de Regina, eut lieu chez M. et Mme Orval Anderson. Ces derniers sont partis le 25 mai pour Montréal où ils visitèrent l'Expo et des amis.

M. Martial Joyal, ses six enfants et sa mère, Mme Marie Joyal, sont retournés sur la ferme pour les mois d'été.

M. et Mme Philias Gosselin eurent la visite de leur fils, Arthur, de Toronto, dernièrement.

M. et Mme Gérard Lalonde et leur famille sont déménagés sur la ferme pour l'été.

Mlle Irène Dosch, étudiante technicienne en rayon-x à Regina, vint visiter ses parents, M. et Mme George Dosch, récemment.

Mme Dollard Piché accompagna sa bru, Mme J.-Paul Piché, à Gladmar, à l'occasion d'un shower qui eut lieu en l'honneur de Mlle Jeannette Holzer.

M. et Mme Léo Fitzpatrick et leur famille se rendirent à Big Beaver, le 28 mai, pour prendre le souper avec leur fils, Albert, à l'occasion de sa fête de naissance. Celui-ci travaille aux frontières canadiennes pour les mois d'été.

M. et Mme Rémi Provost sont partis récemment pour l'Est où ils visiteront leur frère et beau-frère, Joseph, à St-Damien de Brandon, et autres parents et amis, ainsi que l'Expo.

Mme Rosario Grégoire et son fils, Claude, en route pour Montréal où ils visiteront l'Expo et M. et Mme Sylvio Grégoire et leur famille, se sont arrêtés à Moose Jaw y visiter leur fils et frère, Robert, et sa famille. A leur retour ils visiteront leur soeur et tante et sa famille, à St-Thomas, Ont., et le R. P. Lionel Benoit, O.M.I., à Winnipeg.

Mme Fillion est en promenade chez sa fille, Mme Dollard Piché, pour quelque temps.

Félicitations à M. et Mme Henry O'Reilly (Aline Durand) à l'occasion de la naissance d'un fils le 4 juin à l'hôpital d'Assiniboia.

Mme W. Winslow est revenue récemment d'un séjour chez ses filles et gendres, MM. et Mmes Gérard Fafard et Lindstrum, à Stoughton et Weyburn.

Mme Charles Quennelle, de Wauchope, est en promenade chez ses parents, M. et Mme Pierre Campagne. Ce dernier est patient à l'hôpital local depuis une semaine.

M. J. Pelé a conduit sa belle-mère, Mme Auguste Badiou, jusqu'à Weyburn où elle prit l'autobus pour se rendre à Notre-Dame-de-Lourdes, Man., après avoir passé deux semaines à prendre soin de ses petits-enfants durant l'absence de sa fille, Mme Pelé, qui fit un séjour à l'hôpital.

Chronique sportive

On vient d'accorder le statut de grande ligue à la ligue Américaine

par Jacques LEMOYNE

Il y avait beaucoup plus de gens que d'habitude lors de la séance de repêchage de la Ligue Nationale, et il y avait plus de millionnaires que de journalistes, ce qui n'est pas peu dire. Tous ces messieurs étaient réunis au somptueux hôtel Reine Elisabeth par amour du sport et un peu beaucoup par amour de l'argent que le sport peut rapporter. Il faut être honnête et reconnaître cependant que plusieurs de ces riches messieurs se départissaient de deux millions de dollars sans trop savoir ce qu'ils achetaient, simplement pour avoir le privilège d'inscrire une équipe de hockey dans la Ligue Nationale, et il faut reconnaître que c'est assez cher dans certains cas pour ce qu'on leur a donné. Il y eut des surprises bien entendu et, pour ma part, le départ de Glen Hall, de Chicago, m'a étonné.

Dans l'ensemble, on peut dire que les nouvelles équipes ont obtenu quelques joueurs de bon calibre. Je pense à Charlie Hodge, Bernard Parent, Terry Sawchuck et Hall bien entendu dans les buts; sur la défensive des gars comme Talbot, Baun, Van Impe, Al McNeil, Noël Picard et Al Arbour auront l'air à leur place dans la Nationale, de même qu'une ligne au moins pour chaque nouvelle équipe. Il y a peut-être des joueurs négligés jusqu'ici qui vont se faire valoir soudainement, mais on peut être assuré que les Bobby Hull, Jean Béliveau, Frank Mahovlich, Dave Keon, Gordie Howe auront la partie plus facile chaque fois qu'ils affronteront ces nouvelles équipes. A mon avis le repêchage a été mieux mené que je ne le croyais et certains clubs présenteront des formations intéressantes, mais la suprématie de la Nationale n'est pas encore en jeu, bien que cela viendra certainement un de ces jours, comme ce fut le cas au baseball.

La télévision

On semble tabler beaucoup sur la télévision pour populariser le hockey aux Etats-Unis, mais on aura du travail à faire. Notre sport national demeurera une attraction de deuxième ordre là-bas, non pas parce que le calibre du hockey ne sera pas bon, mais la majorité des téléspectateurs d'outre-frontière y seront probablement exposés pour la première fois, et le hockey n'a jamais été hissé au rang des attractions majeures aux Etats-Unis. Mais je ne m'inquiète pas pour les nouvelles équipes: elles feront probablement salle comble et les premiers convertis seront difficiles à déloger. Qu'on songe à Chicago, à Boston et à New York où on fait salle comble, même si les nouvelles du hockey sont souvent escamotées pour celle du ballon au panier ou du football. Il est plus facile de remplir un stade de 15,000 personnes qu'une enceinte de 60,000. Du côté financier, nous serions surpris si les nouvelles équipes ne faisaient pas de bonnes affaires.

Côté TV, ce sera autre chose et je serais très surpris si le hockey parvenait à se hisser au rang des attractions majeures outre-frontière. Il faut connaître ce sport pour pouvoir l'apprécier à la télévision, et ce ne sera pas le cas de la majorité de ceux qui vont suivre ces joutes. De plus, si le travail des réalisateurs n'est pas meilleur que ce que nous avons vu jusqu'ici, le spectacle restera terne et ennuyeux et il deviendra absolument insupportable si on arrête le jeu pour y insérer des commerciaux. Mais le hockey va survivre quand même, car une fois la frénésie des gros salaires passées, tous les clubs vont s'arranger pour faire leur affaire avec l'argent qu'ils percevront. Les vétérans qui voient leur carrière prolongée feraient bien de profiter de la manne quand elle passera: les propriétaires ne tarderont pas à faire front commun pour ce qui est des salaires.

Les Jeux Pan-Am

C'est un concert de louanges que la presse du pays adresse à Winnipeg de ce temps-ci. Après avoir tant critiqué l'Expo pour être par la suite obligé de ravaler toutes leurs paroles stupides, les grands journaux du pays ne veulent pas se faire prendre une autre fois à leur mauvaise foi et ils adoptent envers les jeux Pan-Américains une attitude positive qui fait bon à lire. On commence, au Canada, à avoir confiance aux Canadiens et c'est une leçon dont nous devrions tous profiter. Si les gens de Montréal peuvent monter l'Expo d'une manière aussi sensationnelle et si les gens de Winnipeg peuvent réussir eux aussi avec les Jeux Pan-Américains, c'est donc que les Canadiens, d'où qu'ils viennent, ne sont pas si bêtes que cela. Ce qui étonne la presse, ce sont les économies réalisées en préparant les Jeux et les réalisations permanentes qui demeureront à Winnipeg après les Jeux.

Ici encore on ne note aucune jalousie: personne ne se demande pourquoi on n'a pas choisi une autre ville que Winnipeg et on semble fier de constater que tout se déroule à la perfection. C'est une attitude nouvelle, presque inespérée que celle-là et il faut se réjouir de voir qu'enfin le sport parvient à unir tous les Canadiens. On sait maintenant que nous connaissons les règles de l'hospitalité et pour peu que le gouvernement du Manitoba adopte la même attitude ferme envers les exploiteurs que le Québec l'a fait, les Jeux Pan-Américains de 1967 seront tout au crédit du Canada et de la ville qui a pris sur elle de monter une si gigantesque entreprise. Et il est intéressant de constater que le Canada se défendra bien dans plusieurs disciplines et que nous connaîtrons notre part de succès et de médailles d'or. Mais attendons, ce n'est que le commencement des surprises agréables.

Dates des courses à Assiniboia Downs

Les courses de chevaux pur sang qui ont débuté le 3 juin se poursuivent pendant 56 jours jusqu'au lundi 14 août. Elles seront suivies par les courses sous harnais qui auront lieu pendant 37 jours du 19 août au lundi 9 octobre.



Le pape aime recevoir chez lui au Vatican tous ses fils, quels que soient leur profession ou métier, leur pays ou race, leur langue ou couleur. Et il met à l'aise tous ceux qui le visitent, qu'ils soient chefs d'Etat ou ouvriers, artistes de cinéma ou sportifs. Ci-dessus il accueille Nino Benvenuti, le champion poids moyen mondial de la boxe, lors d'une audience spéciale accordée le 2 juin à tous les boxeurs qui participèrent à Rome aux compétitions européennes de boxe non professionnelle.

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher no 2450

Convention d'Etat

Elle avait lieu cette année à Portage-la-Prairie. Faisant suite à l'action oecuménique, l'orateur invité de l'occasion était nul autre qu'un potentat d'une grande loge maçonnique de Winnipeg. C'est de quoi faire sursauter en leurs tombes nos ancêtres! Autres temps, autres moeurs, et la pensée raisonnée devient plus charitable. Cela ne veut pas dire que pour tout cela il est devenu loisible à un catholique de faire partie active de la franc-maçonnerie. Il en est de même pour le nouveau rituel de l'Eglise. Beaucoup d'innovations, mais on ne peut tout se permettre en devançant l'esprit du Concile. Il faut de la mesure.

Trophée

Autre nouvelle de la convention d'Etat: notre estimé frère J.-R. Doiron s'est vu décerner un trophée spécial, récompense bien méritée pour son grand travail au sein du Conseil d'Etat. Cette accolade semblait bien réfuter les paroles peu flatteuses de Sir Sam Duguay à l'égard de Provencher en les préliminaires. Sa voix demeure toujours grave, ainsi que sa bévue en l'occasion.

Elections

Pour le terme 1967-1968, le résultat du scrutin favorisa les officiers suivants: André Roussin, Grand Chevalier; Félix Pierson, député d'Etat; Jules Ménard, chancelier; Georges Desloges, secrétaire-archiviste; Ed. Pazdor, trésorier; Jos. Gauthier, conseiller juridique; W. St-Laurent, syndic (3 ans); Aurèle Lachance, Noël Painchaud, Jos. Brodeur et Armand Proteau, sentinelles. Ces deux derniers sont de St-Adolphe.

Bienvenue au nouvel exécutif composé en bonne partie de jeunes qui sauront y mettre de l'activité. Un grand merci aux officiers du terme précédent, spécialement au Grand Chevalier, frère Léon-A. Labelle, qui a su tenir le coup jusqu'ici malgré une santé chancelante et de nombreuses préoccupations personnelles.

Assemblées d'été

Comme par le passé, Provencher n'aura en juin, juillet et août que l'assemblée du deuxième jeudi du mois.

Là-dessus nous souhaitons à tous bonnes vacances, mais revenez-nous au moins une fois le mois.

Bistouri

Services rendus par le Bureau du Bien-être catholique de Winnipeg

Le Bureau du Bien-être catholique du diocèse de Winnipeg a publié récemment un résumé des services rendus au public en 1966. 1,499 indigents et passants furent reçus et furent interviewés 1,758 fois; les services rendus aux familles, aux anciens prisonniers, aux libérés sur parole, aux alcooliques, aux déséquilibrés et aux filles-mères se chiffrent à 1,649 et les interviews à 2,153.

Le nombre de vêtements distribués aux nécessiteux fut de 32,178 et celui des jouets de 329.

Les services offerts par le Bureau situé à 573, rue Balmoral, à Winnipeg, sont les suivants: aumônerie dans les prisons de la ville; aide d'urgence aux indigents et aux passants; hygiène mentale; réhabilitation des prisonniers; aide aux missions locales; conseil aux alcooliques; conseil aux familles; aide aux filles-mères, le bureau les dirige vers des endroits sûrs; direction de personnes ayant droit à l'aide du gouvernement, vers les départements où elles pourront l'obtenir et service de probation en coopération avec la Cour qui confie parfois des jeunes au bureau plutôt que de les condamner à l'emprisonnement.

Assemblée annuelle de la section manitobaine

Lors de l'assemblée annuelle de la section manitobaine de l'Association canadienne de l'hygiène mentale, tenue le 31 mai à son local, 144, avenue Lombard, à Winnipeg, les membres suivants furent élus au comité exécutif pour l'année 1967-68: président sortant de charge, Mgr C. A. Empson; président, M. H. J. Loewen; vice-présidents, MM. W. A. Liddiard et Myron J. Ogaranko; trésorier, M. N.-J. Cyr; secrétaire, Mlle Patricia-R. Desjardins; d'autres membres du comité de direction sont M. Ian V. Dibienski, C.R., le docteur Mary R. McKenty, M. J. C. McMillan, M. J. F. O'Sullivan et le rév. Philip Petursson.

On présenta les prix offerts pour les concours de composition et de dessin. Le premier prix de composition, $75.00, fut décerné à Leanne Boyd, de l'Académie Ste-Marie de Winnipeg. Le premier prix du concours artistique, $25.00, revint à Lynn Rasler, de l'école Prendergast de St-Boniface. Guy Boulet, de Dunrea, obtint une mention honorable.

Le comité se dit très heureux de la participation des jeunes.

La symphonie de Winnipeg a un nouveau directeur

M. George Cleve, de New York, vient d'être nommé conducteur et directeur musical de l'orchestre symphonique de Winnipeg. Il entrera en fonction au début de la saison 1968-69. Il remplacera M. Victor Feldbrill, qui terminera son association avec l'orchestre à la fin de la prochaine saison.

Né à Vienne, M. Cleve vint à New York encore enfant. Il eut le privilège d'étudier sous la direction de Pierre Monteux de 1954 à 1963. Il arrivera à Winnipeg au début de l'été 1968 pour assumer ses nouvelles fonctions.

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et

Conservez les timbres usagés et aidez aux missions

postez à:

Bureau des timbres pour missions,
Boite R-,
Chambre 504 - 272, rue Main,
Winnipeg, Man.

Avis à nos correspondants et lecteurs

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, 2 Man. (**Tél.: 775-8443**)



Q. — Nous sommes deux soeurs dans la quarantaine, les aînées d'une très nombreuse famille. Nous avons été élevées dans la misère, sur un homestead. Dès l'âge de quinze ans, nous sommes allées travailler chez des fermiers comme servantes. C'est vous dire que nous n'avons pas eu une jeunesse fleurie. Les années ont passé, et à force d'étudier et de travailler nous sommes arrivées à obtenir de bonnes situations. A mesure que nous avons gagné, nous avons aidé nos parents. Ils sont très confortables et bien logés. Nous vivons dans une grande ville, assez éloignée de chez nous, dans un bel appartement moderne, et jusqu'à l'automne dernier, nous y étions très heureuses. L'aîné de nos frères nous est arrivé sans crier gare et nous a demandé de le recevoir pour quelques jours, jusqu'à ce qu'il se trouve un logis. Nous étions heureuses de le voir, car il demeurait dans une autre province. Les jours ont passé, puis les semaines et les mois. Il travaille quand bon lui semble et nous avons dû payer certaines dettes qu'il avait faites. Il ne lève pas un doigt pour nous aider, même pas pour laver les fenêtres! Dans le moment, il travaille et nous voudrions lui signifier de quitter la place. Nous sommes toutes deux à bout de nerfs. Il n'a pas évolué du tout, met ses pieds sur nos meubles qui nous ont coûté tant d'efforts et d'économie. Aidez-nous, chère Louise, comment lui dire de déguerpir? — **Découragées**

R. — Il va falloir que vous preniez toutes deux votre courage à deux mains et que vous lui disiez tout simplement que vous l'aiderez à se trouver un logis à son goût, mais qu'il ne peut plus rester chez vous. Pendant les premiers jours qu'il a passé avec vous, vous l'avez sans doute gâté et il s'est dit qu'il avait "une bonne affaire" alors, pourquoi faire des efforts pour travailler régulièrement et se trouver un gîte. Cet homme de quarante ans devrait avoir honte de laisser ses soeurs payer ses dettes et l'héberger pour rien. J'ai abrégé votre lettre, mais puisque ce bel oiseau possède une belle voiture dans laquelle vous ne montez même pas pour faire le marché, dites-lui carrément que vous lui donnez une semaine ou dix jours pour se trouver un logement ailleurs. Il est un grand égoïste et quand vous tomberez malades, l'une ou l'autre, ou les deux, ce ne sera certainement pas lui qui pourra vous venir en aide. Vous avez fait votre devoir et plus. Maintenant qu'il parte.

☆ ☆ ☆

Q. — Pouvez-vous me dire où je pourrais étudier la dactylographie, sans qu'il m'en coûte trop cher, pendant les mois d'été? Je suis étudiante universitaire et ne peut me trouver de situation, car je ne sais rien faire dans un bureau. Je crois que si je pouvais "taper", j'obtiendrai plus facilement une situation. Aussi, je pourrai faire mon travail à la machine au cours de l'année. Je n'ai pas les moyens de fréquenter un collège commercial à $40.00 par mois. Merci. — **Nigaude.**

R. — Voyons, vous n'êtes pas nigaude du tout. Vous avez du coeur et de l'ambition. Aussi, vous êtes réaliste, ce qui augure bien pour vous dans le monde des affaires plus tard. Vous êtes-vous informée auprès des collèges commerciaux? Je crois que le prix que vous mentionnez est celui du cours complet comprenant plusieurs sujets. Je sais qu'on permettait, il y a quelques années, de suivre un ou deux cours seulement. Les frais étaient moindres évidemment. Si on ne permet plus cet arrangement, vous pourriez vous informer auprès du Département de l'éducation. Je connais un jeune garçon qui a appris lui-même à la maison, à taper assez bien pour se mériter une note de 70 pour cent à l'examen du département de septembre. Si vous avez une machine à écrire à la maison, achetez-vous le manuel qui donne la méthode? Armez-vous de patience et persévérez? Vous pouvez louer une machine à un prix assez raisonnable.

LOUISE.

Le presse-pantalon est un cadeau pour l'être aimé

Voici le cadeau idéal pour celui qui vous est cher! Parce qu'il est petit, efficace, pratique.

Il peut être utilisé n'importe où, n'importe quand, le plus facilement au monde.

Tel est le nouveau presse-pantalon à vapeur — une unité portative qui ne pèse que deux livres. Ainsi, monsieur peut lui-même presser pantalons, cravates, chemises et autres vêtements.

Le presse-pantalon à vapeur a d'autres grands avantages:

Il peut être branché à toute prise de courant de 120 volts.

La pression de pressage est contrôlée automatiquement. L'unité maintient la température appropriée de pressage.

Très rapide, il lui suffit d'une minute pour atteindre la chaleur de pressage voulue. Deux plaques de pressage font sur un côté ou l'autre du vêtement et, quand le contrôle est relâché, la pression juste est automatiquement appliquée.

Conçu comme "le rêve du voyageur" — pour vendeurs, techniciens, sportsmen et étudiants qui ne peuvent se procurer un service régulier de tailleur ou de presseur — le presse-pantalon à vapeur mesure seulement 5 x 4 x 1¾ pouces. Beau fini maroquiné gris. Présenté dans une pochette de voyage à fermoir-éclair. Disons, en passant, que mesdames se servent du presse-pantalon pour retoucher les jupes plissées et les blouses fripées — et pour presser les bords de couvertures, de rideaux et tentures.

Le monde merveilleux de la Paternité

Ce peut être un moment de fierté pour un Canadien de donner son nom à son fils nouveau-né et son héritier — mais l'homme de la tribu Kubi ou Zémi d'Assam, en Inde, se sent non moins fier de prendre le nom de son fils.

Dans ces tribus, le papa perd son propre nom immédiatement après la naissance d'un enfant et, désormais, il est connu comme le "père d'un tel et d'un tel".

Les titres des pères ont montré une variation aussi large et fascinante que le monde. Les Puritains de la Nouvelle-Angleterre, s'ils étaient particulièrement rigoureux, se faisaient appeler par leurs enfants "honored sir", honoré monsieur. Mais dans le Sud de l'océan Pacifique, un fils de l'Ile Trobriand interpelle son père par un nom qui signifie simplement le mari de ma mère. Le rôle du père est sous-estimé dans cette tribu, puisqu'on y croit que les esprits sont les pères véritables de l'humanité.

Dans certaines parties du Moyen ou de l'Extrême Orient, le père a presque complète autorité sur ses enfants, mais doit encore s'en remettre au grand-père. Plusieurs générations peuvent vivre sous le même toit et le vieux patriarche les domine toutes. Mais dans l'Ile de Dobu, près des côtes de Nouvelle-Guinée, l'oncle est la tête de la maisonnée. Le père a autorité non sur ses propres enfants, mais sur la progéniture de sa soeur.

Pour plus de 5 millions de familles canadiennes, cependant, c'est le père qui sera le roi le 18 juin. D'après des recherches, la fête des Pères fut célébrée la première fois en 1910, à Spokane (Washington), à la demande de Madame John Dodd. Elle désirait ainsi rendre hommage à son père, William Smart, pour le dévouement avec lequel il avait élevé six enfants orphelins de mère.

Depuis ce modeste commencement, la fête des Pères est un événement si important que les Américains, par exemple, dépenseront plus d'un billion de dollars en livres, en cravates, en boutons de manchettes, en cigares et fines liqueurs pour papa. McKesson et Robbins, un importateur de boissons de choix, a remarqué une augmentation de la vente des vieux vins et des liqueurs rares aux environs de la fête des Pères. D'autres, sans doute aussi bien inspirés, font célébrer une messe à laquelle toute la famille assiste. Evidemment, le mieux n'est pas trop bon pour papa en son grand jour, et sa famille reconnaissante ne veut rien négliger.

Quoiqu'on ait un grand respect pour l'âge chez les Orientaux, le très très vieux Scotch semble moins recherché qu'une sorte de robe neuve qu'on remet aux pères chinois. Suivant la tradition, le fils présente ses respects à son père en offrant une robe de soie brodée des caractères chinois qui se lisent: "longue vie". Autant que possible, cette robe de longévité est confectionnée par une jeune personne destinée elle-même à vivre longtemps.

Un père peut apprécier une robe en Chine ou un toast et une fête au Québec, mais à Kwakiutl, en Colombie-Britannique, il est susceptible de se faire attraper par le bout de la chaîne des cadeaux. Quand sa fille se marie, il est payé magnifiquement en couvertures, en effets de cuivre, par le gendre, mais après la naissance du premier enfant, il doit repayer les cadeaux avec un intérêt lors d'une fête gigantesque de la tribu. A ce moment, il doit également céder une part de tous les titres et privilèges héréditaires qu'il peut posséder; son gendre tient alors lieu de tuteur pour l'heureux enfant.

Une autre coutume exotique concernant la paternité peut répondre davantage au goût de bien des Canadiens. Dans certaines tribus d'Amérique du Sud et d'Afrique, les pères craignent de mettre en danger leur nouveau-né s'ils vaquent à leurs occupations régulières. C'est pourquoi, quoique maman retourne à sa routine habituelle presque aussitôt que le bébé est né, papa garde le lit pendant des jours et même des semaines et ne fait absolument rien.

Dans la gamme de tous ces pères, il y a le père chrétien qui s'efforce d'apprécier son rôle parce que ses enfants ont les yeux fixés sur lui et qu'il sait que sa paternité doit être le reflet de la paternité douce et aimante que Dieu exerce sur ses enfants.

Billet du jeudi

La glorieuse et triste carrière de Pétain

Aucun homme n'aura été plus discuté en France que Pétain, de la seconde guerre mondiale à sa mort, survenue le 23 juillet 1951.

Pendant longtemps, il fut l'un des officiers supérieurs de l'armée française.

Pendant et après la célèbre bataille de Verdun, il fut l'idole de son pays.

A la suite du second conflit mondial, alors qu'il était maréchal depuis un quart de siècle et plus, il devint un objet d'opprobre.

Ses qualités éminentes d'homme de guerre et d'homme d'ordre le conduisirent à un rôle politique, et la politique le mena en prison.

Il fut d'abord prisonnier en Allemagne, grâce à la Gestapo, en France ensuite, grâce à une sorte de coopération franco-allemande, puis à la France tout court.

Condamné à la détention à perpétuité, parce qu'il ne voyait pas le salut de son pays du même oeil que certains théoriciens et politiciens, que certains militaires, il atteignit en captivité ses 95 ans.

Quand il y mourut, il était le plus vieux prisonnier du monde.

Il menait sa lamentable vie, dans l'île d'Yeu, depuis près de six ans.

• • •

Le général Pétain est le héros de Verdun.

Il y arrêta l'avance ennemie en 1916, au coût d'un demi-million de vies humaines, tant allemandes que françaises.

Cela ne remonte qu'à cinquante ans et c'est presque de l'histoire ancienne.

On se souvient de l'ensemble, dans les grandes lignes, mais le reste échappe.

Verdun était un point stratégique et il fallait tenir, coûte que coûte.

C'est ce que fit Pétain.

Aucune bataille n'aura été plus sanglante que celle de Verdun, qui tua quatre ou cinq cent mille hommes, en blessa huit cent mille, dont une forte proportion restèrent infirmes.

On estime que, sur un front de bataille de vingt kilomètres, plus de cent mille soldats n'eurent de sépultures que la terre sur laquelle ils tombèrent.

Pétain tenait son commandement de Joffre, vainqueur de la Marne, qui avait reconnu en lui les qualités de stratège et de chef qui appartiennent aux grands.

C'est lui qui, de concert avec Foch, a le crédit de la victoire finale de novembre 1918, grâce à la confiance que leur accorda Georges Clémenceau.

Ce même Clémenceau lui remit à Metz son bâton de maréchal, en novembre 1918.

Depuis juillet de la même année, Foch détenait le commandement suprême des forces françaises et britanniques, tandis que Pétain avait charge partout de l'attaque française.

• • •

Pour connaitre le détail de cette épopée, et les petitesses qui assombrirent les dernières années du maréchal, il faut lire le dernier ouvrage de Georges Blond, intitulé **Pétain.** (1)

C'est un fort volume de 600 pages près, qui ne se résume pas.

Comme dit l'auteur, la vie de Pétain, c'est un peu 95 ans d'histoire de France.

Et cette histoire d'un homme digne, loyal, honnête jusqu'au bout des ongles, n'est pas toujours des plus propres.

Non pas à cause de lui, mais d'autres.

Sans doute Pétain commit-il des imprudences, des erreurs de jugement, mais il paraît admis qu'il agissait pour le mieux, dans les circonstances difficiles où il se trouva, à cause du rôle politique qu'on lui imposa, alors qu'il atteignait déjà un âge avancé.

Il fut victime d'hommes politiques qui n'avaient pas sa grandeur d'âme.

Henri-Philippe Pétain naquit à Cauchy-la-Tour, dans l'Artois, le 24 avril 1856, fils d'un cultivateur.

Après ses études premières au Collège Saint-Bertin de Saint-Omer, il fit Saint-Cyr et l'Ecole de Guerre, pour devenir lieutenant aux Chasseurs alpins.

Ce fut là le commencement d'une carrière aussi longue que mouvementée, qui finit dans la tristesse et l'injustice.

L'Illettré

(1) **Cercle du Livre de France**, Montréal.

Restez belle... Mesdames

Ne vous arrive-t-il pas de regarder les gens qui vous entourent et d'essayer d'imaginer ce qu'ils seront plus tard, quand ils seront vieux, ou bien ce qu'ils étaient autrefois lorsqu'ils étaient jeunes?

Il est des jeunes filles dont nous admirons la grâce et la fraîcheur, qui deviennent vite des femmes sans attraits, puis de si laides grands-mères. Mais il en est d'autres sur qui les années passent, que le courant de la vie emporte et maltraite sans en arriver à leur faire perdre leur beauté, car il y a de très jolies grand-mères.

Certes, le temps les a marquées, les soucis ont creusé leur visage d'ineffaçables rides. Leurs cheveux ont blanchi et ont perdu cette vitalité qui fait plaisir de voir chez les jeunes femmes qui se contentent de soigner leur chevelure d'une manière simple et naturelle. Leur corps s'est un peu tassé, peut-être, mais leur regard est resté vif et brillant, traversé parfois d'éclairs gentiment malicieux. L'expression de leur visage et leur maintien expriment l'harmonie intérieure, et c'est là la source de leur véritable beauté. Leur sourire fait du bien parce qu'il est vrai et bon. Leur voix est chaude de la chaleur de leur coeur et d'une énergie qui ne faiblit pas.

Ces femmes ont refusé de se laisser accabler par les coups du destin. Elles ont vite compris que la vie est bien plus une lutte qu'une partie de plaisir. Les difficultés même de l'existence les ont incitées à cultiver la bonté, la générosité, la patience, le courage et l'optimisme. Leur personnalité s'est peu affirmée, et c'est là le secret de la véritable beauté.

Il est bien certain qu'un joli visage et un teint vermeil, un corps souple et harmonieux ne sont pas à dédaigner; loin de là. Mais, comme le disent les Anglais: cette beauté là n'est pas plus profonde que la peau.

Ce qui rend laid, c'est d'abord les erreurs que nous commettons dans la façon dont nous soignons notre corps et l'employons. Par exemple: notre gourmandise, nos veillées inutiles, notre vie sédentaire, toutes ces choses nous intoxiquent, nous alourdissent et détruisent notre vigueur.

Nos colères, nos jalousies, nos ambitions, nos rancunes, les déceptions que nous n'acceptons pas; voilà ce qui ternit le regard et lui ôte sa douceur; voilà ce qui cause sur le visage des plis amers et en éteint le rayonnement; voilà ce qui détruit l'harmonie du corps autant que de l'esprit.

Mesdemoiselles, il ne fait nul doute que chacune d'entre vous désire être, dans trente ans, une personne que l'on regardera avec admiration, disant: "Comme elle a dû être belle quand elle était jeune!". Alors cultivez la grâce, la bonne humeur, la bonté. Dépensez avec sagesse votre capital d'énergies. Faites tout ce qu'il faut pour rester en bonne santé. Prenez garde aux plaisirs auxquels se complaît la jeunesse. Par-dessus tout, ne donnez votre affection qu'à un jeune homme digne de vous.

Et vous, Madame, qui êtes une jolie maman ou une délicieuse grand-mère, expliquez à vos filles ce que vous avez fait pour développer cette beauté intérieure qui rayonne merveilleusement sur votre visage. Dites-leur qu'il leur appartient de conserver le trésor de grâce qui leur a été confié. Leur bonheur en dépend... et le nôtre aussi.

Georges Lévesque

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

L'enfant écoute toujours mieux lorsqu'il sent que votre autorité n'est pas dictée contre lui. Mettez-vous à sa place et essayez de voir, avec ses yeux, en vous demandant quel motif le pousse à vouloir agir d'une façon plutôt que d'une autre. Si vous désirez aider votre enfant dans la formation de son caractère, retenez surtout une chose: c'est que la compréhension est aussi nécessaire que la fermeté, car la compréhension seule, crée chez l'enfant un sentiment de confiance et de coopération. Il doit sentir que, si vous lui refusez quelque chose, c'est vraiment pour son bien, et non pour être désagréable à son égard. Il ne sait pas, lui, il ne comprend surtout pas la raison de votre refus. L'éducation d'un enfant est un perpétuel recommencement; vous devez donc vous armer de patience et persévérer en répétant, toujours et à chaque occasion, les mêmes conseils, car il oublie et retombe souvent, lui qui est tout petit.

✦ ✲ ✦

Un Esquimau attend impatiemment sa fiancée. Au bout d'un certain temps, il sort son thermomètre et dit en colère:

— A moins vingt-cinq, si elle n'est pas ici, je m'en vais.

✦ ✲ ✦

Pour des brioches de grosseur uniforme, rouler la pâte, la tailler avec un emporte-pièce et façonner à la main.

✦ ✲ ✦

Une éponge de caoutchouc nettoie bien le mousseux, le peluché ou le poilu des tissus. Humidifier l'éponge avec de l'eau, puis presser à sec avant de s'en servir.

✦ ✲ ✦

Un procédé domestique pour blanchir la baignoire est de la frotter avec un citron coupé en deux alors qu'elle est vide!

✦ ✲ ✦

— Ma chère, les hommes préfèrent les femmes bêtes.

— Qui vous a dit ça, votre mari?

— Non, le vôtre.

✦ ✲ ✦

Après avoir poli le bronze, le cirer lui permettra de luire plus longtemps surtout par temps humide.

✦ ✲ ✦

— Les gens qui ont de l'esprit se plairont à reconnaître le vôtre si vous laissez briller le leur dans la conversation.

Ernest Pallascio-Morin

✦ ✲ ✦

Pour débarrasser un récipient d'un dépôt calcaire, y faire cuire longuement des épluchures de pommes de terre.

✦ ✲ ✦

Le piéton: "Je ne donne jamais d'argent à un quêteux sur la rue!"

Le quêteux: "Que vais-je faire? Ouvrir un bureau?"



Rubis aux fraises

Aussi attrayant que savoureux, ce bijou de dessert ajoutera une note de gaieté à votre table lors d'une réception. Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada remarquent que le dessert ressemble étrangement au shortcake aux fraises. En effet, il est composé de gâteau fourré de fraises et de crème fouettée ...mais là s'arrête la ressemblance, car le rubis aux fraises est aussi couronné d'une gélatine rouge parsemée de belles fraises et est habillé de crème fouettée. Un vrai régal pour les yeux et le palais!...

- 1 pinte de fraises lavées et équeutées
- 2 c. à table de sucre
- 1 boîte de gélatine aromatisée aux fraises
- 1½ tasse d'eau
- 2 gâteaux blancs ou éponge de 9 pouces
- 1 demiard de crème à fouetter, fouettée

Conserver quelques fraises pour garnir; couper le reste en moitiés. Ajouter le sucre à 1 tasse de fraises et refroidir. Préparer la gélatine et refroidir jusqu'à ce que la préparation commence à prendre; y incorporer les fraises non sucrées, verser dans un moule à gâteau de 9 pouces et réfrigérer jusqu'à ce que ferme environ 3 heures. Incorporer les fraises sucrées à un peu de crème fouettée, puis étendre entre les gâteaux. Démouler la gélatine sur le dessus du gâteau, glacer les côtés du reste de la crème fouettée, puis garnir de fraises entières.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Le mystère des trois chênes

par René d'AGUY

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 14

L'étonnement arqua les sourcils de Manners. Il répondit:

— Allez-y. Je crois que je supporterai n'importe quoi, après ce qui m'est arrivé.

— Ce ne sera pas long. Je vous ai dit que Miss Wayland m'a téléphoné hier soir à son arrivée... Vous avez supposé que c'était pour me raconter votre secret. Eh bien! pas du tout... Elle m'a dit qu'il n'y avait pas assez d'argent dans toute l'Angleterre pour parvenir à lui faire trahir un homme qui a eu confiance en elle... et elle m'a donné sa démission sans rien me révéler... Et maintenant, riez, s'il vous plaît.

Avant même d'avoir achevé, Abbey se demanda s'il n'avait pas commis une imprudence, car il vit les mains de Manners se contracter et l'homme fit un pas en avant... Il le regarda sans baisser les yeux. Peu à peu, sous ce regard courageux, l'écrivain se détendit. Alors Abbey reprit:

— Vous vous demandez pourquoi je vous raconte cela? Ce n'est pas pour me gausser de vous. C'est parce que, ayant durement lutté toute ma vie, j'aime ceux qui ont du caractère ...comme vous... et comme Anne Wayland. Renvoyer une collaboratrice parce qu'elle refuse d'exécuter mes ordres est une chose, mais la laisser insulter est une chose très différente. Je veux que vous sachiez qui est cette jeune fille. Quand elle m'a téléphoné, elle savait qu'elle allait perdre une situation qui lui rapporte déjà mille livres par an et qui s'améliorait constamment. Eh bien, fiez-vous à mon expérience des hommes et des femmes. Quand vous rencontrerez quelqu'un qui renonce à cela pour ne pas commettre une indiscrétion, tirez-lui votre chapeau et ne vous recoiffez pas trop vite.

Une longue minute s'écoula avant que Selwyn ne répondit, et Abbey eut le temps de voir passer sur son visage toute une série de sentiments qu'il interpréta sans peine. Enfin, l'écrivain abaissa ses yeux troublés et, d'une voix que le remords bouleversait, il avoua:

— Je vous remercie de cela aussi. Je me suis conduit comme un idiot et comme un goujat... Vous l'avez vraiment congédiée?

— Oui, je ne pouvais faire autrement; il faut que mes reporters m'obéissent, vous le comprenez. Mais je la regrette, et si elle faisait le moindre geste, je crois que je la reprendrais... Mais vous, qu'allez-vous faire, à présent? Puis-je vous le demander? Je m'en doute un peu, si je ne me suis pas trompé sur votre compte.

Pour la première fois, un sourire détendit le dur visage de Manners qui répondit:

— Question pour question. Pourquoi tenez-vous à le savoir?

Avec une grimace, il avoua:

— J'ai toujours eu envie d'assister au mariage d'Anne... Longtemps, j'ai cru que je serais le marié; mais je vois que je devrai me contenter d'être le garçon d'honneur...

CHAPITRE VI

Ce fut un Selwyn Manners absolument effondré qui descendit l'escalier du "Courier". Il avait aisément obtenu l'adresse d'Anne Wayland et il s'était promis d'aller chez elle sans tarder. Mais il ressentait une peur terrible à l'idée de la rencontrer. Peut-être refuserait-elle simplement de le recevoir, d'ailleurs... Il avait été si dur et si insensible; ne lui rendrait-elle pas la monnaie de sa pièce?

Le taxi cheminait lentement, dans un quartier où il ne se serait pas attendu à trouver le domicile de cette jeune fille de la bonne société. Comment pouvait-on qualifier d'"extrêmement original, ma chère", un appartement dans un bloc de Park Lane, alors que pour rien au monde ces mêmes femmes n'accepteraient de loger à Tooting ou à Kilburn, "en raison du voisinage absolument inacceptable"? Il ne comprenait pas ce qui avait pu inciter une jeune fille riche et mondaine à habiter dans un pareil lieu et quand personne ne répondit à son coup de sonnette, il demeura perplexe. Il s'était préparé à voir paraître une élégante soubrette.

Après une assez longue attente, il se souvint que Weldon lui avait parlé d'une voiture de sport... sans doute le garagiste pourrait-il le renseigner.

— Miss Wayland? Certainement, Monsieur, elle gare habituellement sa voiture chez nous. Elle l'a prise ce matin, pour se rendre à la campagne, a-t-elle dit.

Désappointé, Manners fronça les sourcils. Il interrogea encore:

— Sauriez-vous si elle restera longtemps absente?

— Oui, Monsieur, plusieurs semaines... elle nous a autorisés à disposer de sa place.

Le visage de plus en plus sombre, Manners demanda:

— Savez-vous qui pourrait m'indiquer l'adresse de Miss Wayland? J'ai absolument besoin de l'atteindre immédiatement.

L'employé réfléchit un instant, puis dit d'un air dubitatif:

— Peut-être Mrs Jenks, au numéro trente-trois... Je sais qu'elle s'occupe d'entretenir l'appartement de Miss Wayland.

Le romancier se précipita à l'adresse indiquée. Mrs Jenks lui répondit volontiers, sans pouvoir lui être d'un grand secours:

— Je ne puis vraiment vous dire où est allé Miss Wayland ...non, pas même si vous me donniez cent livres... elle ne m'a rien révélé, à part: "Vous n'aurez plus à vous occuper de l'appartement pendant un mois ou deux; je m'absente. Quand j'aurai besoin de vous, je vous écrirai". Et je lui ai répondu: "Vous pouvez écrire ou passer quand vous voudrez, vous me trouverez toujours chez moi". Parce que vous comprenez, Monsieur, les pauvres gens comme nous ne s'en vont guère en vacances!

Sans grand espoir, Manners demanda encore:

— Voulez-vous, s'il vous plaît, noter mon adresse et le numéro de téléphone de mon club? Je vous demande de m'avertir du retour de Miss Wayland dès que vous la verrez. Mais il faudra le faire discrètement, c'est-à-dire ne pas l'informer que je l'ai demandée. Ne craignez pas que je lui veuille du mal, je suis un de ses amis... et voici pour vos frais, ajouta-t-il en lui tendant un billet de banque.

Selwyn se rendit ensuite chez Weldon, le manqua, mais le rejoignit à son club. Brièvement, il lui expliqua ce qu'il désirait:

— J'ai commis une grosse erreur au sujet d'Anne Wayland, et je tiens à réparer mes torts. Voulez-vous m'aider?

— Oh, naturellement... je ferai ce que vous voudrez, pour vous et pour elle, répondit-il en sautant sur ses pieds.

— Calmez-vous, vous ne pouvez rien faire tout de suite; elle a quitté le "Courier" et elle est partie à la campagne, on ne sait où. Je désire être averti immédiatement de son retour. Vous en serez certainement informé; je compte que vous m'enverrez un mot. Je compte aussi que vous tiendrez votre langue, car si vous racontez ce qui s'est passé aux "Trois-Chênes", je reviendrai spécialement à Londres pour vous flanquer une correction. Je le ferai, soyez-en certain.

— Bon, c'est entendu, mais je ne travaille pas pour rien... Je veux en récompense... une invitation à la noce!

D'abord, Manners regarda son ami avec un air sévère, puis il sourit en disant:

— J'ai déjà entendu quelque chose comme cela ce matin .. Il ne me reste plus qu'à apprendre que, vous aussi, l'avez demandée en mariage!

— Oh, une douzaine de fois au moins! Je n'ai jamais eu le moindre espoir, d'ailleurs... Mais je l'aime beaucoup et, si j'avais été vraiment un homme, je vous aurais cassé la figure, pour la façon dont vous l'avez traitée...

Manners inclina tristement la tête et répondit, avec une évidente sincérité:

— Et moi, si je croyais que cela effacerait mes torts, je vous laisserais le faire!

• • •

Quatre semaines plus tard, Anne se glissa doucement dans son appartement. Elle venait de passer un mois dans le Devon, désemparée, s'efforçant d'oublier Selwyn et ne parvenant pas à penser à autre chose. A présent, elle faisait ses comptes, et ce n'était pas réjouissant... à peine lui restait-il quatre cents livres. Ces singulières vacances lui coûtaient cher.

Naturellement, une masse de lettres l'attendait. En lisant celle de Newton Abbey, qui la priait de passer au plus vite à son bureau, elle eut un sourire douloureux: "Il est clair qu'il n'a pas renoncé à m'arracher ce que je sais au sujet de Selwyn. Je n'irai pas, à quoi bon? Je suis décidée à ne rien lui dire".

Sa résolution restait inébranlée, elle ne trahirait pas Manners. Mais comment ne pas regretter les mille livres qu'elle gagnait au "Courier"? Avec un pareil gain, sa petite réserve lui donnait une sécurité; quatre cents livres d'économies, quand on touche chaque semaine de bons honoraires, c'est tout autre chose que cette même somme lorsque rien ne vient boucher les trous qu'y creuse chaque jour de vie, même modeste! Elle se sentait un peu dans la situation d'une place investie que l'armée ennemie encercle à chaque instant plus étroitement, et qui voit s'épuiser ses réserves sans grand espoir d'un secours extérieur. Et pourtant, il fallait trouver une solution, et sans attendre la ruine complète.

"Personne ne connaît mon retour; je pense qu'il sera bon de le tenir secret aussi longtemps que je le pourrai, pour que je puisse inventer une explication capable de sauver la face... Abbey sera peut-être discret au sujet de mon départ du "Courier". Il me faudra en tout cas trouver un autre emploi. Pourquoi n'en serais-je pas capable, après tout? Il y a d'autres journaux que celui de Newton".

L'optimisme persiste, heureusement, chez certains êtres, même dans des circonstances tragiques. Il produit rarement des résultats immédiats, mais donne le courage d'entreprendre et de lutter... Et, tout autant que d'argent, peut-être, Anne avait besoin d'un dérivatif à ses pensées qui s'évadaient trop volontiers vers Selwyn Manners. Elle eut l'idée d'écrire un roman, qu'elle espérait pouvoir placer chez un éditeur. C'était à peu près le seul travail qu'elle pût faire, encore n'était-elle pas trop sûre d'y parvenir. Mais elle se mit à sa machine, attendant que les idées jaillissent.

Le malheur, c'est que ces fameuses idées ne se pressaient point. Edison aimait à répéter: "Je connais la formule du génie: Un pour cent d'inspiration et quatre-vingt-dix-neuf pour cent de transpiration". Anne, qui était une jeune fille bien élevée, se contentait naturellement d'"avoir chaud" pour un pourcentage extrêmement élevé. L'inspiration se montrait rétive. Elle ne se laissa pas décourager, se persuadant que, si elle la cherchait assez longtemps, la grande idée qui devait constituer la trame de l'histoire viendrait infailliblement se présenter à son esprit.

Mais combien de temps faudrait-il attendre? Serait-il même possible de vivre, jusqu'à l'achèvement du roman, avec ces malheureuses quatre cents livres? Durant ces longues semaines, Miss Anne Wayland apprit que les pence peuvent avoir, en certaines désagréables circonstances, autant d'importance que les livres à d'autres moments et même bien davantage... Une année plus tôt, cent livres n'étaient pas grand-chose pour l'insouciante fille de l'insouciant George Wayland!

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 5 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 55—No 11

DESIR LOUER maison de 2 ou 3 chambres à coucher ou duplex à St-Boniface Centre. Possession: août ou septembre. Signaler: 247-9064 après 6 h. 10-579-T.F.

DESIR LOUER MAISON 3 chambres à coucher, ou duplex, à St-Boniface, près hôpital Taché ou sur route d'autobus. URGENT pour le 1er août. Adultes. S'adresser à Boîte 300, St-Claude, ou appeler 117-2 St-Claude. 11-611-12P.

A LOUER — Magasin avec logement, dans quartier résidentiel. Disponible: 1er mai. Signaler: CHapel 7-9279. 4-472-T.F.

A LOUER — Magasin avec logement, dans quartier résidentiel. Libre. Signaler: CH 7-9279. 10-575-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Pour couple seulement. Signaler: CE 3-4009. 10-583-11C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Réfrigérateur et poêle. Complètement privée. Adultes de préférence. $80 par mois. Signaler: CEdar 3-1827. 11-601-11C.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Grande chambre meublée. Facilités de cuisine. Signaler: CEdar 3-4017 avant 6 h. 11-607-12C.

A LOUER — St-Boniface. Petit logis fourni. Signaler: 247-4073. 11-606-12C.

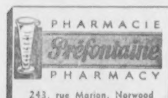
CHAMBRE ET PENSION à Norwood, pour jeune homme. Signaler: GL 2-4825. 10-588-11C.

CHAMBRE ET PENSION à St-Vital pour vieillard. Appeler Mme Danis, CH 7-5404. 9-565-11C.

A LOUER — 194, boul. Provencher. Logis: 4 pièces. 3e étage. Possession: 1er juillet. $80 par mois avec poêle inclus. Signaler: 247-8995. 10-590-11C.

A LOUER — Bloc Cusson, pour 1er août. Logis: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse, antenne tous canaux. Stationnement disponible. Ce logis au rez-de-chaussée avec véranda serait idéal pour personne âgée ou d'âge moyen. $80. Signaler: CHapel 7-3084. 11-604-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.



20 MINUTES D'EXPO 67 — Appartement meublé avec cuisine. Accommodera 6 personnes. Aussi chambres pour 2 $3.00 par personne. Mme R. Rouleau: (514) 666-3805, C.P. 995, Terrebonne, Qué. 11-593-11C.

EXPO 67 MONTREAL — Chambres. Maison privée, bon chez soi, prix modique. Ecrire ou téléphoner. Adrien Morin, 3530, rue Beauséjour, Montréal 9, téléphone 331-9975. 11-596-11P.

A VENDRE SANS AGENT — Parc Windsor, 2 Frontenac Bay. Maison: 1,200 pieds carrés, 4 chambres à coucher. Appeler: 253-0035. 7-530-T.F.

A VENDRE — St-Norbert, près écoles. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix raisonnable. Libre: juillet. Appeler propriétaire: 233-5932. 9-562-T.F.

A VENDRE — Sans agent. St-Boniface, près hôpital. Maison à revenu mensuel de $125. Prix total: $8,000. Pour informations, appeler 247-6384. 5-488-T.F.

A VENDRE — St-Claude, près hôpital et église. Bonne maison avec eau courante et salle de bain. Grand lot. Garage. Prix raisonnable. Signaler: SP 4-3028, Winnipeg. 10-576-12C.

A VENDRE — Isle-de-Chênes, Man. Maison: 5 pièces. Garage, grand lot, puits. Pour information, appeler Raymond Fillion à 878-2846. 11-605-11C.

A VENDRE — 475, rue La Vérendrye. Lit pliant: $15; ensemble "Chesterfield": $20; lit double avec matelas: $20. Signaler: CEdar 3-1307. 11-598-11C.

A VENDRE

Garage: 45' x 65' en blocs de béton, bien établi dans le sud central du Manitoba. Agence d'auto, bon chiffre d'affaires. Cause de vente: santé. Prix: $40,000. S'adresser à: Boîte 581, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 10-581-11C.

A VENDRE

Saint-Pierre. Grande maison complètement rénovée. 8 pièces dont 4 chambres à coucher. Patio recouvert attenant à la maison. Chauffage: gaz. Cette maison avec plomberie moderne est située sur un grand lot au centre du village et sera libre au mois de juillet. Prix total: $9,500. G. Guilbault, Saint-Pierre. Téléphone 433-7895. 8-550-T.F.



A VENDRE — Plage Albert (région Victoria Beach). Chalet meublé, avec lot. Lot 4, bloc 2. Signaler: 222-8196. 11-600-12C.

A VENDRE — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Maison: 6 pièces. Nouvelle fournaise au gaz. Garage. Signaler après 5 h.: 247-7080. 10-591-11C.

A VENDRE

St-Norbert, rue Lemay. Lot: 60' x 165'. Toutes commodités modernes. Signaler: CEdar 3-4915. 11-599-21C.

A VENDRE

Meilleure offre: bâtisse 30' x 96' avec ou sans terrain (ancien théâtre St-Pierre); peut-être déménagée. Appeler Albert Turenne, 433-7419, St-Pierre. 7-531-11C.

A VENDRE — 332, rue Hamel. Maison de revenu: 2 logis. Visite sur rendez-vous seulement. Signalez: 233-1834. 11-595-12C.

MOTEL A VENDRE

10 unités, plus nouvelle maison pour propriétaire. Lot supplémentaire pour station-service disponible. Complètement moderne et équipé. Dans très bon village au sud de Winnipeg sur route des Etats-Unis. 7 ans. Devanture en brique. Vente privée. Bonne entreprise. Echangerait sur bonne ferme ou accepterait $20,000 comptant initial. Plein prix: $85,000. Facile à administrer. Affaires au comptant seulement. Pas de crédit. Contacter propriétaire à 2 Melmar Place, Winnipeg 16. Téléphone le soir: 334-7059. 11-603-13C.

VEUF DEMANDE ménagère d'âge moyen pour prendre charge de maison avec 6 enfants dont 4 vont à l'école (pensionnaires au couvent). Maison moderne sur ferme. Bon salaire. S'adresser à Hildège Dupuis, Cut Knife, Sask. 10-592-11C.

ON DEMANDE DAME FIABLE, âgée de 50 à 60 ans pour prendre soin d'une vieille dame pendant vacances de famille, du 1er au 23 juillet inclusivement. S'adresser à 825, chemin Ste-Marie, Winnipeg 8, ou appeler CEdar 3-2668. 11-609-12C.

NETTOYEURS DE BUREAU

Emploi d'été et permanent. Temps partiel le soir. Signaler: 775-4448. 11-594-11C.

Une entreprise établie depuis longtemps requiert les **services d'un mécanicien en automobile**

POUR POSITION RESPONSABLE

(homme marié âgé d'au moins 35 ans)

S'adresser à Boîte 597, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

ON DEMANDE

Pour l'école St-Joseph the Worker de Transcona une institutrice pour les grades élémentaires. **S'adresser en donnant qualifications à Mme J. Jetté, 423, rue Victoria ouest, Transcona, Man.** 10-578-11C.

A. J. DESAULNIERS REALTY
(Broker)
407, rue De la Morénie
St-Boniface

A VENDRE

Ste-Anne, Man. — Maison: 6 pièces. 1 acre de terrain. $4,000.

Rue St-Jean-Baptiste — Bonne maison de famille ou conviendrait comme duplex. 8 pièces. Garage. $12,500. Comptant requis: $1,500. Balance portée par propriétaire.

Rue Masson — Maison: 6 pièces. Garage double. Prix: $9,000. Comptant requis: $1,000. Balance portée par propriétaire.

Appeler CEdar 3-5874 ou Albert Lesy 233-7049

11-608-T.F.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Joli bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complet comprenant 2 chambrse finies. Garage. Comptant requis: $1,000.

AVENUE FERNDALE
Tout près Précieux-Sang. Bungalow très moderne, très spacieux. Grand salon, tapis mur à mur; grande salle à manger, etc. Aussi belle salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Prix très raisonnable.

ST-VITAL
Près St-Eugène. Grande maison. Idéale pour famille. 4 chambres à coucher, plus grande salle de récréation. Très propre et en parfaite condition, attrayant.

RUE HAMEL
Très central. Nouveau duplex à mur mitoyen: 5 et 5. Chaque logis: 3 chambres à coucher. Logis très moderne. Nombreuses commodités supplémentaires. Prix très avantageux.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
9-569-11C.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la Succession de Jean-Baptiste-Henri-Eugène Deroche, de son vivant du Village de Notre-Dame-de-Lourdes en la Province du Manitoba, négociant en instruments aratoires, décédé.

Toutes réclamations contre la Succession précitée dûment vérifiées par Déclaration Assermentée doivent être envoyées aux bureaux des soussignés à 941 Edifice Somerset, 294, avenue Portage, Winnipeg 1, Manitoba, le ou avant le 24e jour de juin 1967.

Daté en la Cité de Winnipeg, au Manitoba, ce 29e jour de mai 1967.

AIKINS, MacAULAY & COMPANY,
Procureurs pour l'Administrateur.

SOLO REAL ESTATE
70, Braemar

A VENDRE

Louées sous option d'achat — Maison: 5 pièces, soubassement, eau. 5 acres. $6,800. $60 par mois.

Maison: 6 pièces. ½ acre. $5,900. $55 par mois.

A vendre — Maison: 4 pièces. 2 acres. Autres bâtiments. $2,900. $500 comptant. $40 par mois. Possession immédiate. Située parmi gens de langue française.

Appeler Mme Walberg à 233-5986
11-610-12C.

VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste

A VENDRE

St-Boniface — Rue Cusson. Maison: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. Chauffage: gaz. Présentement loué à $90 par mois. Paiements mensuels sur hypothèque: $64 P.I.T. Prix raisonnable pour vente rapide.

Avons besoin de maison de 2 à 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Norwood.

Pour information, appeler
N. BERNIER, 233-2027
9-573-11C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

St-Norbert — 270 pieds de frontage, sur chemin Pembina, centre du village. Grand jardin, arbres fruitiers, nombreuses bâtisses. Seulement $17,000.

Norwood — Près Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 2 salles de bain. Soubassement complet. Chauffage: huile. Cuisine moderne. Seulement $2,000 comptant. Balance à termes.

Chemin Ste-Marie — 3 acres de terrain. Bungalow: 1,100 pieds carrés, 3 chambres à coucher. Grand salon, cuisine moderne. Puits, fosse sceptique. Grand soubassement fini. 1½ mille du périmètre, chemin pavé, autobus à la porte.

St-Norbert — Grand bungalow, garage double attenant. Soubassement complètement fini. 2 salles de bain. Tapis mur à mur. Grand lot, jardin. Possession: 1er juillet.

St-Norbert — Maison: 2 étages, 4 ans. 4 chambres à coucher, salle de récréation.

Parc Windsor — Bungalow: 3 chambres à coucher. 6 ans. Près école Béliveau.

Chemin Ste-Anne — 7 acres de terrain entre chemin Ste-Anne et rivière Seine. Maison moderne et ancienne maison sur même lot. Eau et fosse sceptique. Garage et autres bâtisses. Plein prix: $21,500.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 453-1977
9-570-11C.

A VENDRE

NORWOOD
Rue LaRivière. Près rue Des Meurons. Bungalow moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Grand lot. Prix: $8,800. Termes faciles.

RUE BERTRAND
Duplex: 4 et 4 avec salles de bain individuelles. Près hôpital. $1,500 comptant. Balance facile.

ISLE-DE-CHENES
Ferme: 400 acres toutes en culture. Maison moderne: 9 pièces. Etable: 116' x 32'. Eau courante. Prix réduit. Raison de vente: santé.

ST-VITAL
Boul. Sunset. Maison: 1½ étage, 2 plomberies. Tuiles sur plancher du soubassement Garage. attenant. Grand lot, piscine pour enfants. Prix bien raisonnable.

ISLE-DE-CHENES
Grand lot de coin pour construire maison. Près église. Prix raisonnable.

ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Stuc. Garage. Prix réduit à $9,500, avec $3,500 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
1-429-T.F.

Réunion annuelle des Dames Aupiliaires des Réservistes Français

Les Dames Auxiliaires des Réservistes Français tinrent leur réunion annuelle dans la salle du conseil des Pères Franciscains, 211, rue Edmonton, le jeudi soir 8 juin.

Mme E. T. Etsell, présidente, fit rapport des activités de l'année écoulée, et Mme H.-J. de la Fontaine donna le rapport financier.

Les élections, sous la présidence de Mlle M. Masson, donnèrent les résultats suivants: présidente d'honneur, Mme P. Bourdon; présidente, Mme E. T. Etsell; vice-présidentes, Mmes A.-M. Bosquin et I. Mercier; trésorière, Mme H.-J. de la Fontaine; secrétaire, Mme J. Chabalier; comité des malades, Mmes J. Valmont, J. Rouillard et I. Catellier; comité de convocation, Mmes N. Masson et G. Desmarais; comité des réceptions, Mmes J. Valmont, J. Sas et M. Byzuk.

Au nom de l'assemblée, Mme Etsell remercia Mme de la Fontaine pour son dévouement et lui fit l'offrande d'un petit cadeau.

La réunion se termina par une petite réception à laquelle était invité le comité-directeur des Réservistes Français dont M. M. Gydé est le président.

Mmes P. Bourdon et M. Bosquin versaient le thé.

Boursiers du collège St-Paul

Le R. P. Joseph V. Driscoll, S.J., recteur du collège St-Paul à Tuxedo, annonce les quatre gagnants des bourses d'admission au collège: Eugene Shwart, 707, avenue Burrows, en 8e année à l'école paroissiale "Immaculate Heart of Mary", bourse Margaret Mary & John Henry Crowley; Daniel McCaughey, 70, avenue Kingsway, en 8e année à l'école paroissiale "St. Ignatius", bourse Eileen & Patrick McNulty; Gregory Baert, 431, boulevard Boreham, Tuxedo, de l'école Laidlaw, bourse Florence & Arnold Brigden; Anthony Dalmyn, 453, rue King Edward, de l'école paroissiale "St. Ann's", bourse Janet & Charles Pilley.

Fermeture de la base de Colomb-Béchard

COLOMB-BECHARD — Le général Fourquet, délégué ministériel pour l'armement, a procédé le 21 mai à Colomb-Béchard à la cérémonie de clôture du centre interarmées d'essais d'engins spatiaux. Cette cérémonie marque la fermeture officielle des bases françaises d'essais de fusées et d'engins militaires au Sahara, prévue par les accords d'Evian.

Un défilé militaire sur l'aéroport de Colomb-Béchard, suivi d'un défilé aérien, ont marqué cette cérémonie d'adieu.

C'est en 1947 que la décision de créer le CIESS avait été prise. Les premiers tirs d'engins avaient eu lieu en 1949.

Depuis cette date plusieurs milliers d'engins de toutes sortes, notamment de nombreuses fusées scientifiques et les quatre satellites français, ont été lancés du polygone de tir Colomb-Béchard-Hammaguir, où en vingt ans la France a investi quelque 650 millions de francs.

Les opérations d'évacuation du personnel (environ 15,000 personnes) et de l'énorme quantité de matériel doivent être terminées avant le 1er juillet. A cette date l'armée nationale de libération algérienne prendra possession des deux bases d'Hammaguir et de Colomb-Béchard.

Désormais, les fusées militaires françaises sont essayées à partir du centre d'essais des Landes (dans le sud-ouest de la France), les engins à partir des îles du Levant (au large des côtes provençales) et les futurs satellites et fusées sondes seront lancées de la base de Kourou, en Guyane.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — St-Jean-Baptiste. Bungalow moderne: stuc. 4 pièces. 2 chambres à coucher. Parfaite condition. Cuisine meublée. Laveuse et sécheuse automatiques, tondeuse à moteur, souffleur à neige. Plusieurs articles supplémentaires. Montant substantiel comptant. Prix très raisonnable.

St-Boniface — Magasin de quincaillerie. Bon commerce. Marchandise environ: $12,500. Accessoires: $2,500. A termes.

Norwood — Doit être vendu. Duplex moderne: 4 ans. Logis de 3 et 2 chambres à coucher. 2 fournaises au gaz. Garage double. Montant substantiel comptant. Prix très attrayant.

St-Boniface — Bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 54' x 180'. Grand jardin. Garage double. Chauffage: gaz. $1,000 comptant. Balance à termes.

Norwood — Eugénie. Maison de rapport ou famille: 10 pièces. Revenu mensuel: $115. Lot clôturé: 30'. 2 salles de bain. $5,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
9-571-11C.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

11-602-11C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of MARIE ROSE BLAIS, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Widow.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or bfeore the 10th day of July, A.D. 1967.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 6th day of June, A.D. 1967.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ARMAND JOSEPH BOULANGER, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Salesman deceased.

All claims against the above, estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 1-147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before the 18th day of July 1967.

DATED at the City of St. Boniface, in Manitoba, this 8th day of June 1967.

F. R. AVANTHAY,
Solicitor for executrix.

VOIR AUTRES DEMANDES D'INSTITUTEURS ET D'INSTITUTRICES EN PAGE 10

À VENDRE

Les édifices scolaires suivants sont offerts à vendre par soumissions

No. 1. Ecole Lorteau et la résidence:
Florze, Manitoba. Edifices seulement. Construction en bois d'environ 22' x 32' et 16' x 20'. Les édifices sont en bon état.

No. 2. Ecole St-Etienne:
Marchand, Manitoba. Edifice de deux classes sur grand lot. Plomberie moderne et bonne eau. La moitié de la bâtisse est presque neuve.

No. 3. Joffre:
La Broquerie, Man. A environ 4 milles à l'est sur la ligne intermunicipale. 1½ étage, construction en bois en assez bon état. A peu près 24' x 32'.

No. 4. Ecoles La Coulée (2 édifices):
A Edifice en bois d'environ 24' x 36'. Revêtement en asbeste gris, toit plat, en bon état.
B Edifice en bois 1½ étage. Revêtement brique brune.

No. 5. Ecole Rosewood:
Un mille à l'ouest de PTH 12, sur chemin Skillen. Edifice: 1½ étage, en bois, plomberie moderne, soubassement complet, en bon état. Puits artésien, grand lot.

No. 6. Ecole Cedar Grove:
A 4 milles au sud de Marchand, Man. Environ 24' x 36'. Revêtement d'asbeste gris sur construction en bois. En bon état.

No. 7. Ecole Lorraine:
A six milles au sud et 1 mille à l'est de Richer, Man. Edifice doit être déménagé. Etat passable seulement.

Des soumissions cachetées, indiquant clairement le numéro de l'école sur laquelle elles portent, seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 h. de l'après-midi le 27 juin 1967.
On n'acceptera pas nécessairement la plus haute ni aucune des soumissions.

Conditions: Argent comptant dès que la soumission sera acceptée par la commission scolaire.
Pour toute autre information écrire ou téléphoner à GArden 2-5369 entre 9 h. a.m. et 5 h. p.m. du lundi au vendredi.

S. BISSON
S. Bisson, secrétaire-trésorier.

La Division Scolaire Unitaire de la Rivière-Seine No 14

invite des demandes de professeurs qualifiés pour les postes suivants, aux endroits indiqués.

Au niveau élémentaire

La Maternelle, à Richer et La Salle:

Grade 1, à La Broquerie
Grades 2 et 4, à Woodridge
Grade 8, à La Broquerie

Au niveau secondaire

Des professeurs d'anglais et de sciences à Ste-Anne et à La Broquerie.

Rétribution de salaires pour toutes les années de service. Allocations pour cours professionnels et académiques. Bénéfices supplémentaires. Pour plus d'information,

Ecrire à: Stan Bisson, sec.-trés., C.P. 160, Ste-Anne, Man. — **ou signaler:** Ste-Anne GA 2-5369, Winnipeg 474-1274